

MA FOLIE

DANS LES PRISONS

MÉMOIRES D'ANGELO FRIGNANI

TRADUITS DE L'ITALIEN

PAR

LOUIS-LÉONIDAS NICOLAS.

Et immutavit os suum coram eis, et collaudatur
inter manus eorum, et impingebat in castro
portæ, defluentemque salivam eius in barbam.

Psalm. lxx. v. c. XXI.

PARIS

TRUCHY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

BOULEVARD DES ITALIENS, 18.

1840.

Administrative

de deux forêts

lieux de Marseille

MA FOLIE
DANS LES PRISONS

obint, le 18 décembre 1786, de la chambre des eaux et forêts, un arrêt qui suspendit les coupes.

Le sieur Mougues poursuivit la révocation de l'arrêt. Des vérifications locales furent ordonnées par la même chambre, le 19 janvier 1788. Plusieurs expertises, toutes favorables à l'ajudicataire, furent faites et recommencées. La commune contestant toujours, l'ADMINISTRATION CENTRALE du département l'autorisa, le 26 PRIMAIRE AN VII, à accepter l'arbitrage que le sieur Mougues lui proposait.

Les arbitres, par leur SENTENCE DU 12 PRIMAIRE AN VIII (3 novembre 1799), sans avoir égard aux différentes demandes de la commune, déclarèrent oppressive la suspension des coupes, résistèrent le fait, à compter de la suspension, ET CONDAMNÈRENT LA COMMUNE À PAYER AU SIEUR MOUGUES LA SOMME TOTALE DE 162,042 FR., avec intérêts jusqu'à effectif paiement, dit la sentence précitée et aux dépens, s'élevant actuellement ensemble à plus de 784,000 fr.

Donné à M^{re} Omsbergue le
16 9^{bre} 1888

IMPRIMERIE DE DUCESSEIS,
Quai des Augustins, 55



MA FOLIE
DANS LES PRISONS,

MÉMOIRES

D'ANGELO FRIGNANI,

TRADUITS DE L'ITALIEN,

PAR

LOUIS-LÉONIDAS NICOLAS

Et inmutavit os suum coram eis, et collabebatur inter manus eorum, et impingebat in ostia portæ, deluebantque salivæ ejus in barbam.

Rois, liv I, c. XXI.

PARIS
TRUCHY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

BOULEVARD DES ITALIENS, 48.

1840



AVANT-PROPOS

DU TRADUCTEUR.

De nos jours un bon livre est une chose rare. Celui dont je donne la traduction se fait remarquer par la pureté, l'élégance et l'harmonie du style, par la naïveté de la narration, par l'intérêt toujours croissant qu'elle inspire.

Mais ce style, dans ses allures concises, châtiées, tout imprégné

a

des beautés classiques des grands siècles de la littérature italienne, sera difficilement compris par les jeunes élèves qui voudraient s'en servir pour étudier la langue si suave et si poétique du *Dante*, de *Pétrarque*, de l'*Arioste*, et même, peut-être, par les personnes qui en posséderaient déjà les principales notions.

C'est là ce qui m'a décidé à traduire le livre de M. Frignani : j'ai voulu venir en aide aux uns et aux autres, et non jeter un volume de plus dans le gouffre sans

fond, autre tonneau des Danaïdes, qui engloutit chaque année tant de publications destinées à assouvir la soif générale de nouveautés, tant de noms voués à l'oubli au moment même où ils apparaissent dans un coin obscur de l'horizon littéraire.

Je me suis efforcé de respecter le texte dans son esprit, dans sa vérité, dans son ensemble, autant que le génie des deux langues me l'a permis; sans cela, comme tant d'autres, j'eusse imprimé une de ces traductions

faciles, qui défigurent entièrement un ouvrage, au profit d'un sans gêne, d'un luxe d'images et de mots, trop souvent indigestes; comme tant d'autres aussi, j'aurais pu viser à l'effet, me servir du style sonore et prétentieux du roman moderne; mais je traduisais de *l'histoire*, ma plume a dû se montrer avare de périphrases, de *fioritures*, et adopter une couleur qui concordât le plus possible avec celle du texte. Si, de cette sorte, j'ai perdu quelque chose du côté de l'élégance, j'y aurai

gagné une concision plus grande, presque égale à celle de l'original, sans trop nuire cependant, je l'espère, à la marche et à la grâce de la diction.

Du reste, c'est au public qu'il appartient de juger mon travail. S'il trouve qu'on pouvait faire mieux, d'autres traducteurs entreprendront, sans aucun doute, avec plus de succès, une tâche que, pour ma part, j'ai remplie avec le soin le plus scrupuleux. Le chemin leur est ouvert; à eux donc de se montrer plus habiles et d'éviter les fau-

tes que je pourrais avoir commises et que la critique signalerait.

Quelques lignes encore, maintenant, sur l'ouvrage même.

Le *National de Genève*¹, la *Revue critique des livres nouveaux*², le *Journal de Paris*³, en ont déjà fait l'éloge, et, par une lettre insérée dans le *Journal de Saône-et-Loire*⁴, M. Lacretelle, ce respectable doyen des historiens de France, a témoigné à M. Frignani

¹ Numéros des 17 et 20 juillet 1839.

² N° 7 de la 7^e année, mois de juillet 1839, p. 201.

³ N° du 19 octobre 1839.

⁴ N° du 24 août 1839.

tout le plaisir que lui a fait éprouver la lecture de ses mémoires. Enfin une traduction anglaise, due à la plume d'une jeune dame, sera bientôt imprimée à Genève, et l'Allemagne aura aussi la sienne sous peu.

Voilà des preuves incontestables et positives de la valeur du livre. Il a été bien jugé, il le sera mieux encore avec le temps.

M. Frignani s'est surtout identifié, quant aux anciens, avec les grands auteurs des quatorzième et seizième siècles : il a puisé à ces sources fécondes ce style

si éloquent, qui groupe toute une action, toute une pensée dans un mot, dans une phrase, et dont la clarté et la richesse rappellent souvent les Annibal Caro, les Davanzati, les Bartoli; et, quant aux auteurs modernes, on sent qu'il s'est inspiré de la sévère pureté et de la touche si harmonieuse de Perticari.

Peut-être quelques personnes, trop imbues des principes de la nouvelle école et les acceptant sans restriction, reprocheront-elles à M. Frignani justement ce que d'autres trouvent de remarquable dans sa manière d'écrire, mais si

l'on veut être vrai, en comparant, par exemple, l'italien de *La mia Pazzia*, avec celui de *Le mie Prigioni* de *Silvio Pellico*, on ne pourra disconvenir que le premier est l'idiome véritablement national, tandis que le second est de l'italien tant soit peu *francisé*.

Et puisque j'ai nommé Silvio Pellico, je ferai ici une autre comparaison qui m'est dictée par les articles critiques des journaux, et par celui de la Revue dont j'ai parlé plus haut.

Silvio Pellico, y dit-on, a agi

et écrit sous l'influence d'une inspiration toute religieuse, empreinte d'une angélique résignation; c'est l'homme marchant à la lueur du flambeau de l'Évangile, s'enveloppant dans sa foi biblique, n'espérant rien de la terre, courbant avec humilité la tête sous le coup de l'infortune, mettant toute sa confiance en Dieu.

Frignani est l'homme qui a foi en lui-même, qui se roidit contre l'oppression par la crainte de la mort, qui attend tout de son courage, de son énergie, de sa vo-

lonté de fer; la religion est pour peu de chose dans sa résolution, dans sa persistance.

On fait une trop large part à l'un, au détriment de l'autre.

Pellico a, selon moi, outré la résignation, si je puis m'exprimer ainsi; il a cédé comme un faible roseau au vent de l'adversité, il s'est réfugié dans une telle abnégation, qu'elle indique en lui, dès l'abord, une absence complète d'énergie et de caractère.

Frignani, au contraire, soutenu par le sentiment de sa force, par

le désir d'échapper à ses bourreaux, de ne pas leur abandonner, sans la défendre, une vie qui s'épanouissait à peine, qui commençait à peine à rêver d'avenir, s'est souvenu, lorsque la hache sanglante était suspendue sur sa tête, de ces paroles divines : « *Aide-toi, le ciel t'aidera.* » Et il s'est aidé de tout son pouvoir.

N'a-t-il donc pas été, dans ce sens, aussi religieux que Pellico ? Je prétends qu'il l'a été davantage. Pellico, à sa place, aurait tendu le cou, sans résistance, à la corde du

sicaire de Rome, il serait mort victime de son impassible résignation; il aurait ainsi méconnu le précepte que je viens de citer.

L'auteur, en agissant selon la parole de Dieu, accomplissait donc une œuvre sainte, et plusieurs passages de ses mémoires ne laissent aucun doute sur les sentiments religieux qui l'animent, car ils lui ont inspiré ces nombreux élans de gratitude qui partaient de son cœur à chaque victoire remportée sur ses ennemis, et qu'il attribuait toujours à la protection di-

vine. Seulement sa voix s'élève vers Dieu grave et retentissante, parce que sa nature n'est pas souple et souffreteuse comme celle de Pellico; seulement c'est un chrétien qui croit avec ferveur, sans tomber dans un mysticisme par trop étrange au dix-neuvième siècle.

Pellico plaira davantage aux âmes tendres et contemplatives;

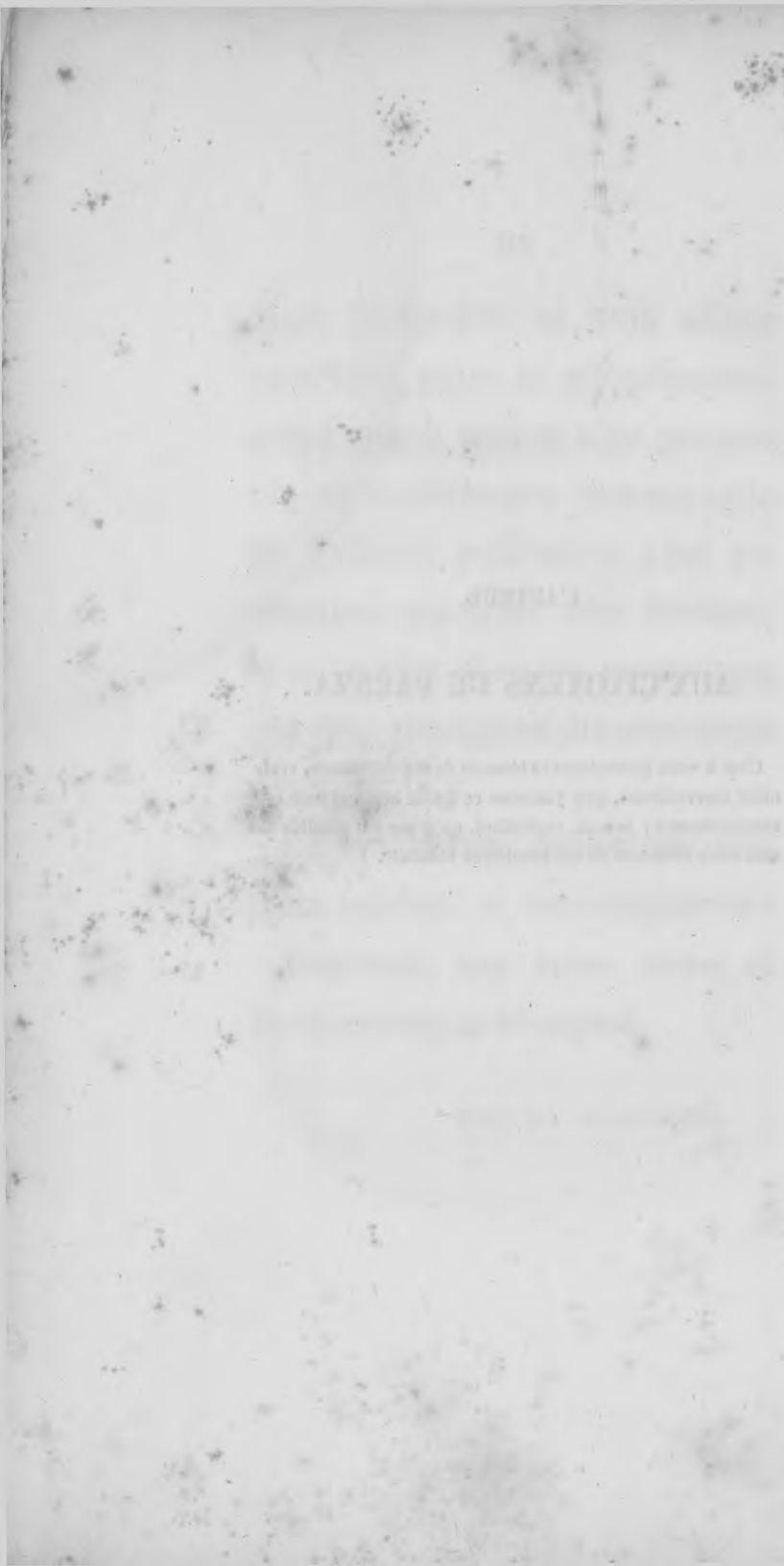
Frignani, aux âmes fortes et énergiquement trempées.

Dijon, le 1^{er} décembre 1839.

L'AUTEUR,

AUX CITOYENS DE FAENZA.

C'est à vous, promoteurs et témoins de ma délivrance, vraiment merveilleuse, que j'adresse ce faible hommage de ma reconnaissance ; le seul, cependant, qu'il me soit possible de vous offrir en retour de vos nombreux bienfaits.



MA FOLIE

DANS LES PRISONS

I

Bien que tous les États de l'Italie, semblables à des édifices tombant en ruines, aient besoin d'être étayés par le sabre autrichien, aucun cependant ne paraît plus près de s'écrouler que le patrimoine des papes, dont les ministres s'arment de la hache, organisent des prisons et des bagnes pour en dissimuler la faiblesse ¹.

¹ La population des États du pape, notamment la Romagne, est assez avancée pour recevoir des institutions libérales, même radicales; car elle compte un très-grand nombre de zélés patriotes. Si le changement n'est pas accompli encore, c'est que, d'une part, les forces matérielles

Le fléau qui frappa la Romagne en 1821, lorsque cette contrée fut soupçonnée d'avoir souri au réveil révolutionnaire de Naples, est assez connu.

J'étais jeune alors, et le pape dédaigna de me punir ; mais lorsque, six années plus tard, j'atteignis l'âge auquel on pouvait raisonnablement m'envoyer à la potence¹, je fus enveloppé, avec mille autres citoyens, dans une nouvelle irruption de haine.

Un certain Invernizzi, prélat, et six juges, avec titre de Commission, envoyés de Rome, suivis d'un grand nombre de soldats, établirent le siège de leur tribunal à Ravenne ma patrie, qu'ils nommaient un foyer de liberté. Ils tendirent des embûches et des pièges pendant toute une année, et personne ne s'y laissa prendre. Trompés dans leur espoir,

autrichiennes, et, d'autre part, la lenteur que met à s'unir le reste de l'Italie, ont été des obstacles à peu près insurmontables.

¹ On s'est servi de ce mot, parce que la *potence*, ce hideux instrument de supplice, est encore en usage en Italie. (Notes du traducteur.)

ils s'apprétaient à partir, quand un Stéphano Piavi, président de notre société des jeunes libérateurs, trahit !

II

J'en fus avisé par lettre, à Bologne, où j'étais le droit. « Nous sommes trahis, m'écrivait-on : accourez ; aidez-nous de votre présence, et de vos conseils. Déjà plusieurs des nôtres sont incarcérés : et l'on parle de mort. »

Je me rendis sur-le-champ à la police, pour y solliciter un passe-port. Les employés se regardaient entre eux sans me répondre, lorsque leur chef me dit : — Attendez ici mon retour. —

Ces paroles me parurent d'un mauvais augure : et me souvenant qu'il y avait dans ma malle certains papiers suspects, je feignis d'avoir encore à m'entretenir avec l'employé qui montait en cet instant dans les appartements du directeur ; mais, trompant l'atten-

tion des autres employés, je courus jusqu'à ma demeure, où je me hâtai de faire disparaître ces dangereux témoins. Puis, je revins à la police, où je reçus le passe-port.

Arrivé à Ravenne, ma première pensée fut d'exhorter ma famille à supporter avec résignation le malheur qui planait sur nous. On me donna le conseil de fuir. Je dus le rejeter, parce que j'aurais cru commettre une insigne lâcheté en abandonnant mes amis dans un danger aussi imminent, car, s'il m'était impossible de les secourir, du moins pouvais-je espérer de leur être de quelque utilité pendant leur captivité. Ainsi pensais-je, et, dans le même moment, je projetais d'audacieuses tentatives d'insurrection, lorsque (heureusement peut-être) je tombai sous la main des sbires.

III

Ceux-ci tremblaient toujours en sesaisissant des citoyens; et le suppôt qui m'avait arrêté et qui me conduisait, était tellement troublé par la peur, qu'il chancelait comme s'il eût

été ivre, au point de me faire chanceler moi-même. Enfin, ennuyé de ce manège, je lui dis : — Voudrais-tu, Finina, me faire passer pour être ivre de vin, comme tu l'es de peur, toi ?¹ Laisse-moi... je te suivrai sans que tu me tiennes.

Il ne répondit point, et chancela encore davantage. Alors je me tournai vers celui qui commandait le détachement en m'écriant : — Ordonnez à cet homme de me laisser marcher librement ; je vous promets sur l'honneur de me pas m'éloigner de vous d'un pas.

Il ne répondit rien : et je continuai : — A quoi bon en appeler à des gens qui se rient de l'honneur et qui ne subsistent que du salaire de leurs serviles actions ? — A ces mots, Finina, espérant me réduire au silence, s'arma d'un pistolet. Cette menace augmenta mon irritation, et je m'arrachai si violemment

¹ Pour ne pas détruire l'image qui existe dans le texte, on a conservé l'expression *ivre de peur*, bien que cette locution ne soit pas précisément admise en français.

(Note du trad.)

de ses bras, que je le terrassai presque. Les autres suppôts reculèrent interdits.

IV

Pendant ce débat le peuple s'attroupait ; et je reconnus quelques jeunes gens de notre société, qui, pleins de générosité, me témoignèrent par signes qu'ils étaient prêts à protéger ma fuite, rendue facile pendant le désordre qui régnait parmi les soldats déjà déconcertés par la crainte, et encore par mes vingt-trois ans, qui me donnaient une agilité et une force doublées par la colère. Mais, comme je l'ai dit, je dédaignai de fuir, tant je croyais pouvoir compter sur moi, non-seulement pour résister à de dures épreuves, mais encore pour faire tourner mon emprisonnement au profit de la liberté et peut-être aussi de ma réputation. C'est par ces motifs que je restai debout au milieu de la rue, en m'écriant à haute voix : — Je ne m'effraie pas de la prison ; je pourrais vous suivre volontairement ;

mais vos paroles me révoltent. Vous ne me garrottez pas , dites-vous, parce que je suis un honnête homme. Eh bien ! je répons , moi , que sans liens vous ne m'arracherez que mort de cette place. Que vous ai-je donc fait pour ne pas mériter le même honneur que vous avez accordé à vingt-six de mes amis ? Couverts de fers et entourés d'une multitude de suppôts bien plus nombreux que vous n'êtes ici , vous les avez traînés en prison. Parais-je donc si méprisable aux yeux de votre Invernizzi ?

Je fus interrompu par l'arrivée des soldats qui accouraient de tous côtés, en se faisant jour à travers la foule, le sabre à la main.

— Garrottez-le ! s'écriait le maréchal des logis. Garrottez-le ! —

Je fus garrotté ; et, presque satisfait, je m'acheminai vers la prison. Une partie des soldats resta en arrière pour empêcher le peuple de nous suivre : l'autre partie m'accompagna.

V

Nous passâmes par les rues les plus solitaires, et le contentement que me faisait éprouver la compassion qu'exprimait la figure des citoyens que nous rencontrions, est indécible. Dans la rue de la Torre, j'entendis sortir de la maison de Fosconi le bruit de plusieurs voix. C'étaient des jeunes filles attirées par le bruit de la marche des soldats. Poser le pied sur le seuil de leur porte, jeter un cri de compassion et disparaître, fut, pour elles, l'affaire d'une seconde.

VI

Les prisons de Ravenne n'étant pas assez grandes pour contenir tous ceux que Rome projetait d'y enfermer, on choisit le quartier de Saint-Vitale, situé dans l'enceinte de la ville, près des murailles.

Au temps de l'empire païen, cet édifice était

un superbe amphithéâtre, où l'on jetait, pour y être dévorés par les bêtes féroces, les sectateurs du Christ. Terre consacrée par un sang précieux, où chaque tête de victime en faisait surgir un millier de nouvelles pour la foi. Le Christ ne permit point qu'elle appartint à d'autre qu'à lui, et de cet amphithéâtre il fit son temple, l'un des plus magnifiques de la chrétienté.

Tout auprès on construisit un monastère, d'abord vénérable par la sainteté des mœurs qu'on y pratiquait, mais corrompu, plus tard, par le luxe et l'assemblage de tous les vices mondains, qui le transformèrent presque en un séjour royal. Dieu punit enfin ses habitants, et permit qu'ils en fussent chassés par des troupes étrangères, qui les y remplacèrent.

En 1813, lorsque le pape sortit d'esclavage, il y caserna ses propres troupes, sans penser à en faire autre chose, et lorsque Léon XII vint à régner, ces antiques cellules furent converties en prisons pour recevoir les apôtres

de la liberté. Nous qui y fûmes détenus des premiers, nous étions bien peu avancés sans doute dans l'arène politique; mais on n'arrive pas, d'un bond, de l'erreur à la vérité¹.

Néanmoins les persécutions que nous subîmes contribuèrent à donner de nombreux amis à la patrie : amis qui se multiplient de jour en jour, et qui sont plus éclairés que nous ne le fûmes, parce qu'ils comprennent, mieux que nous ne pouvons le faire, qu'il ne peut exister de véritable liberté sans le Christ.

Le Christ triomphe; il sanctifia cette terre où périrent ses fidèles; il sanctifiera aussi ces cachots et ces gibets, où vous, martyrs futurs, vous invoquerez cette sainte liberté qu'il gravera dans vos cœurs!

¹ L'auteur a bien raison; il a fallu à la France trois siècles de guerres civiles pour la faire arriver à 89. Et depuis cette dernière époque jusqu'à nos jours, le peuple a appris que le bien ne peut pas naître instantanément; que les révolutions sanglantes ne sont plus possibles; que l'homogénéité de lois, de mœurs et d'instruction, sont les seuls éléments de la liberté; et qu'enfin les conspirateurs isolés, lorsqu'ils ne sont pas ridicules, nuisent à la liberté et aux progrès de leur pays.

(Note du traducteur.)

VII

Entré dans Saint-Vitale, je fus enfermé dans une écurie, jusqu'à ce que ma prison fût suffisamment barricadée, et que la fuite y devint impossible : précaution suscitée, probablement, par l'audace que j'avais montrée pendant le trajet.

A peine installé, on me posa aux pieds des fers d'une énorme grosseur, ce qui me fit dire, en plaisantant, qu'ils m'allaient à merveille, et que l'ouvrier avait su en prendre la mesure d'un coup d'œil. L'opération achevée, on me délia les mains ; puis on me laissa seul.

Je m'assis sur une mauvaise pailleasse, unique ameublement de ce lieu ; et je pensais, en regardant mes fers, qu'ils m'avaient peut-être été donnés en punition de ma résistance. Je n'en éprouvai point de regret cependant. Il me semblait, au contraire, que je dusse être redevable au destin, de m'avoir poussé, à

mon insu, depuis le commencement de mon arrestation, à tenir un langage propre à m'attirer l'attention des juges et des soldats.

VIII

Pendant que je méditais ainsi, j'entendis à la porte un bruit d'armes : je regardai, et je vis ouvrir un guichet placé au centre du panneau supérieur de la porte, dont le vide offrit à mes yeux la tête du maréchal des logis qui m'avait arrêté.

Ainsi encadré, et après avoir jeté quelques regards autour de moi, il s'écria : — Demeure là, tout à ton aise, grand homme ! Eh quoi ! tu ne fais plus le bravache maintenant, gibier de potence ? —

Survint Finina : et lui aussi proféra des injures, mais contre ma mère, et de si horribles, que ma main se refuse à les tracer... Je ne répondis ni à l'un ni à l'autre. Le guichet fut laissé ouvert, et je m'aperçus que les sentinelles en faction dans le corridor, s'en ser-

vaient pour inspecter , à chaque minute , l'intérieur de ma prison. La consigne se perpétua.

Ceci me servira aussi, dis-je. Puis, pour débiter par faire quelque chose qui parût assez extraordinaire pour un homme emprisonné depuis peu, je me posai comme si j'eusse été en scène, déclamant une tragédie, quoique mes fers m'empêchassent de marcher et de gesticuler.

Je continuai cet exercice presque pendant trois jours : la nuit je mûrissais et coordonnais les réponses que je ferais aux juges. Ces méditations contribuèrent puissamment à m'encourager ; car il me semblait avoir trouvé une réfutation à chaque accusation ; et je tenais pour certain qu'une condamnation devait être impossible , pourvu que les juges permissent une certaine liberté à la défense, et qu'ils ne se montrassent pas trop hostiles. Il est bien vrai que je me reposais sur la fermeté de gens qui faillirent plus tard , et que je ne pouvais prévoir qu'outre les imputations vraies ,

j'aurais à combattre d'odieuses calomnies. Mais ces pensées ne me troublaient guère alors : au contraire, je ne songeais qu'à parer , par quelque moyen nouveau , au refus qui (dans l'état de barbarie des lois italiennes) pouvait m'être fait, non-seulement d'une défense libre, mais encore d'une défense quelconque. Et il me semblait, enfin, que, si je parvenais à apprivoiser l'irascible inimitié des juges, je triompherais.

D'un autre côté, il m'importait de conserver, d'accroître même ma bonne renommée auprès de mes concitoyens, et , en outre, de laisser entrevoir aux conjurés ma constante fidélité à mes serments , afin de les tranquilliser sur mon compte, s'ils restaient libres, et pour rendre leurs réponses plus assurées, s'ils étaient arrêtés. Outre ces motifs , je nourrissais aussi le désir de consoler ma famille , et particulièrement ma pauvre mère. Je m'imaginai que, si je pouvais obtenir la permission d'écrire de temps à autre quelques lettres, je parviendrais à réaliser tous ces projets à la fois.

IX

Il y avait trois jours que j'étais aux fers, lorsque le colonel Ruinetti vint visiter les prisons, accompagné du lieutenant Zampieri et du maréchal des logis de garde. Le colonel me plut au premier abord. Sa tenue et ses gestes avaient de la dignité ; son langage était affable, et ses traits exprimaient à la fois vivacité d'esprit, générosité et fermeté.

Il se découvrit en entrant dans la prison, et me dit : — Je vous salue, Frignani. Comment vous trouvez-vous ?

— Comme vous voyez. Mais qui êtes-vous ?

— Je suis Ruinetti ; et je viens m'informer si vous êtes content du traitement que vous éprouvez ?—

Après l'avoir salué de la tête, je répondis : — Mon traitement, monsieur !... Quant aux aliments, les animaux refuseraient de s'en nourrir. Le lit ! tel que vous le voyez ; pas d'eau pour me laver ; pas un peigne pour me nettoyer la tête ; pas un drap pour me couvrir

pendant la nuit. Mais le plus fâcheux est l'air malsain qu'on me force à respirer, en ne nettoyant pas assez souvent ma prison¹. —

Pendant que je parlais, Ruinetti tournait des regards courroucés vers le lieutenant, qui fut intimidé et baissa la tête.

Ces deux attitudes équivalurent pour moi à une longue explication.

— Vous aurez, reprit Ruinetti, bonne soupe et bonne viande. Quant aux autres choses, si vous les aviez demandées, vous les auriez obtenues immédiatement.

— Je les ai demandées dès le premier jour. J'ai même demandé un peu de tabac. Ceux qui ont l'habitude d'en faire usage savent combien il est pénible d'en être privé. —

¹ Il est de fait que l'une des plus grandes souffrances de l'auteur, fut de supporter près de lui, dans un étroit espace, et par les chaleurs du midi, sa garde-robe qu'on affectait de nettoyer le moins souvent possible.

La scrupuleuse *pruderie* de notre langue ne m'a pas permis de traduire textuellement ici ce que l'auteur a pu y écrire en italien sans aucun inconvénient. J'ai dû respecter la délicatesse du style et de forme que les Français, et surtout les *Françaises*, exigent toujours dans un ouvrage.

(*Note du trad.*)

Ruinetti tourna encore les yeux vers Zamperri , et dit : — J'ai compris. — Puis se tournant vers moi : — Soyez tranquille , aujourd'hui vous serez interrogé , et après l'interrogatoire vos fers vous seront ôtés.—

X

Une petite cellule , au milieu des prisons , servait de tribunal. Peu importait qu'elle fût très-étroite, puisqu'elle ne devait contenir que trois personnes : le juge, le greffier et l'accusé.

Quand j'y entrai, le juge, qui se promenait avec gravité , s'arrêta en me toisant de la tête aux pieds. De mon côté je le fixai immobile , sans détourner une seule fois le regard.

Il m'indiqua poliment un siège en réprimant un soupir. Il prit ensuite une liasse de papiers , que je reconnus être miens, lorsqu'il les déploya sur la table. Comme parmi ceux-là il n'y en avait aucun sur lequel je ne pusse , à l'instant même, donner des explications satisfaisantes , je fus rassuré.

IX

Il était évident que le juge cherchait dans l'expression de mes traits, plus encore que dans mes réponses, à pénétrer ce qui se passait en moi. J'en faisais autant à son égard; et jamais le premier je ne baissais les yeux; j'affectais, au contraire, soit en parlant, soit en écoutant, de le regarder toujours en face. Lorsqu'il riait, je riais aussi: lorsque son geste annonçait la satisfaction de ce que je parvenais à rompre une lance près de m'atteindre, je m'empressais, par une démonstration non équivoque, de témoigner de ma reconnaissance envers le sort qui m'avait accordé un juge aussi humain; lorsqu'il semblait se rembrunir, parce que mes réponses lui paraissaient moins lucides, je le priais de me répéter la question, pour m'assurer si j'avais mal compris: puis, modifiant ma réponse, je hochais la tête pour exprimer mon étonnement, non de son manque d'intelligence, mais de ce que je

n'avais pu résoudre de prime abord ce qui eût été facile pour un enfant.

XII

Ce premier interrogatoire fut relatif à des lettres et à un fragment de discours républicain. Beaucoup de ces lettres m'avaient été adressées par l'abbé Joseph Maccolini; quelques-unes par le comte Édouard Fabbri; d'autres par Antoine-Dominique Farina.

Je détruisis, sans la moindre peine, les préventions qui s'étaient élevées sur divers passages des lettres de Maccolini et de Fabbri. Il me demanda quand, et en quel lieu, s'étaient formés des liens d'amitié entre moi et ce dernier. — Je répondis qu'ayant connu Fabbri par la renommée que lui avaient acquise ses tragédies, j'avais formé le désir de le connaître personnellement, et qu'enfin j'avais saisi l'occasion que m'offrirent ses infortunes, quand il fut conduit dans les prisons

de ma ville natale, où je le visitai; que c'était dans ces mêmes prisons que notre réciproque amitié avait pris naissance, et qu'elle s'était accrue, de mon côté, avec le temps, à mesure que croissait mon admiration pour les vertus et pour la puissante éloquence de cet écrivain.

Était-ce contre le comte un nouveau grief aux yeux des satellites du pape? Peut-être. Quoi qu'il en soit, le respect que je professais pour cet esprit élevé, je dirai même magnanime, ne me permit point la dissimulation. Au reste, de quices vertus, causes principales de ses malheurs, étaient-elles ignorées? De ce qu'il avait victorieusement prouvé la fausseté de l'accusation dirigée contre lui comme conspirateur, ses juges tirèrent cette conclusion : — *Qu'il soit condamné pour n'être point conspirateur.* — Cela paraîtra une fable... mais il n'est que trop certain que l'avis qui prévalut dans la discussion des juges fut celui-ci : — *Attendu que le comte Fabbri n'a trempé dans aucune des conjurations qui eurent lieu contre l'Etat, afin de pouvoir*

les dominer toutes, il sera condamné à..... années de prison. (C'est , je crois , à vingt-cinq ans ou davantage.)

XIII

Les sens ambigus se trouvaient dans les lettres de Farina. Comment prouver que ce n'était point le langage d'un conjuré ? Voici, en peu de mots, de quoi il s'agissait.

Farina avait écrit la *Vie de Bonsignore*, évêque de Faenza ; mais les prêtres-censeurs ne l'ayant point approuvée, parce que publier les vertus de celui-ci était faire ressortir les défauts des autres, Farina imagina un stratagème pour obtenir l'assentiment refusé. Le censeur de Ravenne se nommait Saporetta, moine d'une certaine indépendance de caractère, mais l'ennemi de Farina, parce que ce dernier avait publié la traduction de quelques sermons de saint Augustin, dans lesquels les mauvaises mœurs du clergé étaient flagellées. Farina craignant, avec raison, que le moine n'approuvât point son

dernier ouvrage, m'écrivit de le présenter comme l'œuvre du comte Gucci, bien vu du moine, et notre intime ami, complice de ce petit manège... Le tour réussit. L'ouvrage parut, mais il valut bientôt au moine le ressentiment de plusieurs évêques qui lui firent perdre sa charge de censeur; tandis qu'ils envoyèrent, en même temps, Farina faire pénitence dans un couvent de capucins. On peut juger par ce qui vient d'être dit, combien il était important que les lettres que je recevais par la poste (et qui, par conséquent, étaient soumises à l'investigation de la police), fussent obscures.

XIV

Restait à justifier le lambeau de discours écrit de ma main.

Lorsque je suivais les cours d'éloquence au collège, le professeur nous donna, un jour, pour composition, l'allocution que

Cola de Rienzi dut adresser au peuple romain pour le pousser à reconquérir sa liberté sur les papes, qui avaient alors leur siège à Avignon. Inadvertance, sans doute, de la part du bon ecclésiastique, notre professeur, qui ne réfléchit point qu'un discours de ce genre aurait dû le scandaliser; car, comment exciter un peuple à briser un vieux joug, sans lui persuader que le joug est fait pour les animaux, et non pour l'homme? Par quel moyen inspirer l'enthousiasme pour la liberté, sans montrer celle-ci sous les plus vives couleurs?

Le professeur d'éloquence n'avait pas songé à tout cela. Et mon bon juge prit le parti d'en rire.

XV

IVX

L'interrogatoire terminé, et les soldats prêts à me reconduire en prison, je m'adressai au juge en ces termes: — Monsieur le juge, que je sois ou non coupable, c'est

ce que vous ni d'autres ne pouvez savoir quant à présent. Mais ce que vous savez bien certainement, c'est que ma mère est innocente. Je la laissai malade, et tellement anéantie, que je doute qu'elle ait la force de soutenir l'affliction que va lui causer mon emprisonnement. Si vous compatissez au malheur de ceux qui ne vous ont jamais offensé, je vous supplie d'accorder à ma mère la grâce de recevoir mes consolations par correspondance; car sans cela elle mourra infailliblement. Alors... à moi la douleur; à vous, monsieur, le remords d'avoir achevé de la pousser dans la tombe.

Le juge m'écouta avec beaucoup d'attention. Il réfléchit : puis il me répondit : — J'y penserai.—

XVI

De retour à la prison, on m'ôta mes fers.

Le tour de garde d'un maréchal des logis

nommé Bianca arriva. Sa physionomie respirait la bonté ; et ses procédés à mon égard furent toujours bons. Je me prévins en sa faveur du jour où je le vis se promener dans le corridor en société d'autres militaires. Ceux-ci marchaient avec arrogance, tandis que lui, l'air contristé, semblait vouloir éviter la vue des prisons, afin que ses camarades ne s'aperçussent point de la répugnance qu'elles lui inspiraient.

Après qu'il m'eut fait donner les vivres pour la journée, il s'approcha de moi, et m'ayant glissé furtivement, dans les mains, une tabatière, il s'esquiva en refermant la porte. Dieu sait combien ce don m'a été agréable, offert de la sorte !

Il reparut une demi-heure après, et me dit : — Avez - vous maintenant la tête un peu plus libre ? —

Je courus pour le remercier ; mais, il prit dans un panier un beau fruit, et me prévenant par ces mots : — Maintenant, rafraîchissez-vous le palais : — il me le donna :

un autre suivit bientôt; puis un autre encore, jusqu'à ce que je ne sussé plus où les mettre.

XVII

J'espérais avoir ce jour-là même le matelas, les draps et les autres objets réclamés, car j'éprouvais un grand besoin de me déshabiller pour reposer. Outre que les fers et l'excessive dureté de la paillasse me privaient de tout sommeil, ils m'avaient brisé le corps. Mes espérances furent déçues.

Le lendemain je fis appeler le lieutenant Zampieri. Il vint, mais rouge de colère, et me dit : — Que voulez-vous de moi ?

— Je désirerais les objets que je vous ai prié de m'accorder.

— Si ce petit monsieur était le seul ici à contenter, il serait déjà servi... Lorsqu'on s'est fait mettre dans ces lieux, il faut savoir prendre patience. — Et là-dessus il me jeta la porte au visage.

— Patience donc! — m'écriai-je. Et je m'assis sur la paille.

XVIII

La sentinelle qui venait d'entendre ces paroles s'approcha du guichet et me dit :
— Les objets qui vous sont destinés sont ici depuis trois jours. Le lieutenant est un misérable. —

Je fis, alors, appeler le maréchal des logis de garde, et je le priai de prévenir Zampieri que j'avais besoin d'une feuille de papier et d'une écritoire pour écrire au colonel Ruinetti. Le message produisit bon effet, car le lieutenant revint aussitôt vers moi, avec des manières toutes différentes de celles qu'il avait eues d'abord, et m'assura qu'il était inutile que j'écrivisse, puisque je devais recevoir ces objets avant une heure.

— Cela étant, dis-je, je n'en demande pas davantage. —

XIX

Enfin, on s'exécuta ; mais non sans débats entre Zampieri et moi. Il insistait pour que j'échangeasse contre de vieux vêtements qu'il avait choisis dans mes hardes de maison, les habits que je portais, et qu'il prétendait vouloir conserver en dépôt chez lui.

— Laissez-moi les uns et les autres, lui disais-je. — Mais lui qui croyait n'être considéré qu'en raison de la manière dont il était vêtu, espérait me rendre méprisable s'il parvenait à me faire endosser mes vieilles hardes. Telle, du moins devait être son opinion, puisque j'appris, lorsque Branca se trouva de nouveau de garde, que les prisonniers étaient libres d'avoir de quoi se changer au moins une fois ; il ajouta qu'il ne serait pas impossible que l'on accordât même quelques livres.

— Des livres !... m'écriai-je. De grâce, donnez-m'en quelques-uns, si une telle faveur nous est réservée. —

Il me promit d'en adresser la demande à la Commission, et, en attendant, il me fit donner un sorbet dans un grand verre enveloppé dans une feuille imprimée, soit par hasard, soit pour me donner quelque chose à lire, autant que cela dépendait de lui.

XX

On était au mois d'août, et dans ma cellule exposée au midi, pas le plus léger souffle d'air. C'était une fournaise que ma prison ! Il n'est donc pas nécessaire de dire si le présent me fut agréable. La feuille imprimée ne m'était pas moins précieuse : tant à cause de mon inexprimable besoin de lire, que parce que je croyais la devoir plutôt à l'esprit de charité de ce jeune homme, qu'à l'effet du hasard.

C'était des octaves de l'Arioste ; édition in-folio, ancienne et correcte. Les revendeurs effeuilleraient-ils ainsi, pensais-je, les ouvrages de l'Arioste, ou est-ce plutôt un moyen que

la charité emploie pour soulager des malheureux? Je veux croire à cette dernière idée.

XXI

J'étais donc dans l'attente de deux choses : écrire aux miens et avoir des livres. J'obtins l'un et l'autre le jour de mon second interrogatoire. Le juge m'accueillit avec une grande cordialité et me dit : — J'éprouve du plaisir à vous annoncer que votre prière a été exaucée. A la vérité, plutôt en considération de votre mère souffrante, que par aucun autre motif. Je ferai parvenir moi-même les lettres et les réponses, non cachetées. Vous êtes le premier auquel on ait tant accordé ; puissiez-vous n'en point abuser. Vous avez aussi demandé des livres : lesquels voulez-vous ? En attendant, voici du papier : écrivez. —

Je témoignai au juge ma reconnaissance, dans les termes que je crus le plus propres, dans cette occasion, à la lui exprimer conve-

nablement : et j'écrivis ma première lettre.

L'interrogatoire continua relativement aux papiers dont j'ai déjà parlé, et s'acheva sans autre incident, si ce n'est qu'à la vue de deux lettres d'Antoine Saffi, la figure du juge s'altéra si extraordinairement, que j'en restai stupéfait.— Saffi!... répétait-il. Quelle est sa condition? d'où est-il?

— Antoine Saffi est citoyen de Forli, et noble de naissance.

— Ah! j'ai tant connu... Sa mère vit-elle encore? et lui, que fait-il? où demeure-t-il? quelle est son opinion sur les affaires politiques? Dites-moi bien la vérité.—

Je répondis:— Je ne connais pas la mère; mais je suis l'ami du fils. Il habite Bologne. Amant passionné des lettres, il ne s'occupe point des misères de la politique. Il écrit; et purement. La musique fait son délassement; et il est d'une force remarquable sur la flûte.—

Ces renseignements remplirent le cœur du juge de tant de joie, qu'en dépit des efforts

qu'il faisait pour la réprimer, et reprendre son maintien grave, quelques larmes mouillèrent ses paupières et trahirent son émotion. Quelle en pouvait être la cause?... Je ne saurais le dire.

XXII

Dans le cours de l'interrogatoire il me fut demandé pourquoi j'avais extrait un aussi grand nombre de fragments des auteurs prohibés.

— Avez-vous la permission de les lire?

— Non, monsieur, je suis pauvre, et n'ai jamais pu l'acheter¹. Mais mon confesseur en

¹ Infortuné pays! quoi!... pour de l'argent le pape permet qu'on lise des livres jugés, par son gouvernement, contraires à la morale chrétienne et à sa politique?... C'est à n'y pas croire. Et pour achever cette curieuse révélation, l'auteur nous apprend que le confessionnal est aussi un tribunal de police. Cependant, il est juste d'ajouter, après tout ce qui est connu sur l'interminable histoire des abus du pouvoir prêtre, que s'il reste quelque chose capable d'étonner, c'est la pusillanimité, pour ne pas me servir d'une autre expression, du peuple qui souffre de semblables choses de nos jours. Pauvre Italie! Pauvres Italiens! (Note du trad.)

était instruit et ne m'en fit point de reproches lorsqu'il sut que je les lisais avec le désir d'essayer un jour mon esprit à les réfuter.

— Et ces papiers qui ont trait aux principaux secrets de la franc-maçonnerie, reprit le juge en me les plaçant sous les yeux ; est-ce aussi pour les réfuter... ?

— Jetez un coup d'œil , je vous prie , sur ces billevesées... Pourquoi donc supposeriez-vous que je les aie rassemblées ici , si ce n'est pour y trouver le sujet d'une satire ? —

Le juge dissimulait difficilement son envie de rire. Je répondis avec ironie aux autres questions , et c'est ainsi , gaîment et en plaisantant , que le second interrogatoire se termina. Cette bonne humeur de part et d'autre semblait dire : « Je désire que nous nous entendions. » Je doute encore si nous nous entendîmes.

XXIII

Des livres me furent donnés trois jours après, avec une petite table et une chaise. Dès lors la prison me parut moitié moins triste. Je caressais ces livres, je les serrais contre ma poitrine l'un après l'autre, et je les baisais avec transport.

Je lisais jour et nuit avec une si grande quiétude d'âme que je ne songeais presque plus au lieu où j'étais ; quand, par pitié (je le suppose du moins), un soldat de garde, croyant m'être agréable, me troubla par ces mots :
« Il y a sans cesse de nouveaux emprisonne-
» ments, et l'on ignore quand ils cesse-
» ront ; la Romagne est frappée d'épouvante
» et de douleur ; la discorde est profonde
» parmi les conjurés. Des traîtres, encore in-
» connus, existent au dehors, et l'on en dé-
» signe deux dans les prisons, les nommés
» Raulli et Losada, achetés par les séduisan-
» tes promesses de la Commission. » Ainsi me parla le soldat.

N'ayant jamais eu, du reste, aucune relation avec ces hommes, parce que je les connaissais depuis longtemps pour de mauvais sujets, je ne pouvais rien redouter, quant à moi, de leur défection : cependant, en apprenant qu'ils avaient trahi, et qu'ils déshonoraient ainsi la société, j'en gémis du fond de l'âme. J'étais en outre irrité par la témérité que montrait la Commission dans les préparatifs d'une large vengeance qu'elle méditait pour Rome, et je m'affligeais, à l'avance, du deuil qui devait en résulter pour tant de familles.

Dans les dispositions de tristesse où était mon esprit, j'eus besoin de répondre pour la troisième fois à ma mère ; ce que je fis dans des termes tels, que ceux qui savent combien, dans les états pontificaux, on doit être circonspect dans ses paroles (mes parents avaient soin de divulguer les miennes le plus qu'ils le pouvaient), ne s'étonneront pas qu'en songeant aux expressions que contenait cette lettre, j'eus la crainte qu'elle ne sortît pas des mains des juges.

Lorsque je fus informé qu'elle était arrivée à sa destination , ma hardiesse s'en accrut au point que les deux lettres qui suivirent ne furent point envoyées. J'y démontrais, avec une entière franchise, comment j'aurais surmonté les volontés (quelque puissantes qu'elles fussent) de ceux qui conspirent ma perte, puisque je reconnaissais, à des marques infaillibles, que ma défense était entre les mains de Dieu.

XXIV

Ce Finina, dont j'ai déjà parlé, continuait à me molester par actes et par les propos les plus outrageants, toutes les fois que l'absence de témoins lui permettait de le faire impunément. J'eusse désiré m'en plaindre, si je n'avais craint que ce méchant homme ne fût plutôt cru, sur parole, que moi.

Un jour qu'il était de garde, en entrant dans ma prison avec les soldats préposés au service des corvées de propreté, il s'approcha de mon

lit et me dit : — Veux-tu manger ce matin ?
 Quoi ! tu ne réponds pas, imbécile ? —

Je m'élançai furieux hors du lit, proférant je ne sais quelle menace qui le fit fuir et tirer précipitamment la porte à lui ; je m'en approchai, et j'entendis les soldats lui reprocher ses mauvais procédés. Je demandai du papier et un encrier pour écrire au colonel ; une heure après cette scène, le lieutenant Zampieri me les apporta lui-même avec une feinte politesse¹.

J'assurai que ma colère était passée ; que je me contenterais qu'il priât cet homme de ne plus troubler ma tranquillité.

¹ Il paraîtra étonnant aux lecteurs français qu'il existe des pays où l'on trouve des soldats et des officiers servant volontairement de geôliers et de familiers à l'inquisition, voir même d'agents provocateurs et de *moutons* (a), dans les prisons. Ces pays-là n'ont-ils pas besoin d'un 89 pour purifier l'atmosphère empestée de servilisme, de corruption et d'abnégation de toute dignité d'homme, qui les fait végéter dans un si honteux marasme moral ?

Eh bien ! ces mêmes Italiens ont jeté à la face de la postérité la terrible nuit des *vêpres siciliennes* !... Quelle masse de réflexions vient ici accabler l'esprit de celui qui médite sur de tels contrastes ! (Note du trad.)

(a) On a donné le nom de *moutons* aux prisonniers que la police emploie pour espionner leurs camarades.

Je savais que, sa conduite étant connue de tous les soldats, le lieutenant n'aurait pu se dispenser, en dépit de son mauvais vouloir, d'en rendre compte au colonel : ce qui ne manqua pas d'arriver comme je l'avais prévu, puisqu'il fut ordonné que j'écrirais ma plainte, et qu'en attendant, le brigadier Finina serait détenu pendant trois jours. A cette occasion le colonel Ruinetti adressa aux soldats une réprimande sévère et des menaces contre quiconque oserait, à l'avenir, offenser les prisonniers.

J'écrivis, mais en quelque sorte par obéissance, et plutôt dans l'intention d'obtenir de la générosité du colonel la remise de la peine infligée au brigadier, qui, néanmoins, subit quinze jours de prison, et fut contraint de venir me faire des excuses ; il se servit d'expressions si humbles, que je m'affligeai presque de la peine qu'il avait subie, en me sentant rougir intérieurement pour lui de tant de bassesse.

XXV

La punition de cet homme me rappelle un étrange soupçon auquel j'ose à peine m'arrêter.

Un maréchal des logis surnommé *la Hyène*, homme pour le moins aussi barbare que Finina et Zampieri, avec lesquels il semblait lié d'étroite amitié, était de garde aux prisons. Sa perversité le faisait, en outre, désigner publiquement comme un des satellites les plus zélés et les plus privilégiés de la Commission. Cet individu entra à l'heure du dîner, suivi de deux soldats, dont l'un me portait la soupe avec le bouilli, et l'autre du pain et un petit bocal de vin, qu'ils posèrent sur la cheminée. Lorsqu'ils furent sortis, je mangeai la soupe et un peu de viande; puis je saisis le bocal, mais à peine eus-je bu deux gorgées du vin qu'il contenait, que je fus obligé, comme par un mouvement involontaire, de rejeter la seconde, parce qu'elle produisit sur mon palais une sensation âcre, et une forte

action astringente sur le pharynx. Je m'approchai de la petite ouverture pratiquée dans la croisée, avec l'intention d'y examiner le vin, et je vis surnager à sa surface de nombreux points luisants qui avaient l'apparence micacée.

- Je m'imaginai qu'ils pourraient bien être de l'arsenic. Mais je n'éprouvai réellement de l'inquiétude que lorsque je me ressouvins à quelle espèce d'homme j'avais à faire ce jour-là. Aussi m'empressai-je de boire une certaine quantité d'eau, puis je provoquai un vomissement.

XXVI

- Je frappai ensuite avec insistance à la porte, et je demandai au factionnaire, qui accourut aussitôt, qu'il eût à appeler le maréchal des logis de garde, lequel ayant entendu que j'avais découvert le poison, et que je lui demandais du lait pour en apaiser les effets, pâlit, lorsqu'il voulut me répondre,

bégaya quelques mots, et s'en fut tout hors de lui.

Il revint une demi-heure après, accompagné d'un officier et de trois brigadiers. Et tandis que ceux-ci m'interrogeaient avec l'intention manifeste de tourner en ridicule mes réponses, quelles qu'elles fussent, *la Hyène* s'approchait de la cheminée en étendant le bras pour s'emparer du bocal, quand je le saisis avec force par le bras en lui disant : — Arrête !... tu ne toucheras pas à ce vin avant qu'il n'ait été examiné par des chimistes. — Il se retira.

— Homme indigne ! me criait un des brigadiers : allons, raconte : voyons, à quelle fin cette méchanceté ? — J'étais intimidé et presque tenté de me justifier, lorsque le maréchal des logis sauta à l'improviste sur le bocal, et il en versa promptement à terre le contenu ; puis il s'enfuit.

Les brigadiers et l'officier, n'ayant plus besoin d'autres explications, s'en allèrent sans ajouter un mot.

XXVII

Depuis environ deux mois aucune nouvelle des miens ne m'était parvenue , et je m'en affligeais, lorsque le juge m'accorda la permission d'écrire.

Je ne m'écartai point de ce que je m'étais proposé d'abord , malgré le danger que courraient mes lettres d'être détruites ; je continuai d'écrire selon mon cœur , et , dans une d'elles , je racontais ainsi un songe que j'avais eu : — « Il y a trois nuits ma sœur » Marie m'apparut , rayonnante de la gloire » des bienheureux. Que son costume était » simple et candide ! Une tunique éblouissante de blancheur la voilait jusqu'aux » pieds ; une écharpe d'azur étreignait sa » taille ; sa tête était ornée d'une guirlande » de roses , et ses beaux cheveux d'or , relevés » en tresses pressées , s'harmoniaient avec sa » douce et ravissante figure de vierge. Elle » avait les bras et les pieds nus. La bonté de

» son regard, ses traits purs et suaves en fai-
» saient un miracle de beauté. Elle planait
» dans les airs, et huit séraphins lui formaient
» une auréole. Je l'admirai avec ce fervent
» respect qu'inspirent les choses divines, puis,
» la voyant ainsi entourée d'esprits célestes, je
» lui demandai quelle place elle occupait dans
» les demeures éternelles. Elle me répondit
» avec une indéfinissable expression d'affabi-
» lité et de majestueuse douceur : « Entre
» toutes les saintes, je suis une de celles qui
» sont le plus aimées de Dieu ; les anges qui
» m'accompagnent sont tes frères : celui-ci est
» Romulus, celui-là Charles, voici Diego ;
» puis, après m'avoir nommé tous les autres,
» en me les indiquant du doigt, elle reprit
» ainsi : — Crois-tu donc que tes frères et moi
» nous puissions t'abandonner dans le mal-
» heur ? Nous ne cessons d'intercéder pour
» toi au pied du trône du Tout-Puissant, et
» nous venons t'annoncer, en son nom, que
» tu demeureras longtemps encore prison-
» nier, mais le jour de la délivrance luira

» enfin ; alors ton innocence sera connue de
» tous. En attendant , souffre avec courage et
» résignation ; Dieu te tiendra compte de tes
» souffrances. »

Cette lettre me concilia la faveur de beaucoup de prêtres et de l'archevêque ; ce qui donna à réfléchir à mes juges. Les choses en arrivèrent au point que mon père s'enhardit à demander ma liberté à monseigneur Invernizzi.

XXVIII

Cette humiliation me déplut ; je voulus la repousser dans l'oraison *en action de grâce à Dieu* que je composai un mois après et qui se termine par ces mots : « Calmez , mes chers
» parents , la douleur que vous nourrissez
» pour moi. Que mes souffrances ne vous
» pèsent plus autant ; parce que le Tout-
» Puissant détourne ou émousse le trait que
» décoche la malveillance , et s'il permet qu'il
» fasse quelques blessures , elles deviennent

» douces à supporter dès que le baume de
» sa grâce s'y est répandu.

» Il dissipe toutes les souffrances pourvu
» qu'on élève son regard jusqu'à la gloire
» des bons qui sont en paradis ; gloire qui
» n'est autre chose elle-même que Dieu. —
» Le voir et l'aimer ainsi que les anges :
» là où les yeux se rassasieront en con-
» templant , les oreilles en entendant , la
» langue en parlant , l'esprit en comprenant ,
» la mémoire en se souvenant , la volonté
» en l'aimant , et enfin où chaque sens goûtera
» la plus douce et la plus pure joie ; ce sera
» la suprême félicité. Là , nous jouirons d'une
» existence sans fin , d'une santé sans crainte
» de maladie , d'une richesse sans crainte de
» misère , d'une satisfaction constante et d'une
» gloire sans revers ; parce que Dieu que nous
» y posséderons est tout en toutes choses , de
» même que sans lui toute chose est néant.
» Infortuné qui le perd ; bienheureux qui le
» possède en toute éternité ! »

XXIX

L'instruction des procès était presque terminée, et mille indices laissaient voir clairement le nombre effrayant de peines qui s'amoncelait autour de nous. Dans un danger aussi imminent, plusieurs prisonniers crurent qu'on devait tenter d'exciter le peuple, non à la rébellion, mais à prendre une attitude menaçante qui contraignît le prince à nous accorder une amnistie.

Je fus mis dans la confiance de ce grand secret par l'entremise d'un soldat qui nous était très-dévoué, et l'on me pria d'écrire un appel au peuple au nom de tous les prisonniers, que les conjurés du dehors devaient être chargés de distribuer en temps opportun. J'acceptai la mission ; le soldat me donna du papier, des plumes et une écritoire, et il fut convenu que je tiendrais l'écrit prêt pour le lui remettre à son premier tour de garde aux prisons.

Pour me dérober à la vue des sentinelles,

j'avais entassé mes livres sur le bout de la petite table, tourné du côté du guichet, de sorte que, lorsque j'étais assis, ils me cachaient jusqu'aux épaules. De cette manière, je parvins à écrire sans être aperçu.

Je m'abandonnai, dans cet écrit, à l'impétuosité de mes sentiments, et ma diction fut vivement colorée par la nécessité de convaincre nos concitoyens d'exiger du souverain une amnistie générale, sans laquelle je retombais dans un abîme de vengeance, au moment de toucher peut-être au port.

Ce travail terminé, j'en commençai un autre d'un style plus modéré, dont les arguments étaient tirés des Évangiles. J'avais l'intention de l'adresser à l'archevêque Falconieri, qui, dans ce moment, paraissait disposé en notre faveur. Je lui démontrais combien il serait du devoir d'un pieux pasteur de défendre son troupeau contre la fureur des méchants.

Mais, soit hasard, soit infidélité de quelqu'un, voici venir tout à coup un maréchal des logis avec cinq soldats, m'intimant

l'ordre de les suivre dans une nouvelle prison.

Il n'était pas possible de soustraire mes papiers à l'investigation de tant de regards ; immobile de stupeur , et ne sachant quel parti prendre, mes yeux restaient fixés sur les livres qui les recélaient.

— Ne vous occupez pas des livres , me dit le maréchal des logis, ils ne tarderont pas à vous suivre.—

Je sortis, et je les attendis deux grandes heures, avec une impatience rendue bien douloureuse par mon appréhension. Ils arrivèrent enfin : mais les papiers avaient été découverts et soustraits.

XXX

Ici s'écroula l'édifice sur lequel ma liberté me paraissait fondée, et, dès ce moment, je ne respirai plus qu'une fatigante atmosphère de menaces et de punitions. Ayant été sur-le-champ conduit dans un cachot obscur et malsain, je fus privé de livres, de lit, de table,

d'argent et de tout ce qui m'avait rendu la vie un peu moins insupportable. Les soldats, inhumains de leur nature, bien que l'étant devenus beaucoup moins par obéissance, reprirent cependant en partie leurs allures brutales. Après un intervalle de plusieurs mois, on me soumit à de nouveaux interrogatoires ; on reprit les anciennes accusations, portant sur ce que j'aurais protégé la fuite de quelques amis persécutés, et fabriqué de fausses clefs pour faciliter l'évasion de prisonniers politiques ; je fus interrogé, en outre, sur un soi-disant complot qui aurait eu pour objet de placer des mines sous le palais du cardinal Rivalora, et sous celui de la Commission Invernizzi ; et, enfin, sur une foule d'autres imputations calomnieuses, inventées peut-être par suite de l'instigation de quelque juge, ou par la perversité spontanée d'un certain Mazzoni, président de la *Charbonnerie* et traître vendu, qui ajouta aux vérités qu'il révéla, un égal nombre de mensonges, même de nature à compromettre

ses propres intérêts, comme s'il eût brigué l'infamie.

XXXI

Le gibet m'attendait. Tel était, du moins, le bruit accrédité parmi les soldats et les citoyens : et j'en étais moi-même si persuadé, que je ne pensais plus qu'à bien mourir. Mais la nature récalcitrante, qui n'abandonne pas ses droits, faisait des efforts pour ébranler ma résignation ; et toutes les fois que la pensée me ramenait au sentiment de ma position, l'amour de la vie prévalait en moi ; il me poussait irrésistiblement à chercher s'il ne me restait pas une voie de salut.

Après un long examen, je reconnus que la seule possible était de simuler la folie. Je m'arrêtai donc à ce moyen : mais non, cependant, avant d'avoir dissipé un doute. Il me semblait que feindre en face de l'ennemi pour sauver notre propre honneur, et avec lui la liberté et la vie d'autrui, était quelquefois

excusable ; mais feindre par crainte de la mort, et dans une cause aussi belle , me paraissait une lâcheté. J'hésitai.

Cependant la nature me fournissait bientôt des arguments contraires. C'est lâcheté de mourir, me disais-je, si l'on peut vivre honoré. L'histoire t'en fournit de nombreux exemples : David, tombé au pouvoir de l'ennemi, sauva sa vie en simulant la folie. Solon, pour se soustraire à un danger imminent, feignit d'être fou. Junius Brutus, pour mieux cacher ses projets, funestes aux Tarquins, se servit du même moyen.

Encouragé par ces raisonnements et ces exemples à repousser toute incertitude, j'appliquai mon adresse à simuler la manie, la folie la plus difficile peut-être à imiter entre toutes les autres, et dont l'exécution devait exiger une fatigue de corps et une contention d'esprit capables de détruire la plus forte constitution.

Mais , justement parce qu'elle est plus difficilement imitable, je me persuadai qu'on y croirait avec moins de peine, la raison voulant

que celui qui entreprend de faire une chose nouvelle pour lui et d'une chance très-incertaine, doit choisir la plus facile et celle qui peut s'exécuter avec le moins d'efforts et d'art; comme auraient été pour moi la mélancolie, la démence et l'imbécillité.

Et je ne me trompais pas, car il était si naturel à chacun de soupçonner que je dusse feindre, que, pour convaincre du contraire, il ne m'aurait rien moins fallu que de devenir réellement fou. Plusieurs mois se passèrent avant que tout le monde partageât la même opinion; on y fut enfin amené par ce motif, que l'on regardait comme impossible à un homme, non de simuler la folie au naturel, mais de résister à de si nombreuses, de si constantes et de si excessives fatigues, sans qu'une cause interne et réelle de maladie soutînt la vigueur du corps.

En effet, quoique je fusse alors dans ma vingt-quatrième année et d'une complexion robuste, je crois néanmoins que, sans l'assistance de Dieu, dans lequel je plaçais ma con-

fiance, de si dures épreuves m'auraient donné la mort.

XXXII

Je méditai plusieurs jours l'arrangement de mon projet. Je me disais : de quelle cause apparente ferai-je dériver ma folie ? quel en sera le genre ? comment débiter ? comment la continuer ? quel emploi assigner au corps, au langage ? quel désaccord calculé faire paraître entre eux, pour produire les effets de la vérité gradués selon l'intensité, les variations et les périodes de la manie ?

Et d'abord, comme base de l'édifice sur lequel toutes les autres opérations devaient s'appuyer, il convenait de créer dans mon esprit le personnage que je voulais représenter. A cette création concoururent les circonstances relatives à ma situation ; les idées prédominantes du siècle qui pouvaient avoir eu de l'influence sur mon esprit, mes passions les plus connues, la nature de mes études, les

actions précédentes, et l'exemple de quelques véritables maniaqués.

Mon personnage était donc fils de la peur d'une mort injuste, mais soutenu par l'espérance en Dieu, seul assez puissant pour le sauver. J'y abandonnai, j'y habituai tellement mon âme, que cela lui semblait déjà la réalité... Mais la certitude que Dieu nous sauvera, suppose du mérite à ses yeux. Que si Dieu a de la prédilection pour nous, pourquoi ne nous aurait-il pas aussi choisi comme l'instrument de sa providence, pour opérer quelque grande régénération dans le monde? Cela doit être ainsi, et même ne peut être qu'ainsi. Et voilà un Moïse créé.

Mais Moïse parlait avec Dieu. Sous peu, mon personnage aussi lui parlera, et recevra ses commandements. Déjà il entend des voix d'en haut; autour de lui; de dessous terre. Ce ne sont que des voix humaines pourtant. Mais par quel miracle parviennent-elles à son oreille ?

¹ En lisant ce qui va suivre, il ne faut pas perdre de vue que l'auteur raisonnait comme s'il eût été fou, afin de se préparer à le paraître. (Note du trad.)

XXXIII

Les sciences des corps ont fait, de nos temps, de grandes découvertes ; néanmoins, la principale restait à faire ; mais elle était d'une telle importance, qu'il devait en résulter pour celui qui y était prédestiné, de devenir, en quelque sorte, l'arbitre de presque toutes les lois de la nature. Cette découverte venait d'être effectuée par Tommasini, médecin célèbre, maintenant devenu presque un Dieu. Il voulait régénérer les hommes.

Deux éléments (ainsi raisonnait ma folle science) égaux en pouvoir, mais opposés entre eux, composent l'âme : l'élément *bien* et l'élément *mal*. Deux seuls moteurs existent dans l'univers : l'un et l'autre ne possèdent exclusivement qu'un de ces deux éléments, savoir : Dieu tout bien, et Lucifer tout mal. Ils sont toujours en guerre, et Dieu ne surmonte l'autre que parce qu'il lui est supérieur en immensité. Ils se font aussi la guerre dans

l'homme. Dans l'universalité des effets on voit dominer le bien ; mais dans les individus, le mal et le bien sont alternativement vainqueurs, selon que, dans la composition de chaque âme, l'un ou l'autre de ces deux éléments domine davantage. D'où il résulte que le peuple A, par exemple, est meilleur que le peuple B, en ce que dans la composition des âmes de celui-là le bien se trouve abonder : tandis que dans la composition de l'âme de celui-ci le mal surabonde.

Il en est de même pour les individus. Si une âme se trouve composée de quantité égale des deux éléments, il en résulte un homme en même temps bon et méchant, comme Alcibiade. Si l'élément *mal* est supérieur en quantité à l'élément *bien*, il en résulte un homme plus méchant que bon, et dont la nature peut empirer indéfiniment, l'un des éléments augmentant à mesure que l'autre diminue : c'est-à-dire que sa nature peut empirer jusqu'à ce qu'il devienne un Attila, un Tibère, un Néron, ou tout autre monstre leur

ressemblant. Mais on ne saurait aller au delà , parce qu'il y aurait une âme simple d'élément tout *mal* ; c'est-à-dire que ce ne serait plus une âme d'homme , ce serait Lucifer.

Il en est de même pour les proportions dans l'état opposé. Le bien étant supérieur au mal, l'homme peut être amélioré jusqu'à devenir saint : au delà , rien n'est possible, parce qu'il aurait une âme simplement tout *bien* ; c'est-à-dire que ce ne serait plus une âme d'homme , mais ce serait Dieu. Christ fut tout *bien* , donc Christ fut Dieu.

Ces deux éléments contraires peuvent, dans l'âme de l'homme, être modifiés par les lois, par les exemples, par les enseignements, par l'éducation : mais ces moyens sont de peu d'efficacité, et la modification qu'ils apportent à l'âme, tant dans l'hypothèse du *bien* que dans l'hypothèse du *mal*, n'est qu'apparente, précaire, et ne consiste qu'à contenir l'un, pour laisser un plus libre cours à l'autre. Mais, dès que le prestige cesse (et il peut cesser dans mille circonstances) , ces deux éléments

se combattent de nouveau avec plus d'activité, et produisent cette alternative de biens et de maux, dont le résultat final n'a jamais produit que l'infortune, soit des peuples, soit des individus.

XXXIV

Or, le professeur Tommasini, élevé à la puissance d'un Dieu par sa nouvelle découverte, tenant dans ses mains les secrets de la nature, peut améliorer, dans leur essence primitive, les âmes du genre humain; non avec des sermons ou des fables, mais avec des instruments à lui, invisibles pour tout autre; avec lesquels il insinue dans le corps un je ne sais quel troisième élément, semblable au feu qui purifie et débarrasse l'or du cuivre qui s'y trouve combiné, sans pour cela le diminuer, mais qui le rend plus beau, en raison de la quantité d'alliage dont il le sépare; de même cet élément, ainsi complètement épuré, rend à l'âme le *bien* dans

la proportion des pertes que fait son ennemi, le *mal*.

De cette manière, les hommes deviennent bons par nécessité, et nul doute que, si tous pouvaient être soumis à une pareille opération, le monde ne fût bientôt un paradis peuplé de demi-dieux. Mais l'opération était quelque peu embrouillée et difficile, elle ne pouvait donc s'exécuter sur plusieurs hommes à la fois. Tommasini n'aurait pu repêtrer le monde, puisque sa vie entière n'aurait pu suffire même à la régénération de la moindre ville. C'est pour cela qu'il avait résolu d'élire dans chaque nation quelques *justes*; de leur purger l'âme d'abord, puis de les rendre, à l'aide de ses instructions, les principaux promoteurs de grandes réformes dans les lois, dans l'ordre politique, dans les mœurs et dans la religion : chacun d'eux pour son propre pays.

XXXV

J'étais le premier d'entre ses favoris , et , d'après ce qu'il me disait, son fils, mon cœur lui ayant plu extrêmement dès qu'il le connut, lorsque, près de sa personne, je suivais ses leçons de clinique. Dès lors, je ne doutai pas qu'un Dieu ne parlât en lui. Il entreprit donc de m'initier dans tout ce qui doit être connu d'un régénérateur des nations pour bien gouverner ; l'art de la guerre, l'art de la paix, la religion, les sciences économiques, les sciences naturelles, les sciences du calcul, l'histoire, les langues ; et que sais-je encore ! C'est de vive voix qu'il me donnait ses leçons, ainsi qu'au moyen de certains instruments mécaniques, construits pour parler à l'oreille de quiconque lui plairait, fût-il même éloigné de plusieurs mille lieues, fût-il par delà la lune !

Jugez si mon personnage avait le loisir de s'ennuyer en prison ! Il la bénissait pres-

que comme si elle eût été une école de souffrances auxquelles un guerrier doit être habitué de bonne heure ; comme un lieu de retraite et de contemplation , si nécessaires à celui qui doit être créé législateur.

Jugez s'il doit encore craindre le gibet d'un petit prélat , lui, l'œil droit du Dieu Tommasini , et presque un Dieu lui-même , devant qui la nature , les hommes et les bêtes s'inclineraient pour lui rendre hommage !

Tel était mon personnage. Voyons comment il entra en scène.

XXXVI

Le hasard m'en avait ouvert le chemin. Le suivre jusqu'au bout , et tomber alors dans d'étranges égarements , était un moyen excellent pour faire supposer une disposition ancienne à la folie , et pour la laisser arriver, par degrés, à son complet développement.

Si je l'eusse fait éclater instantanément

après les indices positifs et les données que j'avais sur la punition imminente qui m'attendait, outre que c'eût été faire soupçonner l'artifice, je me serais privé du moyen de démasquer, vis-à-vis des soldats, les ruses voilées de la Commission et de Rome.

Si la parole a souvent été un faible moyen pour désarmer le bras des esclaves, elle me servit du moins à émouvoir les entrailles et la raison de ces soldats, au point que leur haine étant déracinée, et leur pitié s'étant réveillée pour nous, ils ne craignirent pas, ne pouvant faire davantage, de nous donner ouvertement des marques de compassion. La commission en fut inquiète et troublée.

J'ai dit que les voies qu'avait à parcourir une feinte aliénation m'étaient ouvertes. C'étaient mes précédents discours, et particulièrement mes lettres de plus en plus exaltées dans la croyance en Dieu, jusqu'à décrire des apparitions d'anges, et des promesses célestes touchant ma liberté; puis, tout à

coup, dédaignant cette dernière , et l'âme s'élevant à des affections plus sublimes , j'y demandais à Dieu la vertu qui prépare au martyr, et la grâce qui conduit à la gloire immortelle.

Toutes choses qui prouvaient que mon intelligence s'était agrandie par la grâce du Saint-Esprit, et rendue digne d'entretiens miraculeux ; ou que mon esprit se trouvait en état d'aberration, c'est-à-dire acheminé vers la folie.

La Commission ne pouvait adopter la première opinion. Se sachant peut-être indigné, et désespérant pour elle-même de la miséricorde divine, elle la niait pour les autres. Elle inclina donc vers l'adoption de la seconde hypothèse : et, bien qu'elle soupçonnât d'abord quelque supercherie, et qu'elle se tint sur ses gardes pour n'y point tomber, elle s'y précipita, enfin, tête baissée, et n'ouvrit les yeux que lorsque je fus en lieu de sûreté.

XXXVII

Un maréchal des logis (dont j'ai oublié le nom) m'aïda à entrer en scène. Cet individu tenait du renard plus que de tout autre animal. C'est pour cela que la Commission l'employait comme *mouton*.

Un jour il se plaça devant le guichet, et, sans dire mot, il me fixait d'un œil de compassion. — Qu'avez-vous, maréchal ? lui dis-je : vous paraissez mélancolique ce matin ; dites-moi quelque chose.

Après avoir poussé un profond soupir, il répondit : — Hélas ! pourquoi ne suis-je pas un prince ! que de grâces j'accorderais à ces infortunés jeunes gens, et particulièrement à vous, qui me semblez si bon ! Vous, mon cher (il faut que vous le sachiez), vous vous trouvez dans un mauvais cas, et, ce qui est pis, c'est que vous causez vous-même votre perte par votre arrogance. A quoi bon ? quand tous les autres ont parlé, quand tous vous ont chargé de faits

graves ? Imitez-les , rejetez tout sur eux , comme ils ont fait à votre égard , et espérez en la clémence souveraine , qui vous pardonnera. Je sais que la Commission vous aime ; je sais que votre situation lui fait peine.

Il allait entamer, selon l'usage, le chapitre des récompenses et des dons, lorsqu'enflammé par la colère, je l'interrompis ainsi : — Assez ! gardez vos offres infâmes pour les consciences vénales. Qui peut ternir mon innocence ? Ce n'est pas la calomnie, ni la faiblesse d'autrui. Au reste, je ne crois pas ce que vous me dites. S'il en est ainsi, cependant, que les autres se déchargent sur moi de leurs fautes, je n'ai, moi, d'inculpations à diriger contre personne. Je ne connais pas les secrets d'autrui ; mais, en fût-il autrement, je me tairais. Quant à la clémence souveraine, je ne saurais qu'en faire ; elle peut profiter au coupable, non à moi. Dans tous les cas, ce n'est pas moi qui offense le souverain, mais bien le souverain qui m'offense. C'est donc à moi de pardonner. Il peut m'envoyer de l'or et

des offres corruptrices, offres dignes de lui, mais j'accepterais plus volontiers le supplice, comme le don le moins infâme qu'il puisse me faire.

Pendant que je parlais ainsi, le maréchal des logis me disait, en cherchant à me calmer de la voix et du geste : — Paix... moins haut, je vous en prie ! — Je n'en élevais que davantage la voix pour être entendu des soldats qui nous environnaient.

XXXVIII

Dès ce moment je n'attendis plus d'autre excitation pour parler aux soldats. Mes allocutions étaient brèves, mais, chaque jour, de plus en plus véhémentes. Je leur énumérais ainsi les infamies du pouvoir absolu, rendues plus insupportables encore, dans les États pontificaux, par le double joug sacerdotal et politique : l'action du gouvernement de Rome sur toute l'Italie, disais-je, est une plaie profonde, et aujourd'hui, lorsque le prêtre est

juge, ou soldat, ou gouverneur, ou roi, il n'a plus l'âme chrétienne. J'ajoutais : — Le pape règne, non par les lois, mais par son seul caprice et par la terreur, mais selon l'intérêt et les passions de ses ministres. N'en sommes-nous pas une preuve, nous, accusés on ne sait de quel crime? nous, qu'on ne confronte pas avec l'accusateur, avec les témoins; nous enfin à qui l'on refuse non-seulement la défense à huis clos, mais encore la défense soit par nous-mêmes, soit par un avocat? Et puis, m'écriais-je, le prince ne se sert pas d'un droit en imposant à son gré la prison, en envoyant au gibet, il ne se sert que de la force brutale. Ce ne sont pas là des sentences, ce sont des assassinats ¹!

¹ Quelques lecteurs trouveront sans doute comme moi que l'auteur met plus que de la tiédeur dans ses plaintes contre la tyrannie qui humilie et écrase son pauvre pays. Moi qui suis, en ma noble et belle qualité de Français, brûlant de bon droit, de justice, de liberté et de vraie religion, j'éprouve le besoin d'ajouter un mot à cet affligeant tableau.

Ainsi, sous le *gouvernement* du chef de l'Église du Christ, point de défenseur pour les accusés politiques; point de témoins; point de publicité des séances du tribunal accusateur; rien qui puisse vous venir en aide, rien qui vous puisse jeter au cœur une lueur d'espoir, car

De propos aussi hardis prononcés dans un pays esclave, avec l'impétuosité d'une rude franchise, par un homme emprisonné et sous le poids de graves accusations, causaient, sur le plus grand nombre, la stupéfaction; sur d'autres, la conviction; et sur le très-petit nombre, la colère et le dépit. Néanmoins, ceux-ci dissimulaient, et ils n'osaient s'opposer à l'ex-

la sentence est déjà prononcée, lorsqu'on vous traîne devant ces hommes iniques, choisis par la haine du prince pour servir d'instruments à ses vengeances!!! nulle garantie, enfin, pour la liberté et la vie des citoyens.

Tout, absolument tout, hommes, choses matérielles, et ce qui est du domaine moral, devient, de fait, matière brute que le prêtre manipule, triture, et façonne, selon les suggestions de ses goûts, de ses caprices, de ses vices, de sa cupidité sans bornes, et de toutes les passions honteuses, contre lesquelles, cependant, il est appelé à s'élever.

Et de la religion du Christ, qui a lui sur le monde pour y briser l'esclavage, pour y régénérer l'homme, des prêtres impies ont osé faire un moyen de tyrannie, d'abrutissement, de corruption!!! Honte, honte et malheur sur eux, car le Christ leur demandera compte de leur iniquité!!!

J'éprouve, du reste, le besoin de dire que je n'attaque ici que le prêtre prévaricateur, laissant à chacun la place qui lui appartient; au clergé de France, surtout, la louange qu'il mérite pour sa modération, sa charité évangélique, et les autres vertus chrétiennes qui l'honorent et le distinguent. (Note du traducteur.)

plosion des sentiments, que des symptômes infaillibles (dangereux pour la tyrannie) leur montraient dans la majorité de leurs camarades. Ces symptômes étaient une contorsion convulsive du corps, comme il arrive aux personnes atteintes de douleurs aiguës dans les viscères ; des regards lancés vers le ciel, en frappant la terre du pied ; enfin les larmes que versaient plusieurs d'entre eux, quand, surtout, je les excitais à jeter loin d'eux leurs armes de sicaires. Et je terminais mes allocutions par ces paroles de saint Jacques :

- » « La miséricorde survivra au jugement.
- » » Celui qui n'eut point de miséricorde,
- » » sera jugé sans miséricorde. A quoi vous
- » » servira, mes frères, de dire, nous avons la
- » » foi, si vous n'avez point les œuvres?... La
- » » foi pourra-t-elle vous sauver? Mais quel-
- » » qu'un vous dira : Vous avez la foi, et moi
- » » j'ai les œuvres ! Montrez-moi votre foi sans
- » » œuvres, et je vous montrerai ma foi par
- » » mes œuvres.
- » » Ainsi que le corps est mort sans l'âme,

» de même la foi sans œuvres est morte. »

Puis je continuais : — Travaillez donc, mes frères ; ou, au moins, gardez vous de rien faire contre la miséricorde et la charité. Jetez loin de vous l'opprobre de ces armes, ce sera un acte glorieux pour vous, et plus honorable encore pour l'humanité ; il remplira le cœur des tyrans de confusion et d'épouvante. — Alors, du milieu des soldats, s'élança vers moi un officier, ému et les bras ouverts : — Taisez-vous pour l'amour de Dieu, monsieur ! me disait-il. Apaisez-vous ; vous voulez donc absolument vous perdre ? Apaisez-vous, je vous en conjure ! Tournez vos espérances et vos prières vers le souverain : je suis convaincu qu'il vous exaucera.

Après l'avoir embrassé, je lui répondis par ce verset du psaume cxvii de David :
« Le Seigneur est mon soutien. Je ne crain-
» drai pas la haine de l'homme. Le Sei-
» gneur est mon soutien, et je mépriserais
» mes ennemis. Mieux vaut se confier à Dieu
» qu'aux hommes. Mieux vaut placer son

» espoir en Dieu que dans les princes. Je ne
» mourrai pas, mais je vivrai : et je raconterai
» l'œuvre du Seigneur. »

XXXIX

Les harangues terminées, j'eus recours aux Psaumes de David, qui étaient plus en rapport avec ma situation. J'en déclamai un grand nombre à haute voix la nuit et le jour, le plus fréquemment les XVI et LXXX, déjà traduits par moi.

Après une si forte exaltation de sens, et une si grande audace de paroles (dont la moitié eût été de trop, non-seulement pour me perdre, mais même pour perdre le moins suspect des sujets de S. S.), il paraissait qu'il dût m'en rester peu d'efforts à faire pour convaincre autrui que j'étais fou. C'est ainsi, du reste, qu'on appelle toujours celui qui jette la vérité nue à la face des tyrans ; le Christ l'apportât-il à la terre une seconde fois, les pharisiens le déclareraient atteint de folie.

Pour faire accréditer de plus en plus, et maintenir ce jugement dans l'opinion, je passai à de nouvelles démonstrations, que je faisais, par degrés, croître en extravagance. Je m'agitais sans cesse, courant çà et là; je fixais mes regards à terre pendant que je demeurais longtemps immobile à la même place, puis je les relevais vers le ciel; tantôt je m'agenouillais et je me prosternais; quelquefois, adossé au mur, les bras ouverts à la manière d'un crucifix, je balbutiais des mots entre les dents, et je continuais de la sorte nuit et jour, surtout pendant la nuit, afin de laisser croire que je ne dormais pas, et pour être mieux observé par les surveillants, que mes cris et le bruit que je menais tenaient en haleine.

XL

Des choses qui m'avaient été accordées d'abord, et retirées depuis, il me restait une bougie filée, que j'allumais quelquefois lors-

que, n'ayant point de mouchettes, j'étais obligé d'éteindre la lampe pour la moucher avec les doigts. Je conservais cette bougie, enveloppée d'une feuille de papier, dans une poche où, par hasard, les soldats n'avaient jamais fouillé. Je la pris et je la découpai en douze petites parties égales. Ensuite, ayant déchiré en deux longues bandes la feuille de papier, je les collai l'une sur l'autre, en forme de croix, au moyen de mie de pain, sur les carreaux de la fenêtre, qui était précisément vis-à-vis la porte; et aux deux côtés de cette croix, je fixai avec de la cire, mes petits lampions, trois à trois, disposés en deux files; de manière qu'allumés autour de cette croix, ils représentaient un petit autel; je m'agenouillai devant, les bras ouverts, et je commençai à haute voix une sorte de confession générale à Dieu, non-seulement de tous les péchés que j'avais faits, mais encore de péchés imaginaires; puis des délits politiques vrais ou faux, dont je savais avoir été accusé, et des délits réels ou sup-

posés, imputés aux autres prisonniers, m'en déclarant l'unique auteur, et, comme tel, en appelant exclusivement le châtement sur ma tête, ou le pardon, si la miséricorde de Dieu pouvait me l'accorder.

Je continuai ainsi mes cris jusqu'au point du jour, ou, pour mieux dire, jusqu'à ce que la voix me manquât.

XLI

Ma confession terminée, je me promenai à pas lents dans ma prison, affectant un visage sérieux, et donnant à entendre par diverses attitudes et par quelques mots entrecoupés, que je m'entretenais avec le Seigneur, le remerciant de m'avoir pardonné mes fautes, et lui promettant de remplir avec zèle la mission à laquelle sa bonté me destinait.

Pour me mettre en communication plus intime avec lui, il me fallait la communion; mais, n'ayant à ma disposition ni pain consacré, ni prêtre pour me l'administrer,

j'entrepris d'y suppléer par moi-même ; j'étais donc spontanément ma chemise, que je passai par-dessus mes habits, en guise d'aube, et ayant formé de ma cravate de soie deux longues bandes, je les fis descendre de mes épaules sur la poitrine en guise d'étole. Je me trouvais ainsi transformé en prêtre.

Je ne raconte pas ceci pour m'en faire un mérite, car je déclare que je ne renouvelerais pas maintenant cette représentation de choses saintes, pour quelque motif que ce fût. J'ai dû seulement dire toute la vérité.

XLII

Je lavai ensuite une écuelle de terre, je l'essuyai avec un pan de l'aube, et j'y plaçai un morceau de pain ; puis, ayant posé l'écuelle sur la cheminée qui me servait d'autel, et accompli les cérémonies de la consécration, je fus interrompu par un appointé (*vice-brigadier*), suivi de deux servants qui,

selon l'usage, devaient emporter la vaisselle malpropre.

L'appointé, s'approchant de moi, me dit :
— Donnez-moi cette écuelle. —

Je la tenais serrée, avec les deux mains, contre ma poitrine, et je demeurai immobile, sans sourciller.

— Donnez-moi cette écuelle, entendez-vous? — répéta-t-il.

Me tournant alors vers lui avec la plus grande dignité possible : — Va, démon! — lui dis-je; et je lui crachai au visage.

Pour toute reponse il se précipita sur moi avec tant d'impétuosité, qu'il m'aurait brisé sous ses poings, si, par un bond que je fis à propos, je ne l'eusse évité.

Il me toucha à peine, me dépassa de quelques pas en trébuchant et se soutint en portant ses mains sur le mur latéral. Lorsqu'il eut repris son équilibre, il revint à l'assaut de l'écuelle; de mon côté, étreignant toujours celle-ci avec force, je la défendais à coups de pieds.

Les deux servants n'accoururent point à son secours, tant le fou rire auquel ils s'abandonnaient leur avait ôté l'usage des jambes. L'escarmouche continua ainsi entre nous deux seulement, et, comme nous redoublions d'efforts de part et d'autre avec une égale bravoure, il arriva qu'en me baissant, pendant une violente secousse que je donnai pour délivrer mes bras que l'appointé serrait avec une sorte de rage, l'écuelle m'échappa des mains, et fut se briser sur le plancher. Là finit le combat.

XLIII

Dans mon horreur du sacrilège, je mettais mes habits en lambeaux, je m'arrachais les cheveux ; je me déchirais le visage, en criant à tue-tête. Puis, étendant à terre la chemise, j'y plaçai tous les débris, leurs moindres parcelles, et jusqu'aux plus petits grains de poussière, que je relevai un à un, afin qu'aucune partie de cette écuelle consacrée,

si minime qu'elle fût, ne pût être profanée et foulée aux pieds.

Je fis ensuite, de mes vêtements, un certain nombre de bandelettes, et après les avoir tressées à trois et à quatre, je les disposai en petites cordes ayant chacune un nœud à l'une des extrémités; puis je les réunis ensemble par l'autre bout, et j'en formai une espèce de martinet. Le brandissant alors au-dessus de ma tête, et implorant la grâce de Dieu pour ce brigadier sacrilège, je flagellais mes épaules nues.

De pareils coups faisaient plus de bruit que de mal; aussi, après de courtes pauses, je recommençais à me discipliner, en renouvelant mes cris. Je continuai de la sorte bien avant dans la nuit.

XLIV

Mais bientôt je me sentis atteint d'une forte fièvre. Je l'avoue, mon courage m'abandonna un instant, non par la peur de la maladie,

mais par crainte que la fièvre ne me durât plusieurs jours, ou qu'en se renouvelant plusieurs fois, elle ne m'enlevât les forces qui m'étaient si nécessaires pour continuer cette fatigante comédie.

Il n'en fut pas ainsi, car la fièvre, pendant sa durée, servit si merveilleusement à colorer ma simulation, que, depuis ce moment, je fus réellement cru fou par le plus grand nombre.

Vaincu cependant par l'ennui, et, en outre, par l'affaissement du corps, je me laissai tomber à terre, où je m'assis les épaules appuyées au mur. Après avoir réfléchi quelques instants, je reconnus qu'il y avait folie à me décourager avant le temps : qu'il était plus convenable, au contraire, de profiter de toutes les circonstances qui se présenteraient; enfin que le mal lui-même pouvait me venir en aide.

Mon âme ayant ainsi repris de l'énergie, je passai la nuit sans faire de bruit, mais je prononçais de temps à autre des mots sans

suite entre les dents ; et je dormais, de loin en loin, tantôt pendant une demi-heure, tantôt pendant une heure au plus.

XLV

Ce fut le premier sommeil que je goûtai depuis six jours de veilles continues, car on ne saurait donner le nom de sommeil à cet assoupissement que je me procurais par hasard pendant quelques minutes, en me plaçant à genoux dans un angle de la chambre, le dos tourné au guichet, et la tête appuyée au mur, dans l'attitude d'un homme qui prie : précaution nécessaire pour faire croire que je ne dormais jamais ; symptôme le plus connu de la manie.

Lorsque le maréchal des logis de garde vint visiter la prison, il me trouva étendu à terre, abattu par la fièvre, par les fatigues, et par le besoin de sommeil.

XLVI

Pour rendre mon aspect le plus hideux possible, je m'étais fait au front quelques piqûres avec la pointe d'un os ; le sang qui en jaillit m'eut bientôt tout couvert, en se répandant sur mon visage et sur ma poitrine.

Cela, joint aux frissons de la fièvre qui durait encore, à l'art avec lequel j'aggravais le mal apparent, à ma demi-nudité et à mon air égaré, me faisait plus que jamais passer pour être en état complet d'aliénation.

Je m'aperçus bientôt du dégoût qu'un pareil spectacle inspirait aux soldats, et je surpris des gestes, j'entendis des paroles desquelles je conclus qu'on ne doutait plus de ma folie.

Pendant toute cette journée, je ne pris aucune nourriture, je ne changeai ni de place, ni de posture, mais feignant de souffrir de plus en plus, je gardai le morne silence d'un agonisant. De cette sorte, je me préparais un

repos complet pour la nuit suivante, ce dont j'avais surtout le plus grand besoin.

XLVII

L'obscurité tant désirée m'entoura enfin, et, privé de la lampe qu'on m'avait enlevée, probablement dans la crainte que je ne misse le feu à la prison, je me traînai sur les genoux et sur les mains, jusqu'au milieu de mon cachot, et je m'y endormis tranquillement.

Une heure après minuit venait de sonner, lorsque le maréchal des logis de garde arriva pour la visite des prisons. Le cliquetis des clefs et le bruit des verroux m'éveilla. Je ne changeai pas de position : je demeurai étendu, la face tournée contre terre, les jambes et les bras écartés.

Le maréchal des logis entra, tenant à la main une petite lanterne, et l'un des soldats qui le suivaient fit aussitôt cette exclamation :

— *Pardieu !* il est mort !

Je me dressai alors d'un seul bond, comme

une couleuvre, et je poussai un éclat de rire désordonné.

— Enragé farceur, *satané* farceur! — se prirent à dire les soldats; et ils sortirent.

Bien que je me sentisse les membres rompus, il me sembla, après ce repos, que je me trouvais mieux et guéri de la fièvre; aussi me levai-je tout joyeux, et en gambadant autour de la chambre; j'ébranlai la porte à coups de pied et à coups de poing redoublés, en m'écriant, mille fois peut-être: — *Laudate, pueri, Dominum; laudate nomen Domini.*

XLVIII

La Commission se décida enfin à m'envoyer un médecin, non certes pour me traiter, mais dans l'espoir d'en obtenir un avis contraire à l'opinion que le plus grand nombre des soldats avaient sur mon compte.

On choisit Laurent Urbini, chirurgien, mon concitoyen, assez bon homme du reste, mais tellement ennemi des libéraux, qu'il se se-

rait fort réjoui de les voir tous pendre.

Il entra, accompagné de l'officier Zampieri et de quelques soldats. Me tâter le pouls et sortir précipitamment, fut pour lui l'affaire de dix secondes. Il me jugea d'un coup d'œil : — C'est vous qui êtes fous de le croire, disait-il aux soldats qui le suivaient en l'interrogeant, soyez sûrs qu'il est parfaitement sain d'esprit : s'il fait le fou, c'est à cause de la peur qui le galope de dame Marguerite¹.

Et il allait répétant son avis à l'oreille de tous ceux qu'il rencontrait dans les rues, comme un secret qu'il fallait garder. Les soldats, du reste, ne le crurent pas; trompés probablement par le bruit qui courait, depuis plusieurs années, de la propre folie du médecin, et parce qu'ils savaient que les fous se croient sages entre eux, tandis qu'ils considèrent comme fous tous ceux qui ne le sont pas.

¹ La potence.

(Note du trad.)

Les soldats conclurent donc que le médecin étant fou, et se croyant sain d'esprit, devait me déclarer dans cet état, puisque j'étais réellement aliéné.

XLIX

La Commission ne pensa pas ainsi : satisfaite, au contraire, de l'avis du médecin, elle me mit bientôt au nombre des accusés qu'elle destinait au supplice.

Ma nouvelle prison se trouvant placée entre celle de Rambelli et celle de Zanoli, ma première pensée fut de chercher à connaître de quelle manière ils se préparaient à la mort; je me mis, en conséquence, à observer et à écouter.

Zanoli se plaignait comme un agneau; l'autre secouait violemment ses fers, et s'agitait à l'égal du lion, comme s'il se fût révolté contre l'idée du supplice. Je voulus lui parler; je frappai sur le mur qui nous séparait, en l'appelant plusieurs fois par son nom. Il garda le silence. Zanoli

me répondit, et je ne sais si ses paroles excitèrent en moi plus de compassion que de mépris.

L

Certains fous, s'imaginant qu'ils ont été empoisonnés, entrent souvent dans des accès terribles de frénésie. Je m'emparai de ce fait, qui me devenait précieux, parce qu'il se rattachait à une circonstance antérieure, alors généralement jugée comme un soupçon mal fondé, ou un artificieux calcul de ma part, et qu'elle pouvait apparaître, dans le moment présent, comme ayant été le symptôme caché d'une véritable et déjà ancienne aliénation.

Je veux parler du poison qui me fut probablement donné par l'*Hyène*.

Il serait difficile de rapporter ici mes hurlements, mes plaintes, le tapage furieux que je fis pendant plusieurs heures, pour donner à penser que je me croyais empoisonné par les

aliments que je venais de manger. Et je criai de toutes mes forces :

— Infâmes empoisonneurs.... scélérats.... bourreaux....! Est-ce là le fiel que vous donnez dans le plus fort de l'agonie?

Puis, je m'exerçais avec tant de courage à lancer des coups de pied dans la porte, qu'on eût dit d'un bélier qui cherchait à l'enfoncer.

LI

Mais voici qu'un maréchal des logis ouvre précipitamment, et qu'il entre avec une nombreuse escorte de soldats; l'un d'eux tenait en main des chaînes, dont je devinai facilement la destination. Dans d'autres circonstances, j'aurais cédé à la force avec dignité; dans celle-ci, il me devenait utile de faire une scène de boxeur.

D'un saut je me jetai en arrière, et à mesure qu'on m'approchait, je me mettais en

garde de diverses manières et en diverses attitudes; tantôt je tournais autour des soldats, tantôt je me portais en avant, puis je cédaï, et toujours je déchargeais sur eux une grêle de coups.

D'abord ils restèrent indécis, parce qu'ils ne voulaient pas répondre à mes coups et me faire du mal; mais, après s'être concertés, ils se portèrent en masse sur moi, de manière à m'envelopper de toutes parts; ceux que j'avais derrière me saisirent par les reins, d'autres par les bras et par les cuisses, d'autres enfin par les pieds, en sorte qu'il m'eût été impossible de remuer même un doigt. Ainsi tenu, on me mit des fers, qu'on fixa à la muraille par une chaîne.

Pendant l'opération, je ne cessai de rouler des yeux hagards, tantôt sur celui-ci, tantôt sur celui-là, en disant: — Je sais qui me tyrannise, je sais qui me protège; — voulant ainsi donner à entendre que ceux qui me contenaient étaient des démons qui m'eussent étranglé, sans les esprits que j'apercevais

plus loin, et qui les maintenaient par leur présence.

LII

C'était le 12 mai 1828, lorsqu'au déclin du jour j'entendis la cloche de la tour sonner l'agonie ¹.

¹ Voilà encore un de ces usages barbares que le pape, le vicaire de Dieu sur la terre, comme il s'intitule, a conservé dans ses états. Le malheureux condamné apprend que sa dernière heure est venue, par le glas lent et funèbre d'une cloche; chaque son, en frappant son oreille, doit lui causer au cœur d'affreuses, d'horribles tortures, et ces notes sinistres, qui le prennent dans la prison, qui l'accompagnent jusqu'à l'échafaud, il les entend encore lorsqu'il rend le dernier soupir!!! le supplice a été subi cent fois, mille douleurs l'ont précédé!

O sainte et noble religion du Christ, combien ne te trouves-tu pas profanée par ceux-là même qui étaient appelés à réaliser tout ce que tu apportais à l'univers de charité, de bonté divine, d'indulgence et de doux enseignements!!!

Mais, est-ce seulement en Romagne que le condamné subit longuement, avant le supplice, les horreurs de la mort? En France même, dans ce pays où germe la régénération du monde, la sentence est lue d'avance à l'être que le bourreau attend; d'affreux préparatifs, destinés à assurer au couteau homicide *toute son action*, précèdent

Un frisson d'horreur me parcourut les os ;
mais, élevant aussitôt ma pensée vers Dieu, je

son départ de la prison : une charrette l'attend à la porte ; on l'y place, et, presque toujours, il parcourt un long trajet, au milieu de l'ignoble cortège de cette foule qui va se repaître d'un hideux spectacle. La mort s'est déjà glissée en lui, pour ainsi dire, avant qu'il la reçoive réellement.

Quand nos législateurs comprendront-ils enfin qu'à Dieu seul appartient le droit de disposer de sa créature ; que le crime n'autorise pas le crime ; que la société ne doit pas tuer celui qui a tué ? Quand les idées libérales deviendront-elles donc assez larges, assez dignes, assez exactes, pour rejeter enfin, loin de notre beau pays, cette peine de mort, que nous a léguée un passé de sang et de barbarie ?

Et comment se fait-il qu'elle subsiste encore, lorsque tant de têtes innocentes ont roulé sur l'échafaud ; lorsque tout le sang criminel répandu ne saurait racheter les crimes commis par les froides erreurs de quelques hommes investis d'un pouvoir monstrueux ?

Tuer le coupable, je le répète, n'est pas même dans le droit de la société ; mais exposer sans cesse celle-ci à tuer l'innocent pour atteindre le coupable, c'est la laisser sous l'empire de mœurs antipathiques à celles de notre siècle, de notre époque de lumière et de justice.

Et qu'on ne vienne pas dire que la peine de mort est nécessaire pour servir de digue à la perversité humaine ; jamais il n'y eut plus de crimes que lorsqu'on pendait même pour vol ; jamais il n'y en eut moins que dans les pays où l'assassinat légal n'existe pas.

L'échafaud ne peut produire que dégoût et horreur : il ne moralisera jamais une nation.

(Note du traducteur.)

sentis renaître en moi la force et le courage ,
et après l'en avoir remercié, je me levai.

Ma chaîne avait à peu près six pieds de longueur, de sorte que je pouvais m'approcher du guichet. Je vis qu'on avait multiplié les sentinelles, et je remarquai les allées et venues d'un grand nombre de soldats dont les traits exprimaient la compassion et l'épouvante.

Les voix sourdes et lugubres des prêtres , qui récitaient la prière de la recommandation de l'âme dans les prisons fermées d'alentour, semblaient sortir de dessous terre.

Je présamai que je ne devais pas être exécuté ce jour-là, puisque la sentence ne m'avait pas été lue, et qu'on ne m'avait pas envoyé un confesseur.

Comme si je ne me fusse aperçu de rien, j'eus l'air d'être occupé d'idées gaies et divertissantes.— Que vois-je? criais-je aux soldats: tu es... (et je nommais des personnages des Nouvelles de Boccace), et toi..., je connaissais votre résurrection, mais je ne me doutais

guère qu'à cette nouvelle venue dans le monde, vous dussiez faire le métier de soldat!

O tout-puissant Tommasini, combien ne te dois-je pas! Ta sagesse sait tout prévoir, tout disposer de longue main. Dans la crainte de me voir succomber aux épreuves que tu me fais subir, pour me créer ensuite régénérateur de l'Italie, tu insinuas à ces hommes, par ta puissance, l'idée de devenir soldats et de suivre Invernizzi, pour que, dans mes jours de fatigue et de pénibles études, ils pussent procurer quelque distraction à ton fils bien-aimé.—

Je continuai à débiter des extravagances semblables pendant toute cette nuit terrible, en les diversifiant, selon que je le croyais nécessaire, et en les accompagnant d'éclats de rire les plus immodérés.

LIII

Le jour paraissait à peine, lorsque les soldats furent mis en bataille; on fit charger les armes.

La consternation était peinte sur leurs visages, comme elle l'eût été sur ceux de frères, forcés de conduire des frères à la mort.

Je ne vis pas passer les condamnés, les guichets ayant été fermés, et je pus, non observé alors, donner un libre cours à mes larmes.

Deux heures après, le maréchal des logis Branca, qu'on avait laissé à la garde des prisons, vint me visiter : il me regardait stupéfait, comme s'il eût voulu me dire : « C'est vraiment un miracle de vous voir encore ici. »

— Que voulez-vous pour déjeuner?

— Mon cher Branca, ce qu'il vous plaira.

— Je ne sais trop ; ordonnez vous-même. Voulez-vous une tasse de chocolat?

— Volontiers, il y a si longtemps que je n'en ai bu.

— Me permettriez-vous d'oser vous donner un conseil?

— Parlez ; vous savez combien je vous écoute volontiers ; un jour viendra, sans

doute, où je pourrai vous témoigner toute mon estime, et vous récompenser de vos bontés. Bien certainement, je vous nommerai capitaine.—

Le brave homme sourit ; puis, comme saisi par une pensée sinistre, il secoua la tête, et dit en soupirant : — Dieu vous soit en aide ! Pendant que j'irai chercher le chocolat, pensez à ce conseil : écrivez au colonel Ruinetti, et suppliez-le de commuer votre peine. Je reviens à l'instant.— Et il sortit.

LIV

— Commuer la peine ! le glaive est donc toujours suspendu sur ma tête ? Est-ce un avis salulaire, transmis, au moyen de paroles calculées, par un homme de bien, mais timide comme l'est Branca ? ou plutôt, celui-ci ne m'aurait-il pas été envoyé pour m'arracher par surprise, en me donnant un conseil, une réponse d'homme dans son bon sens ? O Ruinetti ! tu m'as peut-être cru complètement in-

sensé, ou bien tu supposes donc Branca capable de trahir un malheureux?

Pendant que je réfléchissais ainsi, Branca revint.

— Voici le chocolat.

— Donnez, mon cher Branca.

— Le trouvez-vous bon?

— Parfait.

— Maintenant je m'en vais : vous me donnerez la réponse plus tard.

— La réponse? sur quoi?

— A propos de la pétition.

— Vous plaisantez?

— Dans un moment pareil, croyez-vous que la plaisanterie soit de saison?

— Ainsi vous êtes un ignorant : ainsi Tommasini ne vous a pas élu parmi les siens; preuve que vous n'en êtes pas digne. Répondez toujours au colonel avec les paroles d'un ancien : *Que Dieu, par sa grâce, m'a créé tel, que votre misère m'importe peu, et que les flammes de cet incendie ne sauraient m'atteindre.*

— Vous serez obéi, vous serez obéi, me

répondit-il tout content ; et il s'en alla. Ce qui me fit supposer, davantage encore, que Branca m'avait donné ce conseil plutôt par ordre de Ruinetti, que de sa propre volonté.

LV

D'après ce que me dirent dans la suite des personnes dignes de foi, il y eut entre Rambelli et son confesseur la discussion suivante, qui prouvera jusqu'à quel point le pouvoir temporel des papes offusque les croyants, et leur rend douteuses et même haïssables les institutions du catholicisme ¹.

— Allons, partez, je vous prie, ne troublez

¹ La triste conversation qu'on va lire prouve le fait remarquable que voici : que l'esprit de retour au christianisme primitif, c'est-à-dire, à la sublime, si pure et si consolante morale du fils de Marie, est non-seulement la tendance et le but des efforts actuels des libéraux de l'Italie, mais que ceux-ci ne sont réellement que les continuateurs de cette vertueuse propagande chrétienne, qui lutte contre l'oppression du système prêtre, depuis le quinzième siècle. (*Note du trad.*)

pas, par vos importunités, les derniers moments qui me restent pour me recueillir en Dieu.

— Mais comment pourrez-vous implorer son saint pardon en me chassant, moi, de qui Dieu fait dépendre la rémission de vos péchés, et par qui doit vous être ouverte la voie du salut éternel ?

— Dieu a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre ; il voit donc le repentir, et il écoute les supplications.

— Oui, lorsque le pécheur n'est pas en présence du ministre pour se confesser.

— Où sont-ils donc, les ministres de Dieu ?

— Comment, Rambelli, vous ne voyez pas qui je suis ?

— Depuis longtemps le Christ n'a plus de ministres sur la terre, et cela, depuis le jour où vous foulâtes aux pieds ses plus saintes lois ; depuis le jour où vous courûtes après la chair, où vous vous baignâtes dans le sang, où vous vous en repûtes comme des bêtes féroces. Voilà le prêtre qui tient les clefs (non pas celles que le pécheur rapporta de la barque,

mais les clefs forgées avec de l'or), le voilà qui nous envoie un de ses prélats, non pour convertir des âmes récalcitrantes, mais pour se venger par notre mort de crimes supposés de *lèse-majesté*. Celui qui est devenu roi et bourreau a cessé d'être ministre de Dieu. Celui qui doit tuer mon corps ne peut prétendre à sauver mon âme. La faute n'intercéda jamais entre le pécheur et Dieu.

— Vous êtes dans l'erreur : le pontife représente deux principes distincts, la souveraineté temporelle, et la souveraineté spirituelle ; en sa qualité d'homme il peut se tromper dans l'action de la première, jamais dans l'action de la seconde, parce qu'il y représente Dieu. Or, par qui fûtes-vous condamné? —

— Par ce que l'on appelle les lois du pontife.

— Oui, par le pontife, qui agissait comme souverain temporel, investi du pouvoir de donner la mort ; mais non comme vicaire de Jésus-Christ ; attendu qu'à ce titre, il n'est appelé qu'à veiller sur les âmes.

— De telles distinctions n'existent point dans les évangiles, le Seigneur a dit au contraire : « *Mon royaume n'est pas de ce monde,* » et, bien qu'il pût armer tous ses fidèles et disperser ses ennemis, il préfèra mourir, en disant : « *Suivez mon exemple.* » Vous, vous suivîtes l'ennemi, et vous êtes si déhontés que, parvenus à réduire les sots au silence par vos misérables et vieux sophismes, vous ne rougissez pas de vous nommer toujours les ministres de Dieu, tandis que vous n'êtes, en réalité, que les ministres du démon.

— Ce que vous dites des Évangiles est vrai, mais l'Église en a décidé depuis autrement ; et vous savez que le Seigneur a dit aussi : « *Ce que tu lieras ou délieras sur la terre, je le lierai ou délierais dans le ciel ;* » ainsi, tout ce que l'Église fait ou défait, ne saurait l'être que par la volonté de Dieu.

— Cela s'entend de ce qui est selon sa parole ; mais ce qui lui est contraire vous fut inspiré non par le saint, mais par le malin esprit : et votre église devint une nouvelle

synagogue de pharisiens. Du reste, c'en est assez ; laissez-moi en paix , car le Dieu de miséricorde est là (et il posa la main sur son cœur) pour venir en aide à mon âme.

— Votre cœur couve des haines, et là où vit la haine, il n'y a point de place pour le Seigneur.

— Téméraire ! es-tu donc le scrutateur des âmes ? Va, je ne t'écoute plus ; va, te dis-je, et ne contriste point mes derniers moments par tes absurdes paroles. —

En quittant la prison, Gaëtan Rambelli fixa un regard plein d'amour sur un crucifix que le prêtre tenait à la main ; celui-ci s'en aperçut, et il étendit le bras pour le lui présenter, lorsque Rambelli se précipita vers lui, et s'en empara. L'étreignant des deux mains, tantôt il le baisait, tantôt il le pressait contre sa poitrine, en sautant et en pleurant de joie, et il s'écriait :

— Voilà mon confesseur, ma consolation, mon conseil, mon amour ! Seigneur, secourez-moi, et mon âme sera sauvée ! —

LVI

Ces faits parvenus à l'oreille des juges ajoutèrent de nouvelles terreurs à celles qu'ils éprouvaient déjà, et ils ne savaient plus quelle résolution prendre. Le peuple, leur disait-on, en outre, parcourt les rues avec une contenance menaçante : on se parle à l'oreille, et on se serre la main comme pour cimenter un serment ; les soldats, comme s'ils n'étaient pas salariés par le gouvernement, demeurent étonnés et indécis.

Les habitants de Ravenne ne songeaient point à la révolte, mais ils disaient : « Si nous devons souffrir en silence la mort de ces cinq citoyens, fuyons au moins ces lieux, abandonnons ces murs, et que l'univers sache que, s'il ne nous a pas été possible d'empêcher que le sang de ces martyrs coulât, nous ne sommes pas restés spectateurs de leur supplice. »

Unanime dans cette noble résolution, le peuple sortit le 13 mai, par les six portes de la

ville, par groupes d'amis, de familles entières; les uns se rendirent dans les vallées, d'autres au bord de la mer, d'autres enfin se répandirent dans la campagne; spectacle qui attristait l'âme, qui brisait le cœur!

LVII

Depuis la dernière invasion des Français, les malfaiteurs étaient condamnés à avoir la tête tranchée, mais afin de faire renaître l'horreur qu'inspirait jadis le gibet, où les cadavres restaient suspendus tout le jour, le pape l'avait rétabli.

Un nommé Spadini, meunier et brigand fameux dès les temps de la république cisalpine, soit pour aduler le gouvernement, soit pour se procurer une joie féroce, était hissé sur une muraille qui longeait la place dite des Autrichiens, dans laquelle on avait dressé des potences, et, à cheval sur son sommet, il les contemplait avec délices; là il vociférait des paroles et il se livrait à des gestes tels,

qu'on ne les eût pas même pardonnés à un homme complètement ivre.

Les quatre premiers condamnés furent exécutés environ à huit heures du matin, le cinquième ne paraissait pas encore.

Après une longue attente, le bruit se répandit qu'il était retenu dans les prisons de la ville, situées près de là; qu'on cherchait à vaincre sa fière résolution de mourir dans l'impénitence finale; que l'archevêque lui-même était près de lui à cet effet. Peut-être, ajoutait-on, l'influence d'un homme revêtu d'un tel caractère, parviendra-t-elle à vaincre son obstination.

Mais l'archevêque Falconieri était, plus que tout autre ecclésiastique, méprisables aux yeux de Rambelli, parce qu'il se montrait l'esclave dévoué de la cour de Rome, et qu'il s'efforçait par tous les moyens possibles d'obtenir des accusés (sous prétexte de leur épargner un peu de prison, mais réellement pour les flétrir et les rendre méprisables dans l'opinion publique) une abjuration solennelle

et la révélation du nom de leurs complices. Aussi, les exhortations et les prières faites, même à genoux, par l'archevêque, aux pieds de Rambelli, le trouvèrent-elles inébranlable.

— Ce crucifix parle à mon cœur, et il me fait entendre qu'il m'a pardonné mes fautes; ses bras me sont ouverts, laissez-moi donc courir à lui, et délivrez-moi d'une si longue agonie. Vous le voyez, vos paroles sont vaines, elles ressemblent à la fumée qui sort de l'abîme et qui retourne dans l'abîme. Vous n'avez plus ni majesté, ni sainteté sacerdotale, mais des habits et un nom abhorré, depuis que pour assouvir votre haine, vous êtes devenus bourreaux et rois.—

Près de l'archevêque se tenait Gianoli, prêtre du diocèse de Cesene, qui, transporté de colère par suite des sévères et récalcitrantes paroles de Rambelli, jeta un coup d'œil autour de lui, et, voyant qu'il ne pourrait être entendu que du geolier Natale qui était présent et qu'il croyait de son parti, s'écria :

— Monseigneur, voulez-vous que je vous indique le moyen à employer pour forcer cet homme à mourir repentant? Qu'on le descende dans les souterrains, et que là, lié à un banc, il soit frappé à grands coups de verges, jusqu'à ce qu'il se décide à se confesser.—

Mais l'archevêque s'y refusa en disant :
— Cet homme est d'une nature telle, qu'il se laisserait plutôt mourir sous les coups.—

LVIII

Le soleil se couchait lorsque Spadini, du haut de la muraille où il attendait Rambelli depuis dix grandes heures, se mit à crier :
— Le voici! le voici! un peu tard, à la vérité; mais tu auras ta place aussi, vois-tu! Eh! pourquoi nous avoir fait soupirer aussi longtemps après ta venue? Tu seras le plus beau pendu du monde (Rambelli était un jeune homme de haute stature et parfaitement beau de visage et de formes) et pour

si peu, devais-tu donc faire ainsi le précieux, et nous tenir dans l'impatience du matin au soir?—

Une vieille paysanne était appuyée au mur sous les pieds de ce misérable; lorsqu'elle vit Rambelli baiser et adorer le Christ, et monter à l'échafaud d'un pas ferme et le front serein, comme s'il eût marché au triomphe; elle leva la tête, et elle apostropha ainsi le brigand : — On dirait qu'il s'en va avec Dieu; qui sait avec qui tu t'en iras, toi!—

Peut-être fut-ce là une voix prophétique, car Spadini était à peine descendu de la muraille, que le sang commença à lui monter avec tant d'abondance et d'impétuosité à la tête, qu'il en obstrua bientôt les vaisseaux, de manière à déterminer un épanchement au cerveau. Il mourut dans d'horribles convulsions de tous les membres, dans un affreux délire, et ayant les yeux presque entièrement sortis de leur orbite ¹.

¹ Il n'y a rien que de naturel dans un tel fait, puisque Spadini s'était tenu pendant dix heures, au mois de mai, à l'action brûlante du soleil d'Italie. (Note du trad.)

LIX

Quelques jours après je fus conduit dans la chambre contiguë à celle que j'habitais ; j'y vis un instrument en bois, de forme nouvelle , avec de longues courroies , fixées par l'une des extrémités aux différentes parties de la machine. J'ignore si elle était destinée aux tortures.

Sur la porte on lisait en gros caractères :
Louis Zanoli fut exécuté le 13 mai 1828.

Un soldat observait mon premier mouvement ; j'eus l'air de ne pas m'en apercevoir : puis je me tournai vers lui, et je le regardai fixement, en m'approchant à pas lents et comptés. Il se hâta de refermer le guichet. — On a peur du fou, disais-je à part moi, tant mieux !—

LX

Je ne sais si ce fut par hasard ou pour me tourmenter, lorsque je serais couché sur ma mauvaise table, qu'on avait placé dans le mur qui lui faisait face, une lampe dont la vive lumière me frappait droit au visage. Je voulus la briser, mais ma courte chaîne m'en empêcha. Je m'en pris alors à la table, et, la levant d'un seul coup, je la laissai retomber de tout son poids; je la frappai ensuite soit d'un côté, soit d'un autre, contre terre et contre le mur, de telle sorte que je l'eus bientôt mise en pièce.

Dès que la Commission le sut, elle ordonna que les chaînes me fussent ôtées, et qu'on attachât étroitement mes fers à un anneau fixé dans le mur. Cela fait, on mit à mes pieds un mauvais sac de paille, et à côté un vase et une cruche pleine d'eau.

Je rompis aussitôt le vase dans les reins du dernier soldat qui sortait, et je lançai la

cruche au premier qui m'apporta à manger ; je me trouvai dès lors dépourvu de tout ce qui est nécessaire aux besoins du corps.

LXI

Soit la malpropreté et l'humidité, soit le poids des fers, soit mon immobilité forcée, ou toutes ces causes réunies, mes jambes s'enflèrent outre mesure, et elles me causaient d'insupportables douleurs.

Je déchirai mon pantalon, afin qu'on vît le mal à nu, et qu'on appelât le chirurgien ; on ne le fit pas, parce qu'on espérait que je le demanderais moi-même. Heureusement, après huit jours de souffrances de plus en plus vives, la jambe droite s'ouvrit près de la cheville, ce qui, en donnant issue à la matière, fit cesser la douleur.

Telles furent les angoisses de cette position : il me reste à indiquer les avantages que j'en tirai.

LXII

Je ne pouvais être vu, parce que l'anneau touchait presque la porte, dont l'imposte se trouvait placée dans la partie extérieure du mur, et que l'épaisseur des chambranles me cachait entièrement.

Tantôt assis, tantôt étendu sur un mauvais sac de paille, je parlais seul et à mi-voix, de manière pourtant à être entendu dans le silence de la nuit, par ceux qui auraient écouté au guichet, et cela pour laisser croire que, si on ne m'entendait pas pendant le jour, le bruit du dehors en empêchait. Par ce moyen, je dormais, dans la journée, tout à mon aise, sans que personne s'en doutât.

Mes paroles étaient une sorte de dialogue entre Tommasini et moi, relatif au nouvel ordre de choses à établir dans l'état. Je riais souvent pour montrer de la gaité, et je criais de loin en loin : — *Bravo! bravo!* — Comme si c'eût été Tommasini qui applaudit à mes profonds raisonnements.

Et ce mot *bravo*, dit constamment avec une force telle, qu'on l'eût entendu même au milieu du bruit, je le répétais aussi dans la journée, chaque fois que je m'éveillais.

LXIII

Mais l'incrédulité de monseigneur Invernizzi était invincible ; s'étant rendu à Faenza pour instruire de nouveaux procès, il écrivit à Ruinetti : — Amenez-le ici, nous lui ferons goûter des cachots du saint office, et nous promettons de le guérir. —

Or, voici venir Branca en toute hâte pour m'enlever mes fers. Il ne paraissait ni triste ni gai.

— Les épreuves sont-elles terminées ? lui dis-je d'une voix caressante.

— Je doute qu'il en soit ainsi. Voici vos habits ; mettez-les, car je dois vous conduire cette nuit à Faenza. — Et s'étant tourné vers le soldat qui les avait sous le bras : — Habille-le, — dit-il. Celui-ci, en les dépliant,

regardait où il pourrait poser la veste et le pantalon, afin d'avoir les mains libres pour me passer la chemise.

— Donne, — reprit Branca, et il tendit les bras pour les recevoir. Pendant que l'autre m'habillait, Branca sortait furtivement des dragées de sa poche, et il les glissait dans celles de ma veste; il me la tendit lui-même ensuite, en me disant : — Adieu, nous nous verrons à minuit.

— Adieu Raphaël. —

LXIV

Je me promenai plusieurs heures, comme un homme dont la pensée serait profondément absorbée en Dieu, et comme si je me fusse livré avec lui à de doux entretiens; je m'approchai ensuite du guichet, et je courbai la tête, en signe de respect, devant chacun des soldats, en disant : — O glorieuses âmes des pères de la Compagnie de Jésus, qui répandîtes tant de sang et de sueurs en Asie pour

convertir au christianisme des peuples barbares et idolâtres, combien votre charité ne m'est-elle pas précieuse! Désormais je n'aurai plus rien à craindre; car votre présence m'assure, au contraire, le triomphe.—

La sentinelle se tenait immobile à quelques pas pour m'écouter.

— Vous êtes le père Gaspard Berzeo! lui fis-je.

— Je le suis.

— Oh! Je vous ai reconnu à la majesté de vos traits. Tous vous êtes descendus du ciel pour venir en aide à celui qui, plus que tout autre, sut apprécier les mille vertus que vous montrâtes en Asie, il y a trois siècles. —

Et je me mis à raconter, à ma manière, les miracles de saint François Xavier; les conversions faites par les pères Gonzalve Rodriguez, Jean Beira, Antoine Perrez, Pierre Mascaregnas, Diègue Magagliano. Puis, je décrivis le martyre des pères Rodolphe Acquaviva, Pierre Berni, Alphonse Paceco, Antoine Franceschini.

Les soldats feignaient d'approuver mes paroles, comme on le fait d'ordinaire lorsqu'on s'entretient avec les fous.

LXV

A deux heures après minuit, je dis adieu aux prisons de Saint-Vital. N'apercevant point Branca parmi les soldats qui m'accompagnaient, je m'arrêtai.

En avant ! en avant, — me criait-on, et comme je tins ferme, on commençait à employer la force : quoique j'eusse les mains garrottées, je résistais comme un possédé en criant : — Vienne l'ange Raphaël : comment, vous voudriez que je m'en allasse sans être escorté par lui ?—

Branca était déjà monté dans la voiture ; mais, remarquant que ma résistance venait de ce que je ne l'avais pas aperçu dans l'escorte, il mit la tête à la portière, et il cria : — Me voici, me voici.—

Je me calmai aussitôt, et deux soldats m'ayant enlevé sur leurs bras, me portèrent lestement à la voiture. Je m'y laissai placer comme un sac de paille.

LXVI

Nous arrivâmes aux prisons de Saint-Dominique à six heures du matin. Branca me remit au maréchal des logis de garde, qui, après m'avoir délié les mains, me fit descendre dans un cachot souterrain, assez spacieux et assez sec, bien qu'il reçût le peu d'air et de lumière qui pouvaient y entrer, par une étroite ouverture donnant sur un corridor.

Les murailles étaient toutes barbouillées de noms, de citations, d'inscriptions incorrectes pour la plupart et décelant l'ignorance. Je présentai que l'une d'elles, qui m'émut douloureusement, et qu'on avait tracée sur la porte, en gros caractères, y figurait par ordre de la Commission ; elle était ainsi conçue :

*Vous qui entrez ici, laissez toute espérance*¹.

J'entendis bientôt des prisonniers qui se répondaient l'un l'autre, et dont les voix semblaient partir des différents étages de la tour. Quoique je ne compris pas entièrement leur argot², le peu que j'en devinai me convainquit qu'ils étaient condamnés soit pour crimes, soit pour délits.

Celui qui était le plus près de mon cachot reçut des autres la commission de m'interroger, pour savoir si j'étais en prison pour vol ou pour meurtre. Je répondais avec indignation, et il s'impatientait, en disant que, si je ne changeais pas de *jargon*, le diable lui-même ne pourrait me comprendre.

¹ Cette inscription reproduisait ce beau vers du Dante :

Lasciate ogni speranza, voi che' ntrate!

difficile à rendre dans une autre langue, comme tout ce qu'a écrit ce grand poète.

(*Note du trad.*)

² *Argot* se dit d'une espèce de langue particulière qu'emploient les malfaiteurs entre eux. Celui qui ne la parle pas, est regardé par eux comme n'ayant pas profité encore de la *civilisation* des prisons.

(*Note du trad.*)

LXVII

Il se tut au bruit des verroux. Deux guichetiers venaient m'apporter, l'un du lait, du café et une cruche d'eau, l'autre un sac rempli de paille, et une mauvaise et sale couverture de laine.

Celui qui portait la cafetière était âgé d'environ soixante ans, petit, maigre, et il avait les yeux bordés de rouge. Me voyant planté devant la porte, il n'osait entrer : aussi fit-il place à l'autre guichetier, qui était jeune et hardi, et, le suivant par derrière, il se tenait le plus loin possible de moi, sans néanmoins me quitter du regard.

— O farfadet! dis-je au vieux, — pourquoi ne m'apportes-tu pas en outre une tasse? Dans quoi veux-tu que je boive le café?

— Ce n'est pas l'usage.

— Ce n'est pas l'usage? — répétai-je en avançant d'un pas et en lui lançant un regard terrible.

Il n'en fallut pas davantage pour le mettre en fuite.

— S'il n'y a pas pensé, j'y ai pensé, moi, se mit à dire le jeune homme, en tirant une écuelle de son sein. En vieillissant nous perdons la mémoire, voyez-vous ; excusez-le donc.

— Je le veux bien, mais à condition qu'il ne s'avisera plus de raisonner avec mes pareils. —

Lorsque j'eus bu le café, je mis la cafetière dans l'écuelle, et je la secuai si violemment, que je cassai cette dernière. Les prisonniers riaient du tintamarre que je faisais, mais ils rirent bien davantage encore du fracas que fit la cruche, lorsque je la brisai contre le mur. Ils ne savaient que penser de moi.

Persuadés que j'en serais puni, ils ne furent pas médiocrement étonnés, lorsqu'ils entendirent que les guichetiers étant revenus à l'heure du dîner, non-seulement ne me firent aucun reproche, mais que l'un deux s'était empressé d'aller chercher une autre cruche, que je brisai,

d'ailleurs, vers minuit, ainsi que les plats et les vases, avec un nouveau fracas.

LXVIII

On s'efforçait de me persuader que je n'étais pas surveillé ; pour éviter le piège, j'agissais comme si j'eusse eu les commissaires pour spectateurs ; aussi, la première conversation que les prisonniers eurent le lendemain matin roula sur ma personne, et tous s'accordèrent à dire que j'étais fou. Dès lors, et tout naturellement, ils s'amusaient beaucoup de moi, et celui qui était dans la prison voisine, désirant me voir, m'engageait à grimper sur la fenêtre, et à m'y asseoir comme il le faisait souvent lui-même. Je leur répondais laconiquement, trop occupé, disais-je, de coordonner les affaires d'état avec Tommasini ; et je ne consentis jamais à monter sur la fenêtre.

— A peine, cette nuit-là, avais-je été assis une heure sur la couverture de laine, que je me sentis par tout le corps d'insupportables dé-

mangeaisons; je me levai, me doutant bien de ce que ce pouvait être. Il n'en fallut pas davantage pour que je misse la couverture en lambeaux, dès que le jour parut; j'en fis autant du sac, et je trouvai qu'au lieu de paille, il était plein de litière sèche de chevaux, presque réduite en poudre. Je mêlai à ces ordures les débris de la vaisselle, les lambeaux de la couverture et du sac, et je ne fis du tout qu'un seul tas.

LXIX

Quand les guichetiers m'apportèrent le café et une autre cruche, je dis impérieusement au plus âgé :

— O farfadet! enlève d'ici ce fumier.

— Oui monsieur, me répondit-il en se sauvant, je l'enlèverai ce soir.—

Et il disait le soir : — Je l'enlèverai demain.

— Et le matin : — Je l'enlèverai ce soir.—

Nous étions au quatrième jour : je me cachai derrière la porte. Il n'entrait jamais fran-

chement, mais toujours après avoir avancé la tête pour voir où je me trouvais. Le saisir de la main gauche par les cheveux, lui asséner de la droite un rude coup de poing, le tirer à moi, et l'enterrer sous le monceau d'ordures, fut l'affaire d'un instant ; le tout comme preuve que les fous sont prompts à se ruer sur ceux qui paraissent les craindre.

Cependant le jeune guichetier était accouru pour défendre son camarade, mais plutôt par des cris que par la force, parce qu'il était saisi lui-même d'une grande frayeur.

Laissant l'autre sur la litière, et ayant bravement chassé le jeune homme, je saisis la cruche, je sautai sur la porte, et je dis :

— Farfadet ! ou enlève d'ici ce fumier, ou recommande ton âme à Dieu.

— Vous allez être obéi... de grâce, ne vous mettez pas ainsi en colère... je vais vous satisfaire sur-le-champ.—

Et le pauvre homme, tout tremblant, jetait, avec les mains, le fumier hors du cachot.

LXX

Quelques heures après, cinq soldats me transférèrent de ce cachot dans une espèce de bouge, bas et étroit. Ils me firent asseoir sur un sac placé contre la muraille ; celle-ci était munie d'une grosse chaîne, avec laquelle ils me lièrent les pieds.

Pendant qu'ils procédaient à l'opération, je leur parlais avec une extrême douceur et une entière sérénité, feignant de prendre deux d'entre eux pour le père Cosimo Torrès, et le père Olivieri.

— Que sont donc, disais-je, les tourments que j'endure, si on les compare à ceux que vous souffrites en Asie ? Votre mission fut grande, et elle vous valut une gloire immortelle. La mienne, du reste, n'est pas moins sublime, si l'on considère que vous courûtes à la conquête des âmes, et que moi, inspiré par Tommasini, je cours à la double conquête des âmes et des corps. Vous com-

battites avec la seule raison, et vous fûtes tués; je combattrai avec la raison et avec la force, et celui qui voudra me tuer sera tué lui-même.—

Les soldats m'écoutaient attentivement en riant, et lorsque le brigadier eut donné le signal du départ, l'un des *pères* me salua avec affabilité, en disant à ses camarades : — Quel dommage qu'il ait le tympan fêlé!

LXXI

L'universalité des Ravennais et des Faëntins ayant de moi cette opinion, mon oncle, Louis Galvani, greffier au tribunal criminel, assez bien vu de la Commission, parce qu'il était un partisan du pape, se rendit à Faënza et demanda hardiment à me voir. — Je viens, dit-il, pour voir mon neveu le fou, et non l'accusé de délits politiques. Si vous me refusez cette faveur, chacun en sera scandalisé, et on vous supposera sans pitié.

— Sans pitié! dites plutôt peu disposés à

nous laisser tromper par ce rusé et hardi jeune homme. Cependant, afin de vous montrer à quel point nous prenons en considération l'intérêt qu'il inspire à ceux qui le croient réellement fou, on va vous l'amener dans l'instant.—

Et l'on fit signe au secrétaire du colonel Ruinetti, qui était présent, d'aller m'ôter mes chaînes.

Ayant remarqué l'expression bienveillante de sa physionomie, et qu'il se divertissait des choses que je disais aux soldats qu'il avait amenés avec lui, je l'embrassai avec les démonstrations d'une vive affection, et je lui dis : — Tommasini veut que tu sois mon protégé, et il me donne l'assurance que tu es un jeune homme de bien et d'esprit. Par considération pour lui, et par égard pour ton mérite, j'ai résolu de t'employer à des choses beaucoup plus importantes que ne le furent celles dont tu t'occupas jusqu'ici.

— Et moi, je m'efforcerai de tout mon

pouvoir de vous bien servir, — me répondit-il.

— Je n'en doute pas. —

LXXII

Nous arrivâmes dans une belle chambre, dont les fenêtres donnaient sur le jardin; elle était pleine de juges, de secrétaires et de soldats; mon oncle se trouvait avec eux.

Lorsque je fus entré, je promenai dédaigneusement, et en silence, un long regard sur l'assemblée, puis je m'acheminai vers le balcon pour saluer la verdure, et m'inclinai devant le soleil, non, du reste, comme une humble créature devant Dieu, mais en égal, et en égal puissant.

Le secrétaire ne me quittait pas, comme s'il eût été mon fidèle écuyer.

Après avoir pris congé du soleil: — Maintenant suis-moi, dis-je au secrétaire, et lorsque j'aurai jeté un coup d'œil sur les mufles

de cette canaille, retiens bien ce que je t'ordonnerai.—

Je me promenai alors à pas mesurés, me balançant à la façon d'un homme légèrement pris de vin, et je regardai fixement tantôt l'un, tantôt l'autre des assistants. Lorsque j'arrivai devant mon oncle, qui, pâle et stupéfait, me suivait des yeux : — Galvani, lui fis-je en souriant, chasse loin de toi toute crainte, car je me souviens que tu es mon parent, et je suis reconnaissant des prières que ta femme Françoise adresse au ciel pour moi.—

Puis, je pris le secrétaire à l'écart, et je lui dis : — As-tu vu comme ils fuient tous ma présence? Morbleu! ils n'ont pas osé ouvrir la bouche; et ils ont sagement agi, car, à la moindre arrogance, je les eusse tous fait pendre par la gorge. Quant à Galvani, tâche que son emploi lui soit conservé; il est papiste, mais assez bon diable, au demeurant; de plus, il est mon parent, ce qui est aussi quelque chose; sans compter qu'il servira bien, j'en

suis sûr, notre république, par amitié pour moi. Pour les autres, rien pour le moment : je veux d'abord interroger Tommasini.—

Et je continuai de la sorte à déraisonner, en gesticulant comme un mime, et en sautillant çà et là, sans garder un instant de repos.

LXXIII

De là, je fus conduit dans une belle prison, haute et spacieuse, ayant de grandes croisées, dont une donnait sur le corridor, l'autre s'ouvrait à l'extérieur. Je m'accrochai vivement aux barreaux de cette dernière pour voir où elle donnait. Quel ravissant et délicieux spectacle s'offrit à mes regards ! Devant moi se déroulait un riant et large paysage, coupé par la voie publique que parcouraient, en se rendant à la ville, des paysans avec des chars, des chevaux, des bœufs, et beaucoup d'autres animaux. Les personnes qui, comme moi, aiment le spectacle de la belle nature, de l'azur du ciel, et un air doux et pur, compren-

dront quelle joie et quel bonheur je dus éprouver en les retrouvant après tant de mois passés dans l'obscurité et dans une atmosphère fétide. Je disais : — Oh ! si je pouvais être certain qu'on me laissât toujours ici, si l'on m'y accordait quelques livres, je renoncerais au monde pour toujours, et je cesserais cette insupportable tâche que j'ai entreprise pour éviter la mort ! Mais on ne me gardera dans cette prison qu'autant qu'on le jugera nécessaire pour me faire subir de nouvelles épreuves. Ainsi, oh ! mon Dieu ! ne m'abandonne pas !!—

LXXIV

La Commission avait ordonné aux soldats de s'entretenir avec moi de temps en temps par la fenêtre ; j'ignore dans quelle intention, mais ce que je sais, c'est que les plus fins, ainsi que les plus obstinés d'entre eux à ne pas me croire fou, s'en furent, comme les autres, persuadés du contraire, après qu'ils

m'eurent observé deux ou trois jours.

Je pus alors grandir mon personnage de libérateur et mettre en pratique tout ce que j'appellerai mes théories d'une feinte aliénation. Outre la création d'une milice, la promulgation des lois, l'établissement d'une religion, à l'aide de hérauts et d'ambassadeurs (car je transformais ainsi les soldats, déjà promus par moi, celui-ci au grade de capitaine, celui-là au grade de commandant, ou récompensés par des dons, par des promesses plus ou moins brillantes, selon qu'ils me laissaient croire, pour se prêter à ma folie, qu'ils exécuteraient plus ou moins fidèlement mes ordres); j'inventai un amour extraordinaire que je ressentais pour une jeune personne, à moi tout à fait inconnue, mais qui m'avait été choisie par Tommasini, parmi les femmes les plus honorées d'Italie, pour en faire ma compagne.

LXXV

Lorsque j'étudiais à Bologne, le comte Edouard Fabbri me recommanda un tout jeune homme césénais, Charles Carli, qui, accueilli par moi avec la bienveillance la plus cordiale, me voua insensiblement une si grande affection, que lorsqu'un jour se passait sans qu'il me vît au moins une fois, il en était tout triste.

Je me souvins en prison de l'attachement de ce bon ami, et ce fut là ce qui me donna l'idée de feindre une passion pour sa sœur.

J'ai dit que je ne l'avais jamais vue, mais Tommasini m'avait tracé son portrait avec une telle exactitude, que je la connaissais comme si je l'eusse vue souvent. Ses formes n'étaient pas toutes parfaites, mais disposées à le devenir, et son âme, lorsqu'on l'aurait purgée du peu de substance de *mal* qui y existait, deviendrait une âme parfaite. Dans le moment, la jeune vierge était, elle aussi, soumise par

Tommasini à de dures expériences, pour l'habituer à la force et au courage, et pour apprendre tout ce que la femme d'un régénérateur tel que moi devait savoir.

Tommasini lui avait donné un de ses instruments, par le moyen duquel elle me parlait et je pouvais lui répondre.

Nos entretiens étaient pleins d'une ineffable tendresse, et ils me causaient de si suaves extases d'amour, que je restais insensible à toute autre chose. Je n'apercevais plus les soldats qui entraient, je ne les entendais plus lorsqu'ils m'appelaient. Quelquefois, sortant tout à coup de mes extases, j'entrais dans d'horribles accès de fureur; et cela avait lieu, lorsque Carli me parlait des séductions dont un vieillard puissant entourait ma bien-aimée. Je menaçais de le tuer; mais, comme il ne pouvait entendre mes menaces, parce qu'il ne possédait pas l'instrument de Tommasini, je lui envoyais des messages, tantôt par un soldat, tantôt par un autre, et je les chargeais de lui dire: — Misérable gremlin, sa-

che que tu vivras seulement jusqu'au jour où je sortirai d'ici; la vierge que tu convoites sera mon épée, et avec cette épée je te traiterai plus mal que tu n'espérais traiter ma fiancée.

LXXVI

Les soldats, feignant de s'acquitter des missions dont je les chargeais, revenaient quelquefois avec les réponses, et ils s'amusaient beaucoup soit de mon amour, soit de ma jalousie.

Un jour, il arriva que l'un d'eux se railla de moi de cette manière : — Votre jeune et gentille épouse plaît trop au vieux barbon, pour qu'il ne se moque pas de vos rodomontades; aussi se prépare-t-il à vous jouer quelque bon tour. — Je saisis la cruche, et, allongeant le bras pour la lui lancer : — O paltoquet! lui criai-je, veux-tu que je te fasse payer ton insolence? — Lui ne montrait aucune crainte de mes menaces, soit

qu'il ne redoutât pas le coup, parce qu'il pensait en être garanti par mes barreaux, ou qu'il crût que je ne romprais pas la cruche (qu'on m'avait donnée exprès en porcelaine pour voir si je la briserais ou non), à laquelle je semblais porter une telle affection, que jusque-là je n'avais pu me résoudre à la casser; il continuait donc à se tenir devant moi, et il grimaçait de la bouche et des yeux, comme font les enfants lorsqu'ils se moquent de quelqu'un. Je lui lançai enfin la cruche à la tête, mais sans l'atteindre.

LXXVII

Ces excessives fatigues et mon inébranlable constance finirent cependant par faire penser à monseigneur Invernizzi, que je pourrais bien être réellement fou; toutefois, avant de statuer définitivement sur mon compte, et parce qu'il trouvait que c'eût été se montrer trop confiant d'adopter l'opinion générale des

Romagnols et les conséquences des rapports uniformes de tous les soldats, il voulut me voir et m'interroger lui-même.

Il me surprit à l'improviste, pendant que, nu-bras, je foulais mon sac de paille avec les pieds et les mains, pour le rendre plus dur, un lit trop doux ne convenant pas, disais-je, à un homme de guerre. Lorsque j'aperçus Monseigneur, qui se tenait d'ailleurs fort près de la porte, afin de pouvoir facilement s'échapper, je me dirigeai vers lui d'un pas grave. Il s'était découvert, ainsi que le secrétaire de Ruinetti qui le suivait, et un autre officier qui était à ses côtés :

— Invernizzi, à quoi peuvent te servir maintenant, lui dis-je, ce cou tordu, cette voix nasale, et ton attitude d'*Agnus Dei*, pour t'obtenir mon pardon? Le Seigneur a prononcé ta sentence : — *Qui se servira de l'épée, périra par l'épée.* — Les peuples se réjouiront de ta mort, et les anges chanteront dans le ciel : — *Alleluia!* le mauvais esprit est tombé. — Me tournant ensuite vers les deux officiers,

qui s'efforçaient de cacher leur envie de rire, je les serrai dans mes bras, je les baisai l'un après l'autre, ce qu'ils me rendirent, et je leur dis : — Mes fidèles sujets, gardez avec soin cet homme en prison. — Monseigneur voulut m'interroger, et déjà il commençait à le faire, quand je m'écriai, en m'élançant vers lui les poings fermés : — Tais-toi, scélérat ! — Il me tourna vivement les épaules, et il sortit. Il conclut de tout ce qui venait de se passer que j'étais fou, et qu'il fallait me mettre entre les mains des médecins.

LXXVIII

Le maréchal des logis Testa, ce mauvais drôle, l'œil droit de la Commission, qui m'arrêta, et me dit de grossières injures après m'avoir mis aux fers, vint aussi me visiter ; il était accompagné d'un jeune brigadier, que j'appelais toujours *abbé Maccolini*, en feignant de l'aimer et de l'estimer beaucoup, parce qu'il ressemblait un peu de figure à cet abbé,

mon intime ami et jeune homme d'un rare mérite.

J'adressai de longs et de sanglants reproches à Testa sur sa conduite passée, en lui rappelant qu'il avait eu l'âme assez vile pour m'injurier en prison, et je lui déclarai que, puisqu'il était tombé en mon pouvoir, je pouvais le faire pendre selon mon bon plaisir, mais que, voulant lui tenir compte d'un peu de valeur dont il avait fait preuve jadis, et comme il ne s'agissait que de ma vengeance personnelle, j'entendais avoir un duel avec lui, afin de pouvoir le tuer de ma propre main ; qu'ainsi il eût à me jeter le gant.

Pendant mon apostrophe, bien que je fusse réputé fou, Testa demeura confus et les yeux baissés.

L'abbé Maccolini dit alors : — Vous le voyez, il est repentant ; pardonner sera chose digne de vous : faites-le, je vous en supplie.

— A toi, mon digne ami, je ne saurais refuser la première grâce que tu m'auras de-

mandée. Testa, je te pardonne, — ajoutai-je, et je le congédiai.

Je montrais à un autre brigadier un tel respect, que je ne lui parlais jamais qu'à genoux et les mains jointes, adorant en lui l'image du Père éternel. Il s'appelait Monti : sa taille était élevée, sa barbe grise et touffue, ses traits indiquaient une verte vieillesse, et, si son front eût été empreint de plus de majesté, il aurait ressemblé à Jupiter.

LXXIX

La Commission désigna deux médecins pour m'examiner : Paul Anderlini, médecin de la ville de Faenza, et Gaëtan Emiliani, médecin et chirurgien judiciaire.

Les voyant venir, j'arrangeai mes vêtements, je me nettoyai avec affectation, je composai mon maintien, et je les saluai gracieusement. Anderlini non-seulement me traita sans cesse avec honnêteté, mais il se découvrit, et il se tint toujours ainsi devant

moi. L'autre, loin de se découvrir, ne fit pas même le moindre signe de politesse : se rengeant comme un paon, il se mit à me tâter le pouls, et, les regards fixés vers la terre, il semblait méditer profondément. Je l'examinai d'abord du coin de l'œil, puis, levant sur sa tête la main que j'avais libre, et la secouant légèrement, je dis : — Voilà une merveilleuse tête d'oison, je vous assure ! — Et me tournant du côté d'Anderlini, j'ajoutai : — En vérité, nul médecin sur la terre ne se connaît en urines d'ânes, comme Monsieur ! — En m'entendant parler ainsi, et parce qu'il pensait sans doute que je disais vrai, Anderlini avait une telle envie de rire, que peu s'en fallut qu'il n'éclatât.

Le chirurgien rougit, et, plein de confusion, m'abandonnant le pouls, il laissa échapper cette balourdise : — Vous sentez-vous de la chaleur aux méninges¹ ?

¹ Les méninges sont les deux membranes qui enveloppent le cerveau.

(Note du trad.)

— Et toi, maître sot, où as-tu appris ton état? lui fis-je; non certes à la même école que ton collègue que voici : il n'a pas besoin, lui, de tâter le pouls pour connaître la maladie, il la découvre par le simple examen de la physionomie.—

A ces mots, Anderlini, qui s'était toujours tenu à l'écart à m'examiner, me lança un regard et me fit un signe qui disaient : —Hardi et courageux jeune homme, je connais ton mal, et je t'en guérirai.—

Le chirurgien m'adressa encore bon nombre d'autres ridicules questions : je lui répondais en extravaguant toujours de plus en plus, selon que je le croyais utile à mes fins, et selon sa prétentieuse sottise.—

Enfin, lui ayant placé dans la main un carré de papier sur lequel j'avais tracé des numéros destinés à la loterie, il dit, en levant les épaules et avec le rire sardonique d'un homme qui va se venger des humiliations souffertes : — Quelle stupidité ! — Et il s'en

allait sans me dire adieu ; mais, lorsqu'il vit Anderlini s'éloigner poliment , pour ne pas paraître moins poli que lui , il recula d'un pas, et il me fit un profond salut ; je me courbai jusqu'à terre en disant : — Je suis le serviteur à tout jamais de votre prodigieuse et *stupéfiante* sottise.—

LXXX

Le coup d'œil et le geste d'Anderlini me revenaient sans cesse à la pensée : je voulais me persuader qu'ils contenaient quelque chose de sinistre, dans la crainte d'être trompé par l'espérance qu'ils éveillèrent en moi ; mais ils m'avaient laissé dans l'âme une si vive impression, et la physionomie du médecin respirait une si grande bonté, que je rejetai bientôt loin de moi ce pénible soupçon. Bien persuadé, dès lors, qu'il devait être mon libérateur, je l'accueillais toujours avec joie, chaque fois qu'il venait me visiter, et je lui parlais en homme sensé : ou si, par hasard, je

déraisonnais avec lui, c'était plutôt pour lui donner un échantillon de mon artifice, et pour tromper l'oreille de ceux qui écoutaient à la porte, qu'avec l'intention de le tromper lui-même. Il me paraissait satisfait, et moi je sentais grandir mon espoir.

Peut-être pensera-t-on qu'il y avait une sorte d'imprudence de ma part à me fier ainsi à de simples apparences; à quoi je pourrais seulement répondre que le résultat a prouvé le contraire; j'ajouterai néanmoins, que, parler raisonnablement et de loin en loin, en présence d'un médecin aussi instruit que le fut Anderlini (il est mort depuis plusieurs années, je puis donc le louer autant qu'il le mérite, sans crainte de lui nuire), ce n'était point déchirer le voile de la feinte, mais le rendre plus épais encore, en faisant ce que font quelques aliénés; car, si j'avais sans cesse parlé en fou avec le médecin et avec tout le monde, c'eût été faire soupçonner que je trompais, puisque ceux qui veulent qu'on les croie fous (et ici je parle des maladroits),

s'étudient à ne jamais dire et à ne jamais répondre rien de sensé.

LXXXI

Ce qui va suivre est encore entaché d'une apparente imprudence, et pourtant rien ne fut calculé avec plus d'adresse et de discernement.

Lorsque je me trouvais dans la prison où il semblait que je fusse peu ou point surveillé, je cherchais, ainsi que je l'ai raconté ailleurs, à dormir le moins possible, et à paraître ne dormir jamais. Dans la prison dont je parle maintenant, comme j'étais sous l'œil de tous les soldats, je dormais une, deux et même trois heures, aussi bien le jour que la nuit.

Un médecin peu rusé aurait dit : — Il dort, donc il n'est pas fou : mais Anderlini disait : s'il dort, c'est que la manie est tantôt remittente, tantôt intermittente, et les maniaques, dans les deux cas, peuvent dormir tranquillement. —

Les juges se payaient de cette explication, et ils ajoutaient : — Si ce jeune homme feignait la folie, comme nous l'avons cru jusqu'ici, la raison voudrait qu'après s'être si fort torturé pour s'empêcher de dormir, là où il devait ne pas se croire surveillé, il redoublât ses efforts se voyant maintenant toujours entouré et sous le regard ; donc, s'il ne le fait pas, quand il est certain d'être vu, c'est qu'il a réellement perdu l'esprit.

Et les pauvres gens ne se doutaient pas que, justement parce que la *raison* voulait que je fisse ce qu'ils disaient, je devais agir en sens contraire.

LXXXII

Mon père et mon frère Joseph me furent amenés au milieu de plus de vingt soldats.

— Ah !... — m'écriai-je, en apercevant mon père ; et j'allais m'élancer dans ses bras, quand une voix intérieure me parla ainsi : — Arrête ! ne te laisse pas aveugler par la ten-

dresse ; souviens-toi que la plupart des fous deviennent furieux en revoyant les personnes qu'ils affectionnent le plus. —

Je fis alors quelques pas en arrière , et regardant mon père d'un œil courroucé : — Téméraire ! — m'écriai-je , — comment oses-tu paraître devant moi ? Pourquoi me contraindre à te condamner moi-même ? Pourquoi me soumettre à cette douloureuse nécessité ? Mais la patrie l'exige , la justice le veut ; j'obéirai. Soldats, cet homme est mon père : ennemi de la république et de son fils, il vient ici pour me séduire ; il ne s'est pas rappelé l'exemple de Brutus. Audacieux satellite des tyrans, il me crut moins citoyen que fils. Insensé ! tu subiras la peine que mérite ta perfidie. Soldats, exécutez ! —

LXXXIII

Croyant que je divaguais réellement, mon père s'arrachait les cheveux de désespoir, se déchirait le front et pleurait à chaudes larmes.

Je le regardai un instant en silence, les yeux secs, le visage impassible en apparence, tandis qu'au dedans l'âme était brisée par la compassion, et que je cherchais le moyen de lui découvrir mon secret. Je crus l'avoir trouvé, en remarquant que mon frère avait l'attitude, non d'une personne douloureusement persuadée, mais en qui le doute enfante l'espérance, et je pensais qu'un seul mot suffirait pour le rassurer.

Aux murs de la prison se trouvait appendue une image de notre Seigneur, ayant au bas deux vers latins : je la décrochai, je me tournai vers les soldats, et je dis : — Qui de vous est assez théologien pour servir de confesseur à mon père ? — Personne ne répondant, je continuai en ces termes : — Le confesseur sera celui d'entre vous qui saura le mieux traduire ces deux lignes. — J'allai alors au soldat qui se trouvait le plus près de moi : — Explique ceci, lui dis-je. — Lui, feignant de traduire, prononçait des paroles incohérentes. Je m'approchai de son oreille, et je lui glissai ces

mots à voix basse : — Tu es un âne, tu es une grosse bête. — Puis passant à un autre, je répétais la même demande, et je lui disais les mêmes paroles à l'oreille. Quand vint le tour de mon frère, et qu'il eut traduit les deux vers latins : — Je ne suis pas fou, lui dis-je plus bas encore, mais silence! — et je continuai à interroger ceux des soldats qui ne l'avaient pas été.

LXXXIV

J'ignore si mon frère changea de couleur, mais tous les militaires avaient les yeux fixés sur lui. Pour détourner leur attention, j'arrachai avec violence la croix que portait le maréchal des logis en lui disant : — Comment, tu ne rougis pas, toi brave soldat, de porter la croix du pape, et tu oses, orné de la sorte, te présenter à mes yeux? — Le maréchal des logis devint pourpre de colère, et peu s'en fallut qu'il ne se jetât sur moi; mais, en entendant rire les soldats, ce qui voulait dire,

il est fou, il se calma, et il finit par rire lui-même.

— Ce n'est pas pour t'insulter, repris-je, que je t'ai arraché cette croix, mais pour que mon armée sache bien que, dès aujourd'hui, la décoration du pape est abolie. — M'étant alors approché de Joseph, je lui demandai quelques pièces de monnaie, et les tenant dans la main, je revins près du maréchal des logis : — Commandant, apprends par cœur ces trois numéros, 1, 2, 3 : voici dix sous, joueles à la loterie, et avec le gain tu te feras faire une belle croix d'or, grande comme un écu, laquelle représentera un aigle ayant dans ses serres deux clefs, symbole des deux pouvoirs réunis, la puissance impériale et la puissance sacerdotale ; et lorsque cette croix sera fixée sur ta poitrine, tu t'appelleras : Chevalier de l'ordre Tommasinien.

LXXXV

Je me rapprochai ensuite de mon frère, pour remettre dans sa poche la monnaie qui me restait. Puis, feignant de m'apercevoir seulement alors des habits décents qu'il portait : — Dois-je donc souffrir, repris-je, que toi, mon frère cadet, tu viennes te planter devant moi ainsi proprement mis, quand je suis couvert de haillons et fait comme un voleur? Attends, attends!—

Me reculant de quatre pas : — Ote cette veste, — m'écriai-je ; il m'obéit, et je quittai la mienne. — Ote ton pantalon ; — ce qu'il fit et moi de même ; et ainsi des bottes, des bas et de tout le reste ; en sorte que nous nous trouvâmes bientôt en chemise tous deux. J'endossai ses vêtements et lui les miens, pendant que mon pauvre père se tordait de douleur, et qu'il cherchait à empêcher Joseph de se couvrir de mes guenilles, en le priant de ne pas le faire. Mon frère perdant patience

lui répondit : — De grâce, laissez-moi, je sais ce que je fais.—

Il le savait vraiment, le bon jeune homme, ce dont je m'aperçus davantage encore, lorsqu'il ne voulut pas chausser mes bottes, prétendant qu'elles lui étaient trop étroites, mais dans le dessein évident de sortir pieds nus, afin d'attirer plus facilement les regards des Faëntins, de prouver à tous mon aliénation. Et il allait répétant : — N'est-ce pas une barbarie de garder dans les fers un homme atteint de folie? — Du reste, il ne communiqua pas alors notre secret à mon père, pour que ses larmes ne cessassent pas de couler, et qu'elles accrussent l'intérêt du peuple.

LXXXVI

Vers minuit de cette même journée, on me transféra des prisons de Saint-Dominique dans les cellules de l'hôpital de Faënza, qui sont destinées aux fous.

Pendant le trajet, je dirigeai le détache-

ment de mes soldats, en imitant avec la voix le son du tambour. Lorsque je traversai l'infirmerie, je donnai ma bénédiction aux pauvres malades, comme l'eût fait un évêque. Arrivé devant l'autel, je voulus m'agenouiller et entonner le *Benedictus Dominus Deus Israël*, mais les soldats me poussèrent rudement en ayant ; obligé de marcher, je tournai mes regards vers le crucifix qui était sur l'autel, et je m'écriai : — *Domine, vim patior, responde pro me* : — et je lui rendais du fond de l'âme mille actions de grâce de m'avoir aidé à atteindre le résultat déjà obtenu.

LXXXVII

Lorsque nous fûmes arrivés à la cellule qui m'était destinée, un homme en manches de chemises, un réseau blanc sur la tête et un tablier propre devant lui, me dit : — Soyez le bien-venu, monsieur. — Et il s'empressa de couper la petite corde qui me tenait les bras liés au corps.

— Es-tu le boulanger de l'hôpital?

— Je suis non-seulement le boulanger, mais le cuisinier, le cantinier, le maître, le serviteur, enfin tout ce qu'il vous plaira, et toujours prêt à vous obéir, si vous voulez être bon.

— Tes paroles sont arrogantes et d'un imbécile; mais va! je te donnerai la monnaie de ta pièce.

— Oui, oui, je vais éclairer ces messieurs, et je reviens sur-le-champ. — Et il sortit avec les soldats.

Resté dans l'obscurité, je m'assis sur le lit; les bras croisés et la tête penchée sur la poitrine, je me disais : Peut-être est-ce la première fois qu'un homme en pleine raison se trouve renfermé ici; comment ai-je donc pu suivre mes projets avec tant d'art, inventer tant de choses, les exécuter à travers tant de difficultés? Comment ai-je pu, en outre, tromper tant de regards soupçonneux, tant d'oreilles vigilantes, tant d'opinions qui s'obstinaient à ne pas me croire fou! Je re-

connais bien là ton œuvre, ô mon Dieu ! mais sois encore mon soutien.

LXXXVIII

Ces vilains sbires sont partis — (disait en rentrant tout joyeux celui que j'avais appelé boulanger), — les voilà loin ; or, vous êtes sous ma garde maintenant, et tous les sbires du pape réunis n'auraient pas le pouvoir de vous arracher de mes mains pour vous reconduire en prison. Courage, monsieur ; tâchez de guérir ; moi, je penserai au reste. —

Je fus fort surpris d'un langage aussi bienveillant, et je le crus sincère, surtout après avoir examiné la physionomie de cet homme, taillée sur le patron de celle de nos braves montagnards, dont la rude simplicité est telle, qu'en éveillant dans leur cœur un peu d'amour de la patrie, ils donneraient leur vie pour un bon citoyen, persuadés qu'ils sont, d'ailleurs, qu'un seul d'entre eux en vaudrait cent autres pour le défendre.

— Qui es-tu, brave homme, toi qui me parles ainsi?

— Je suis Jean André, gardien de ceux qui ont votre maladie.

— Ainsi le gardien des sages?

— Justement, et, si vous voulez guérir, il faut que vous soyez toujours de mon avis, doux et soumis à mes volontés.—

Je l'interrompis par un long éclat de rire, et je répondis : — Eh quoi ! te crois-tu donc fait pour commander à un homme de ma sorte, l'un des plus puissants d'entre les mortels? Écoute bien, bonhomme ; ou dans six jours je t'aurai fait mon serviteur et mon ami, ou dans six jours je t'aurai rendu fou.

— Parbleu, monsieur, ce serait curieux à voir, très-curieux, je vous assure ; — et il me serra dans ses bras. — Maintenant je me retire, ajouta-t-il, attendu qu'il est une heure après minuit, et qu'il faut que je sois sur pied à cinq heures. Avez-vous besoin de quelque chose?

— Merci.



— Bonne nuit donc. — Et il ferma la porte en dehors.

LXXXIX

Je chantonnai pendant une demi-heure ; je dormis ensuite jusqu'au lever du soleil. Lorsque je m'éveillai, mon premier mouvement fut de me lever droit sur mon lit, pour regarder par la fenêtre qui était percée un peu haut ; j'aperçus une grande cour ayant un bassin au milieu ; je vis aller et venir des femmes et des infirmiers, avec de petits vases de terre qu'ils lavaient, et qu'ils remplissaient d'eau. Je vis, en outre, une jeune et belle folle, se promener courbée et d'un pas lent. Je sus depuis que cette infortunée était renfermée là depuis six ans, folle par amour.

XC

Tout à coup j'entendis une voix lente et flûtée psalmodier une espèce de lamentation ;



je tendis l'oreille pour saisir les paroles, mais je compris bientôt qu'elles n'avaient aucun sens. C'était un pauvre villageois, renfermé dans la cellule placée en face de la mienne, qui, se croyant Jésus, psalmodiait ainsi de temps en temps.

CXI

A neuf heures du matin, j'eus la visite du docteur Anderlini. Jean André le suivait, ainsi que le prêtre, directeur de l'hôpital, et quelques élèves en chirurgie. J'étais assis sur mon lit, débitant quelques extravagances aux uns et aux autres, et Anderlini paraissait s'en amuser, quand le directeur, se tournant de son côté, lui dit : — Il me semble qu'il a les yeux fort égarés. Et toi, lui fis-je, tu me parais les avoir fort hébétés. —

Cette réponse frappa si juste, elle plut tant aux assistants, que les rires éclatèrent en chœur. Et moi je continuai ma raillerie.

Don Foglietta (ainsi se nommait le direc-

teur) reprit : — Monsieur, je suis le directeur de cet hôpital, et prêt à vous obéir en toutes choses, dès qu'il vous plaira de commander.

— J'accepte ton offre. Veux-tu me prêter le livre avec lequel tu dois recommencer tes études?

— Très-volontiers, si je savais lequel.

— Tu ignores donc qu'il faudra les reprendre à l'A B C?

Les rires éclatèrent de nouveau, et Anderlini, pour faire cesser la torture qui se peignait sur la piteuse mine de don Foglietta, me salua d'un air affable, et partit.

XCII

Une autre fois il prescrivit qu'on me donnât une once de crème de tartre dans un verre d'eau. J'en bus quelques gorgées, et je me lavai le visage et les mains avec le reste, cherchant à faire entendre par là à Anderlini que le médicament était trop simple, qu'il fallait

m'en donner un autre d'une efficacité plus apparente. Soit qu'il m'eût compris, ou qu'il y pensât de lui-même, il ordonna immédiatement de me raser la tête et la barbe, et de me faire une saignée au bras droit.

Lors d'une nouvelle visite d'Anderlini, il n'entra pas dans ma cellule; il s'arrêta avec Jean André, et quelques-uns de ses aides, à me regarder par le guichet. — Comment vous portez-vous? me demanda celui-ci.

— Bien; mais tout cela ne fait pas assez de bruit; et il faudrait faire gonfler *i serpentilli e le ceraste, onde le fiere tempie erano avvinte*:

« *Les serpents et les cérastes¹ dont était entouré ce front altier.* »

Anderlini réfléchissait à ma citation de ces paroles du Dante; Jean André riait, et les élè-

¹ La céraste est une vipère qui a sur la tête deux petites cornes noires. Sous le ciel brûlant de l'Ethiopie, elle se cache entièrement dans des trous qu'elle se ménage sous terre, sauf sa tête, qu'elle en laisse sortir. Les oiseaux, apercevant les petites cornes, les prennent pour des vers, cherchent à s'en nourrir, et deviennent sa proie.

(Note du traducteur.)

ves chirurgiens me regardaient d'un air de compassion qui semblait dire : — Pauvre jeune homme! —

Quelques jours après, le médecin prescrivit qu'on m'appliquât quatre sangsues aux tempes. Lorsqu'elles eurent sucé un certain temps, je les arrachai, et m'étant barbouillé la figure avec le sang, je me hissai sur la fenêtre, où je demurai plusieurs heures pour me faire voir aux convalescents qui se promenaient dans la cour, et aux personnes qui venaient visiter les malades et les fous.

XCIII

Calculant que je continuerais plus commodément les scènes que j'avais commencées de jouer, si je n'étais pas obligé de me tenir accroché comme je le faisais, je demandai au gardien une petite table pour la placer sous la fenêtre, et une chaise pour la mettre sur la table; de cette sorte, pensais-je, je pourrai me montrer depuis la tête jusqu'à la ceinture;

mais, après m'avoir fait espérer pendant deux jours que je les obtiendrais, Jean André me dit : — Mon cher monsieur Angelo, le directeur refuse d'accéder à votre désir, veuillez donc bien m'excuser si je ne le satisfais pas.—

Convaincu désormais par mille indices certains de pouvoir me fier à Jean André, et attendant l'occasion de le tenter de longue main, je lui parlai ainsi : — Ce gros lourdaud de directeur s' imagine que les fous n'ont ni mémoire, ni intelligence, ni désir, ni espérance. Il s' imagine encore qu'on peut leur promettre et ne pas tenir sa parole, sans que cela nuise à leur état. Or, je te le dis, André, je me rappelle parfaitement la promesse qu'il me fit l'autre jour, et je suis furieux contre lui, à cause de son manque de parole, et parce que je suis sûr qu'il a voulu se moquer de moi.

Il aurait dû comprendre que, pour ne pas m'en montrer blessé, il faudrait que je pusse l'excuser dans mon esprit, en me persuadant qu'il croyait, quand il parla de la sorte, s'a-

dresser à un cerveau en délire ; mais cette pensée ne saurait venir à un fou, parce qu'il ne s'aperçoit que peu ou point de son état, et se croyant sensé, il se met en colère lorsqu'il présume qu'on se rit de lui ; ce qui peut aggraver le mal ou éloigner la guérison. Voilà ce que peut produire l'ignorance de votre directeur. Toi, qui me parais un homme de bien, si tu accordes quelque valeur à mon amitié et à celle de mes parents, dont la générosité ne te fera pas faute, lorsqu'ils viendront me voir, explique-lui mes raisons, non comme venant de moi, mais comme l'expression de ta propre pensée. Tu ajouteras que, doux jusqu'ici avec toi, je commence à devenir furieux. Puis, décide-le à venir me voir.—

Je me tus. André me regardait stupéfait et la bouche ouverte. Quand il revint à lui, il se frappa le front, et il se dirigeait vers la porte pour se rendre sur-le-champ près du directeur, lorsqu'il se retourna avec l'intention de m'interroger ; mais une nouvelle réflexion le saisit et le tint en suspens ; enfin il se remit fran-

chement en marche, en prononçant ces mots :
— J'ai compris.—

Un quart d'heure après il revint tout joyeux : — Je lui ai parlé en véritable orateur, disait-il : aussi aurez-vous la table et la chaise. Mais le voici lui-même. —

Pendant que le directeur ouvrait la porte, je courus au fond de ma cellule, j'ôtai mes bottes, et je les lui lançai à la tête, toutefois avec l'intention de ne pas l'atteindre, ce qui eut lieu. Il en éprouva néanmoins une si belle frayeur, qu'il fit un saut en arrière, et qu'il se sauva comme le lièvre poursuivi par un lévrier.

XCIV

Mon frère ne tarda pas à venir me voir ; Jean-André l'ayant conduit dans ma cellule me dit : — Causez sans crainte, messieurs, personne ne vous écoute. — Et il nous laissa seuls.

Joseph se jeta à mon cou ; nous nous pres-

sâmes dans les bras l'un de l'autre, en nous embrassant mille fois, et nous disions ensemble : — Mon bon frère, mon cher frère, courage, courage! — Et nous pleurions d'émotion et de tendresse.

Je lui demandai ensuite des nouvelles de ma bonne mère; comment elle supportait mon malheur, et ce qu'elle pensait de moi. Il me répondit : — Elle est toujours souffrante; elle se consume dans les larmes. Quant à ta folie, elle n'y a jamais cru : loin de là, depuis le jour où on lui apprit que tu avais perdu la raison, ses angoisses sont devenues moins vives, et une lueur d'espérance s'est glissée dans son cœur. Elle nous dit souvent, lorsque nous déplorons avec amertume ta triste position : — Réjouissez-vous, mes enfants, mon Angelo sait ce qu'il fait : je connais sa hardiesse et ce dont son esprit est capable. —

Excellente mère ! m'écriai-je alors. — Combien je désire ardemment la revoir ! Et notre frère Charles, et mon père, et l'oncle César, et nos autres parents, que font-ils ?

— Tous se portent bien, ils m'ont chargé de t'embrasser pour eux ; mais tous te croient réellement fou.

— Tu ne leur as donc pas dévoilé le secret ?

— Oh non ! c'est inutile : j'ai seulement dit ce que j'ai pu à notre père, à maman et à l'oncle César, pour les consoler.

— En as-tu parlé à Charles ?

— Je m'en suis bien gardé, il est encore trop jeune.

— Bien, mon Joseph ! — lui dis-je en l'embrassant de nouveau. — Il ne faut confier le secret qu'à ceux qui nous sont indispensables pour aider à la réussite du stratagème ; il ne faut même leur en livrer que ce qui est absolument nécessaire pour le leur faire présenter. S'ils sont amis discrets et sincères, ils ne demanderont pas à en savoir davantage ; s'ils t'interrogent avec curiosité, considère-les comme peu sûrs, et ne leur accorde aucune confiance. Du reste, ne fais rien sans m'avoir préalablement consulté.

— Dis-moi, que penses-tu de ce gardien ?

— Il passe pour être bon homme.

— J'ai grand besoin de son aide. Il me semble que nous pouvons nous fier à lui; je l'ai déjà mis un peu au courant, et j'attendais ta venue pour faire un pas de plus. Tu sortiras donc tout à l'heure, tu lui remettras l'argent nécessaire pour nous acheter à dîner, et tu lui parleras ainsi : Mon frère étant content de vous, je veux vous montrer ma gratitude; puis tu lui remettras un bon pour-boire, en ajoutant : Je vous prie de fermer un œil. Pas un mot de plus, et quelle que soit sa réponse, tu me la rapporteras.

XCV

Joseph agit selon mes recommandations : il revint, et il me dit que Jean-André était des nôtres; que, s'il ne suffisait pas de fermer un œil, il les fermerait tous les deux : qu'il m'engageait à me reposer de mes fatigues sans plus d'inquiétude, attendu qu'il se chargeait, au moyen de ses rapports au médecin, de me

faire passer pour le fou le plus fou de tous ceux dont la garde lui eût été confiée jusqu'alors.

— Cet homme a mieux compris que je ne le voulais, dis-je à Joseph ; aussi faut-il en rester là, et se contenter de l'allécher par quelques dons. Tu parleras dans ce sens à notre père et à l'oncle César. As-tu dit autre chose au gardien ?

— Je l'ai engagé à être très-prudent en tout ce qu'il fera ou dira, parce qu'il y va de la vie de mon frère, et que celui qui la compromettrait aurait à compter ensuite avec moi.

— *Ame magnanime !* dis-je en riant, et en embrassant le jeune homme.

XCVI

Jean André nous apporta à dîner ; il avait peine à contenir la joie qu'il éprouvait d'avoir été initié dans notre secret. Je l'invitai à se mettre à table avec nous ; il remercia, en nous affirmant que, dans le moment, il n'avait pas d'appétit, mais qu'il mangerait plus

tard, s'il restait quelque chose; puis il ajouta :
— Comme c'est demain fête, vous aurez la visite de plusieurs belles demoiselles.

— Vraiment ! qui sont-elles, et pourquoi viendront-elles me voir ?

— L'une d'elles est la nièce de la première infirmière : les autres sont ses amies. D'habitude, chaque dimanche, elles viennent se promener dans cette cour, et elles s'entretiennent souvent avec les fous.

— Les connaissez-vous bien, et pourriez-vous me raconter quelques particularités de leur vie ?

— Oh ! certes, j'en sais et même de fort curieuses ; mais pourquoi voulez-vous que je vous en instruisse ?

— Par pure curiosité, pour me divertir ; cependant s'il y a la moindre indiscretion....

— Pas la moindre : je vais au contraire vous satisfaire sur-le-champ.—Et il allait commencer son récit, lorsque je le priai de le remettre à plus tard, mon frère devant partir ce même jour pour Faenza, et le peu de mo-

ments qui nous restaient à passer ensemble nous devenant trop précieux.

CXVII

Le gardien étant sorti, Joseph se mit à regarder les barreaux de la fenêtre; et il fit cette observation : — Ces barreaux pourraient être sciés en cinq minutes.

— A quoi bon?

— Je veux dire que, lorsque tout sera préparé pour la fuite, tu pourras les scier facilement. J'ai déjà exploré les lieux, et je me suis convaincu que de cette cour on peut sans peine, en escaladant le mur de côté, d'ailleurs peu élevé, se mettre en sûreté hors de la ville.

— Tu as eu tort de te livrer à cette investigation : tu pouvais être aperçu, et donner lieu à des soupçons.

— Oh ! non, je l'ai fait sans qu'on s'en doutât, je te l'affirme.

— Sans doute, nous penserons à la fuite,

mais pas encore ; tu le vois , les choses marchent à merveille , et , avec l'aide de Dieu , j'espère qu'elle aura lieu de manière que la confusion de mes ennemis en paraisse plus grande.

— Je me conformerai à tout ce que tu exigeras. — Et il s'en alla, en me promettant de revenir bientôt.

XCVIII

Le jour suivant, à l'heure où les jeunes filles dont j'ai parlé entraient d'ordinaire dans la cour, je les attendis de la fenêtre, monté sur la chaise placée sur ma petite table. Je tenais à la main une baguette, et j'avais devant moi trois petites muscades de mie de pain, et un petit pot renversé. Dès que les jeunes filles furent arrivées, je me mis à faire des tours d'escamoteur, tout en ayant l'air de ne pas les apercevoir.

Jean André ne les eut pas plutôt vues paraître dans la cour, qu'il monta en tapinois sur la table, pour m'en désigner deux sur le compte

desquelles il m'avait raconté ce qu'il savait.

Le groupe entier des femmes ne tarda pas à se trouver sous ma fenêtre. La nièce de l'infirmière dit à ses compagnes :

— C'est un jeune homme qui devait être exécuté. — Une d'elles reprit : — Ce serait dommage, car il est gentil! — Et une autre ajouta : — Comme il parle bien le toscan! — La nièce de l'infirmière répondit : — On prétend qu'il était avocat. —

XCIX

Je feignais toujours de ne les pas voir, et je continuais à faire passer et repasser les muscades sous le petit pot.

Les jeunes filles s'étant amusées de cela un certain temps, s'approchèrent davantage encore de la fenêtre, et me dirent : — Qui vous a appris à escamoter? —

Les regardant avec un gracieux sourire, je répondis : — « Celui dont le savoir est de » tous le plus grand, » m'enseigna les arts et

les sciences qui sont, qui furent et qui seront ; mais je n'en exerce que deux ici-bas : celle que vous voyez et l'astrologie.

— Comment, vous savez dire la bonne aventure ?

— Mieux que tous ceux qui sont, qui furent, qui seront.

— Voulons-nous nous la faire dire ? se demandèrent-elles l'une à l'autre.

— O brunette aux beaux yeux noirs, repris-je, viens ici ; donne-moi ta main, et je te dirai bientôt ton passé, ton présent, ton avenir. —

Elle me la tendit, et je l'examinai un instant ; je lui débitai ensuite, mot pour mot ; tout ce que Jean André m'avait appris sur son compte.

Jamais je ne vis un plus grand étonnement que le leur : et quand elles entendirent que j'en disais autant à une autre d'entre elles, la peur les prit, et elles s'écrièrent : — Bien certainement c'est le diable qui parle par sa bouche. — Que vous êtes simples, mes enfants ! re-

pris-je ; pourquoi ne pas croire plutôt que c'est Dieu qui parle en moi, puisque ma science m'a été transmise par le grand Tommasini ? —

C

Alors la nièce de l'infirmière reprit, en m'adressant la parole : — Voulez-vous me dire, à moi aussi, la bonne aventure ? — Et elle me tendit sa main. Je demeurai interdit, ne sachant trop comment me tirer de là, car Jean André ne m'avait rien appris à son égard. Cependant je serrais et j'admirais cette main blanche et délicate. Enfin je me décidai à dire : — Gracieuse et charmante fille, ta main contient des signes qui n'indiquent pas avec assez de clarté les choses passées, mais qui me montrent les choses à venir. Tu aimeras un jeune homme qui a été renfermé comme fou, parce qu'il est le plus sage des hommes. Quand, fatigué de la prison, il feindra de se dépouiller de sa sagesse, et jouera l'aliéna-

tion, afin que les fous qui le tiennent renfermé, le voyant parler et agir comme il le font eux-mêmes, le croient guéri, et lui rendent la liberté; alors il demandera à tes parents la douce main que je presse, et tu seras son épouse. —

La jeune fille comprit parfaitement le sens de ces paroles : un vif incarnat colora ses joues ; elle baissa les yeux vers la terre, et elle ne répondit rien. Ses compagnes demeuraient devant moi la bouche béante. J'eus alors l'air d'avoir été appelé par Jean André, et je leur fis un aimable signe d'adieu, tout en arrêtant le regard sur la nièce de l'infirmière. Celle-ci me salua de manière à me faire craindre que la première partie de ma prophétie ne se réalisât trop tôt.

CI

Deux jours après, elle vint se promener dans la cour avec une de ses amies. Elles parlaient haut, afin que je les entendisse de

ma cellule. Je me mis sur-le-champ à la fenêtre, et j'attendis que la jeune fille se tournât de mon côté pour lui souhaiter le bonjour de la main ; mais elle feignit de ne pas m'apercevoir, et elle courut çà et là, en babillant sans motif, pendant que son amie s'arrêtait de temps à autre à me regarder.

Je fis signe à cette dernière de s'approcher de moi. Elle se tourna vers sa compagne, et elle lui dit : — Vois ; ce jeune homme nous appelle ; irons-nous lui demander ce qu'il nous veut ? — Celle-ci répondit : — Allons. — Et elle continuait à babiller, pour montrer qu'elle n'éprouvait aucun embarras.

Une simple robe blanche dessinait ses formes gracieuses ; ses cheveux étaient bouclés avec art, et elle portait un bouquet de fleurs à sa ceinture, du côté du cœur.

— Belle enfant, me ferais-tu cadeau d'une fleur ? —

Elle, toute interdite et indécise, baissa modestement les yeux, ce qui me fit continuer ainsi : — Pourquoi hésiter ? je vois bien

que ce bouquet est un gage d'amour : garde-le donc, et pardonne-moi ma demande. Adieu.

— Et je me levai pour quitter la fenêtre.

— Oh ! non, monsieur, dit-elle, ce n'est pas un gage d'amour : le voici. —

J'étendis le bras pour le prendre, et, lui pressant la main avec force, je caressais des yeux son joli visage, qui pâlit sous mon regard.

CII

Les deux jeunes filles prirent congé de moi, et je les saluai en baisant les fleurs.

— Etait-ce là une feinte tendresse ? Je le croyais ; mais je me repentis bientôt de mon inconséquence, car j'avais éveillé l'amour dans le cœur de l'imprudente enfant. Désirant d'atténuer ma faute, je lui écrivis, le jour suivant, une lettre empreinte de folie : j'y disais que l'affection que je lui avais montrée n'était que le résultat de sa grande ressemblance, moins la couleur des cheveux, avec ma sœur

Marie, morte depuis plusieurs années : j'ajoutais qu'elle la remplacerait à l'avenir dans mon cœur, que je l'aimerais comme j'avais aimé ma sœur.

Le remède ne fit qu'aggraver le mal, si ce que me rapporta ensuite sa tante l'infirmière était vrai.

CIII

Il faisait une telle chaleur, que je mourais d'envie de me baigner dans le bassin qui existait au milieu de la cour. J'avais déjà vu les infirmiers y plonger quelques fous, hommes ou femmes, ayant aux pieds et aux mains de petites cordes qui servaient à les soutenir sur l'eau. Les pauvres fous, croyant qu'on leur faisait violence et qu'on voulait les noyer, jetaient les hauts cris en demandant grâce. Les infirmiers les laissaient souvent aller au fond du bassin, pour augmenter leur frayeur, en leur disant : — Nous te noierons, tu peux y

compter, si tu ne nous promets pas d'être docile. — Et les fous le promettaient.

J'avais manifesté mon désir à Jean-André, de sorte qu'il s'étudiait à persuader à Anderlini, que je faisais toutes les extravagances pour lesquelles il avait coutume d'ordonner le bain. Anderlini répondait évasivement, de manière à donner à entendre qu'il hésitait à me soumettre à un remède aussi violent.

Il arriva que, voulant, dans l'intérêt de l'hôpital, humilier l'arrogance du directeur, un jour qu'il entra dans la cour je l'appelai, et, en présence d'un grand nombre de convalescents qui s'y trouvaient, je racontai toutes ses turpitudes, dont on m'avait instruit, en me les donnant pour positives, et un honteux amour avec une nommée Antonia, infirmière, qui, protégée par lui, tyrannisait les autres. Don Foglietta, humilié et tout honteux, s'enfuit en criant : — Fou maudit ! scélérat de fou ! on a mal fait de ne pas te pendre ! —

Les convalescents chuchottaient à voix

basse : — Le fou a dit vrai ; — et l'un d'eux s'écria : Vive le fou! —

Le jour suivant, dans la matinée, pendant qu'Anderlini visitait les malades, Foglietta lui rapporta que le fou de Ravenne était tellement furieux, et qu'il prononçait de telles paroles, que c'était un véritable scandale : — Et nous sommes tous surpris, continua-t-il, que vous n'ayez pas encore ordonné de le plonger dans le bassin, pour l'apaiser, si la chose est possible, car cet homme est un vrai démon en chair et en os. —

Jean André, qui était présent, saisit alors avec adresse l'occasion d'ajouter ces mots : — Monsieur le professeur, depuis plusieurs jours déjà, je vous répète la même chose : ce jeune homme est vraiment insupportable ; il me donne plus d'occupation à lui seul, que tous les autres fous ensemble.

— Puisqu'il en est ainsi, dit Anderlini, plongez-le donc dans le bassin.

CIV

Jean André vint aussitôt m'avertir qu'il avait su si bien dire et faire, que mon désir serait accompli dans cette même matinée.

Peu après, il entra avec trois infirmiers pour me déshabiller, et m'attacher ensuite, aux pieds et aux mains, les quatre petites cordes. Je sortis de ma cellule en sautant, en contrefaisant avec la voix le son du tambour, et je descendis de moi-même dans l'eau. Les infirmiers se mirent deux d'un côté, et deux de l'autre, chacun tenant le bout d'une des petites cordes. Ils rirent un instant, en me voyant essayer les différents exercices de nageurs, que je leur annonçais à l'avance. A un signal du chef infirmier, ils commencèrent à me faire mauvais visage, et ils me plongèrent au fond de l'eau ; mais ils me retirèrent sur-le-champ, pour que je reprisse ma respiration.

— Quel est ce jeu? leur dis-je. Voulez-vous me noyer? —

Ils me répondirent : — Oui, nous te noierons, si tu ne veux pas être sage. —

Quand j'en eus assez, je feignis d'avoir peur de leurs menaces, et je leur promis tout ce qu'ils voulurent. Ils me firent alors sortir du bassin.

CV

La réputation de mon grand savoir astrologique se répandit bientôt parmi les femmes de Faenza, et le désir vint à plusieurs d'entre elles de me visiter le dimanche suivant.

J'aurais pu, sans témérité, continuer cette comédie, parce que je savais, par expérience certaine, que, s'il m'avait été difficile de me faire envoyer à l'hôpital comme fou, il me serait d'autant plus facile, y étant, de continuer à passer pour tel, surtout dans l'esprit des plus clairvoyants, l'une des particularités de la manie étant de parler et d'agir, par in-

tervalles , d'une manière sensée ; aussi affirmas-je moi-même souvent que je n'étais pas fou , et m'étudiais-je à le démontrer par le raisonnement , ce qui , selon les *illuminés* , était la preuve la plus positive de l'excès de ma folie , bien que , quelques ignorants pussent penser autrement . De cette sorte , j'étais à l'abri de toute crainte de trahison , et je pouvais tenter la fidélité , soit des uns , soit des autres , sans péril aucun .

On ne s'étonnera donc pas , et l'on ne me taxera pas d'imprudence , si je me fiais à Jean André , et à d'autres personnes que je nommerai plus tard .

Les spectatrices qui demandaient à faire tirer leur horoscope , étaient nombreuses ; mais il me convint de changer de scène , et de leur prédire les hautes destinées de l'Italie , dépendant entièrement de moi et de la divine puissance de Tommasini . Les figures de mon discours , bien qu'extravagantes , tenaient du majestueux , et cependant les femmes ne cessaient de se moquer de moi , sauf trois d'en-

tre elles, dont l'une était la nièce de l'infirmière. Ayant regardé attentivement les deux autres, je les reconnus, et je me souvins de l'aide que je leur avais donnée à Ravenne, dans une grave circonstance, trois années auparavant : aide de peu de valeur, sans doute, mais qui, par la réussite, fut jugée d'un grand poids, et pour laquelle elles me conservaient une vive reconnaissance. Voici de quoi il s'agissait.

CVI

Angelo Querzola, carrossier renommé, et frère des deux jeunes filles, était contumace depuis plusieurs mois, pour des faits politiques; sa mère et ses sœurs s'en désolaient, non-seulement à cause de la grande affection qu'elles lui portaient, mais parce qu'elles perdaient en lui l'unique appui qui leur fût resté après la mort de son père. Dans sa douleur, la pauvre mère se détermina à aller se jeter, avec ses filles, aux pieds du cardinal Rivarola, alors

légal à Ravenne, pour lui demander la grâce de son fils. Elles me furent recommandées par une lettre de plusieurs membres de la société de l'*Espérance faëntine*, qui me présu- maient en position de leur être utile; mais je compris que, jeune homme inconnu, mon appui ne serait d'aucun poids, et je les quit- tai fort affligé.

Rentré chez moi, comme je m'occupais en- core du malheur de cette intéressante famille, j'arrangeai en moi-même un discours que je destinais au prince. Il est si bizarre, pen- sais-je, qu'une telle action, presque inusi- tée, l'attendrira peut-être. J'écrivis avec vé- hémence, je dirai même avec audace.

Ayant plié le papier, j'allai attendre les dames. Elles sortirent de l'auberge à l'heure fixée pour les audiences du cardinal, et je les suivis de loin jusqu'à l'entrée du palais; puis, je les dépassai, afin d'être annoncé le premier.

Quand le maître des cérémonies m'eut con- duit dans le salon du prince, je me prosternai pour baiser un coin de la pourpre sacrée; il

fit un pas en arrière, en disant : — Que fais-tu là? relève-toi. — Alors je lui présentai le discours.

Après l'avoir lu en partie, il secoua la tête et il me regarda fixement un instant : je ne baissai pas les yeux, et je me préparais à répondre. Lorsqu'il fut arrivé à la fin de la péroraison, il posa le papier sur la table, et, avec une voix qui me parut émue : — Où sont ces infortunées? me dit-il.

— Monseigneur, elles sont là à deux pas, et elles espèrent tout de votre magnanimité.

— Dis-leur d'entrer. —

Je courus au maître des cérémonies : — Son éminence ordonne que vous fassiez, sans retard, entrer ces dames. — Et j'allai les attendre à l'auberge.

Les caresses, les embrassements, l'accueil que j'en reçus, lorsqu'elles me revirent, les remerciements, les protestations de reconnaissance, exprimées plutôt par des larmes que par des paroles, m'apprirent dès l'abord

que la grâce était obtenue, et qu'elles savaient la devoir à mon discours.

CVII

Lorsqu'elles apprirent que j'étais à Faënza, renfermé dans les cellules des fous, elles en éprouvèrent un véritable chagrin, et, mues en partie par la pitié, en partie par le désir de me revoir, Thérèse et Charlotte Querzola étaient entrées à l'hôpital, ce dimanche-là, avec les autres jeunes filles.

Outre que, dans les âmes bien nées, la gratitude ne s'efface jamais, j'avais, de plus, été à même d'apprécier les autres vertus civiques des deux jeunes filles ; aussi, dès que je les eus reconnues, je pensai à me servir de leur amitié.

Continuant donc mon discours sur les destinées futures de l'Italie, je parlai ainsi, le regard fixé sur Thérèse : — Les grandes vérités nouvelles, ou sont incomprises par le peuple, ou sont considérées comme des fables, et ceux qui cherchent à les répandre passent

pour des fous. Mais le fou, c'est le peuple, qui, semblable au lion né dans les fers, ne connaît d'autre bonheur que celui de déchirer et dévorer la chair infecte que lui jette chaque jour l'homme qui dompta sa mère et la fit mourir dans les chaînes. Toutes, ô insensées, vous devez être nées dans une condition semblable, puisque vous vous moquez des vérités que je vous annonce; ou vous les croyez proférées par un homme sain d'esprit, et alors vos rires indécents indiquent la sottise, ou vous les croyez dites par un fou, et alors ils dénotent l'impiété, car ce fut toujours une action impie de rire des maux d'autrui.

CVIII

Aucune de ces paroles ne fut perdue : toutes furent recueillies par l'adroite intelligence de Thérèse, et elle dit à l'oreille de Charlotte : — Conduis nos compagnes ailleurs : je veux lui parler seule un instant. — Charlotte dit à son tour : Eloignons-nous, lais-

sons-le s'apaiser ; vous le voyez , notre présence commence à l'irriter. —

Thérèse étant restée seule , s'approcha rapidement de la fenêtre , et , pleine d'impatience d'entendre la vérité da ma bouche , elle répéta mille fois en une seconde cette demande : — Êtes-vous bien fou ? êtes-vous réellement fou ? —

L'ayant regardée d'abord un moment avec bonté : — Ma chère Thérèse , répondis-je , la demande que vous me faites est beaucoup plus grave que vous ne paraissez le croire. Si vous saviez combien grand est le nombre de ceux qui se dirent mes amis , et qui me trahirent ! Une si triste expérience me force à être prudent. — Il n'en fallut pas davantage pour fixer l'opinion de Thérèse , et , folle de joie , elle s'écria : — Oh ! mon Dieu ! j'en suis toute étourdie ! Fiez-vous à moi , en toute assurance , monsieur ; fiez-vous à ma famille : nous vous aimons comme nous-mêmes , et , pour vous sauver , nous donnerions nos vies ; ordonnez sans crainte , je vous en prie.

—Excellente enfant ! votre générosité m'attendrit jusqu'aux larmes : mais , restons-en là pour le moment.

Je me défiais de la nièce de l'infirmière, qui, bien qu'elle se fût éloignée avec les autres femmes, ne perdait pas Thérèse de vue.

Ce fut ainsi que se resserrèrent les nœuds de cette amitié, qui, ayant sa source dans la bonne action que j'avais faite à Ravennes, trois années auparavant, me fut d'un si grand secours dans les circonstances difficiles où je me trouvais.

CIX

Peu après, je contractai à l'hôpital une autre amitié qui me fut aussi d'un grand soulagement. Un nommé Raphaël Cavina, marchand potier, visitait les malades, et particulièrement les fous, au moins une fois par semaine. Bien qu'agé seulement alors de vingt-six ans et très-joli homme ; bien qu'il tirât un

gain considérable de son travail , et que sa famille n'eût aucun besoin de son aide , il ne courait après aucun des plaisirs qui charment la jeunesse ; mais , retiré du monde et vivant avec une frugalité exemplaire , s'habillant de gros drap , il dépensait ses économies à soulager les malheureux. Je l'avais vu , le dimanche , nettoyer les cellules , en faire sortir les fous , les conduire dans le bassin , les laver , les peigner , jeter leurs vieux vêtements , et leur en donner de neufs.

CX

Cavina désirant aussi m'offrir ses charitables services , et jugeant que je n'avais besoin ni de vivres , ni de vin , ni d'argent , ni d'habits , me présenta un beau bouquet de fleurs , en me disant : — Je vous prie , monsieur , de l'accepter pour l'amour de moi , comme un faible gage de mon dévouement à votre personne. — Je reçus ce présent avec des témoignages de gratitude , et je répondis : — Bon

jeune homme, d'où vous vient cette charité pour les malheureux?—

Il baissa modestement la tête, et il se taisait.

Je continuai ainsi : — Savez-vous qui je suis, et le motif de ma réclusion ?

— Personne ne l'ignore aujourd'hui dans toute la ville.

— Il faut donc que vous sachiez aussi qu'il y a péril à causer avec moi, haï comme je le suis par le gouvernement. —

Ses réponses furent telles que, pour lui marquer mon approbation, je m'écriai : — Raphaël, donnez-moi votre main.

— La voici, monsieur, et comme un gage de ma foi.

— Je l'accepte, et, à mon tour, je vous promets une discrétion et un attachement éternels.

— En attendant, c'est à moi de vous secourir, commandez-moi donc sans crainte.

— Homme généreux ! lui dis-je en pressant sa main sur mon cœur. Mais apprenez-

moi quelle raison vous a porté à me parler, comme si vous eussiez su que je n'étais pas fou?

— Avant tout, pourquoi m'avez-vous parlé sensément ?

— Voici pourquoi : j'ai jugé votre âme par les charitables actions que vous ne cessez de faire dans cet hôpital, et par les renseignements que Thérèse Querzola m'a donnés sur votre compte. Cette conduite vous avait acquis mon estime, et, lorsque vous me présentâtes ce bouquet de fleurs, avec de si modestes et de si gracieuses paroles, je cessai mon rôle de fou pour me donner la satisfaction de vous interroger en homme sensé, me promettant bien, d'ailleurs, de ne pas vous laisser partir sans me livrer auparavant à quelque extravagance. Mais votre conversation m'a tellement entraîné, que je me suis senti vaincu, et que j'ai confié à votre honneur un secret que peu de personnes connaissent encore.

— Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez, et je m'efforcerai de vous prouver qu'elle est bien placée. Il est vrai, je l'avoue,

et veuillez m'en excuser, que je croyais visiter un fou ; mais , en entendant vos questions , faites avec tant de clarté et de bon sens, j'y ai répondu , oubliant par qui elles étaient prononcées. Or, imaginez quelle dut être ma joie en vous sachant pourvu de toute votre raison !

— Votre amitié est un don de Dieu. Le dévouement d'un homme, pouvant venir me parler de temps à autre sans éveiller les soupçons, m'était nécessaire. Les opinions libérales de Thérèse Querzola, à qui j'ai confié certaines commissions importantes, sont trop connues du gouvernement, et si, d'une part, ses fréquentes visites sont pour moi d'une grande consolation, de l'autre, elles me causent bien quelques craintes. Je désire la voir, mais plus rarement quant à présent. Il faudra que vous veniez à sa place, lorsqu'il s'agira de m'instruire de quelque chose, ce que je me propose de lui dire moi-même aujourd'hui. Je vous prie, en outre, d'insinuer dans l'hôpital et dans la ville, avec cette prudence que jé

vous connais, que je donne des espérances non équivoques d'amélioration. Vous saurez plus tard pourquoi j'en agis de la sorte. —

Ce fut là mon premier entretien avec ce frère chéri, et d'une fidélité à toute épreuve.

CXI

Pour l'instruction des administrateurs de l'hôpital de Faënza et de tous les autres hôpitaux, dans lesquels, par l'ignorance de ces directeurs, non par celle des médecins, on n'emploie, pour traiter la folie, qu'un petit nombre de remèdes physiques et vulgaires, je raconterais avec plaisir les différentes expériences que je fis pendant trois mois sur quelques fous ; mais, comme je m'écarterais ainsi trop longtemps de mon sujet, je me contenterai de ne citer que deux seuls cas.

Parmi les folles qui sortaient des cellules à certaines heures de la journée pour prendre l'air dans la cour, se trouvait une nommée L...., qui, bien qu'agée de trente-huit ans

avait encore de la fraîcheur, une taille gracieuse et une jolie figure. Sa façon de s'habiller à l'ancienne mode, de s'arranger les cheveux comme les vieilles femmes, le scapulaire qui pendait à son cou, les génuflexions qu'elle faisait souvent, pour demander pardon à Dieu, sa manière de tourner brusquement les épaules à tous les hommes qu'elle voyait, en criant : « *Je ne veux que mon mari, je ne veux que mon mari !* » tout cela me porta à croire qu'elle était devenue folle par scrupule, s'imaginant que son repentir ne lui suffisait pas pour obtenir la rémission de ses péchés. J'avais remarqué, en outre, qu'à chacun de ses accès de folie les plus furieux, elle parlait français, et elle répétait cette plainte : — Hélas ! c'est vous qui perdîtes mon âme ; c'est vous qui abusâtes de ma faiblesse ! —

CXII

Persuadé, en conséquence, que j'avais découvert la cause de son état, cause plutôt,

morale que toute autre, je résolus de secourir cette infortunée par les moyens moraux qu'il m'était possible d'employer à sa guérison.

Le plus difficile à obtenir de L..., fut qu'elle s'arrêtât à m'écouter sous ma fenêtre. Toutes les fois que je l'appelais, ou si, sans que je l'appelasse, ses yeux rencontraient par hasard les miens, elle me tournait aussitôt les talons en répétant son refrain : « *Je ne veux que mon mari.* »

L'ayant donc appelée en vain pendant plusieurs jours, j'imaginai de lui parler ainsi : — Au nom du Seigneur, arrête, pécheresse L... ! je suis un ange envoyé du ciel, et venu ici sous la forme d'un homme pour t'annoncer la parole de Dieu. —

Bien que, comme d'ordinaire, L... se mit à fuir sur-le-champ, elle s'arrêta cependant à quelques pas de la fenêtre ; alors je continuai : — Tes adultères avec des militaires français offensèrent le Seigneur, et il voulut te condamner aux flammes éternelles ; mais l'intercession de la très-sainte Vierge, à laquelle tu

portes une dévotion spéciale, fléchit sa colère : il t'envoya seulement les afflictions que tu souffres depuis tant d'années sur la terre, afin que tu ne pusses oublier que tu es une grande pécheresse, et que tu entrasses un jour dans la voie de salut. Puisque tu y es maintenant, et puisque tu supportes avec résignation les maux que Dieu t'imposa en châtement de tes fautes, je te pardonne, dit le Seigneur, et tu seras mienne. —

L..., entendant ces paroles, s'agenouilla, et, courbant humblement la tête vers la terre, elle remercia Dieu avec des sanglots et des larmes. En se relevant elle fit le signe de la croix, et moi, qui la regardais tout ému, je repris : — L..., je te pardonne, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. —

La pauvre folle se tourna alors vers moi, tenant les yeux fermés, et après m'avoir fait une profonde révérence, elle s'éloigna plus tranquille.

CXIII

Content d'un tel succès, la première chose que je me proposai fut de vaincre la répugnance de L... à regarder les hommes en face ; j'y parvins en moins de deux jours : elle se décida même à me parler, en croyant toujours que j'étais un ange, et je lui disais : — Ma chère sœur, si Dieu te remplit de sa grâce, tu pourras désormais regarder tout homme en face, et t'entretenir avec eux à ton gré, sans crainte de pécher. Ma grâce, dit le Seigneur, fortifie l'âme, éloigne les tentations, et met en fuite l'ennemi. Ainsi, ne détourne plus les yeux du visage des hommes, aime-les, même, comme des frères ; voilà ce que te demande le Seigneur, en échange du pardon de tes péchés ; obéis donc avec docilité. —

Je ne saurais exprimer le baume que mes paroles versèrent dans son âme.

Un jour, pendant que j'écrivais, je l'en-

tendis m'appeler ainsi : — Cher ange, mets-toi à la fenêtre : je désire te voir. —

Je me hâtai de me montrer, et je dis : — Que Dieu te sauve, ô L... ! le Seigneur est avec toi. Assieds-toi là sur l'herbe, et réponds à mes questions ; quel âge as-tu ? — Après s'être assise, elle répondit : — Trente-huit ans. —

— Pourquoi, jeune encore, arranges-tu tes cheveux et t'habilles-tu comme une vieille décrépite ?

— Pour déplaire aux hommes. —

— Comment ! tu n'es donc pas mariée ?

— Je le suis. —

— Ainsi tu agis contre la parole du Seigneur, qui dit : — L'épouse doit s'orner pour plaire à son époux. —

L.... demeura interdite. Après un court silence : — Lève-toi, repris-je, approche, et vois dans ce miroir ta figure de singe. — Son regard s'étant fixé sur le miroir, elle s'enfuit aussitôt tout épouvantée, en criant : — C'est le diable ! —

Je descendis de la fenêtre, et avec un petit couteau que j'avais, je grattai le vif-argent du miroir, de manière à y figurer une croix; puis, je rappelai L..., et je dis : — Oh ! malheureuse femme ! c'est donc ainsi que tu te défiles de l'ange de Dieu ! sa main te paraît-elle donc en contact avec l'enfer ? Approche sans crainte : vois, je te présente la croix. —

L..., obéit, mais toute tremblante et doutant encore. A peine se fut-elle aperçue dans la glace, que les bras lui tombèrent, et qu'elle s'écria : — Oh ! mon Dieu ! comme je suis devenue laide ! je ressemble à un cadavre. —

— Apaise-toi, L... ; le Dieu qui te remet tes péchés, qui te donne la force pour repousser les tentations, te rendra la santé du corps et t'ouvrira ta prison, pourvu que tu suives exactement mes conseils. —

CXIV

L... me devint peu à peu tellement dévouée, qu'un seul de mes regards la faisait

obéir. Je partageais mes repas avec elle, et nous mangions, elle assise sur l'herbe, moi appuyé à la fenêtre.

Sa dévotion ne tarda pas à se changer en amour. Lorsque je m'en aperçus, je m'efforçai de l'accroître davantage encore, espérant, comme cela arrive souvent, que cette nouvelle passion la guérirait tout à fait.

Un jour que plusieurs draps, sortant de la lessive, séchaient sur des cordes tendues d'un bout de la cour à l'autre, de sorte qu'on ne pouvait plus se promener, et qu'ils empêchaient qu'on pût voir ma fenêtre depuis l'infirmerie, je dis à L... : — Va au fond de la cour ; tu y trouveras une échelle ; apporte-la, montes-y, et nous mangerons plus près l'un de l'autre, toi en dehors, moi en dedans de mes barreaux. —

L... apporta l'échelle, et elle s'y plaça. Après que nous eûmes bu et mangé un peu, je lui fis quelques caresses : — Ma chère L..., donne-moi un baiser. —

Elle me le donna, en prononçant ces mots :

— Mon Dieu ! je me sens défaillir !

— Tu m'aimes donc, L... ?

— Beaucoup ; mais cet amour est un amour de sœur.

— Je le pense bien ainsi, mon enfant, car, s'il en était autrement, je te mépriserais.

— Et tu aurais raison. Dis-moi, pourquoi te faisais-tu passer à mes yeux pour un ange ? Pour me guérir, était-il nécessaire de me tromper ?

— Le résultat te répond pour moi ; tout cependant n'a pas été une feinte, car les vérités que je t'ai dites, étant de saintes vérités, viennent de Dieu, qui est la source du vrai. En outre, je m'appelle Ange (*Angelo*), et bien que je sois mortel et homme sujet à faillir, il faut croire que la divine Providence avait décidé que ma venue dans ces lieux aurait pour but ta guérison. Donc, par ces raisons, et surtout pour me prêter aux divagations de ton esprit malade, je me créai messager céleste. Réjouis-toi, maintenant, car je te sens

déjà presque guérie, et sois certaine que sous peu de jours tu reverras tes chers enfants et ton époux.

— Oh ! comme tes paroles me vont à l'âme ! disait L..., attendrie jusqu'aux larmes. Mais, continua-t-elle, dis-moi encore, pourquoi es-tu renfermé parmi nous autres fous ?

— C'est aussi la volonté de Dieu, pour me punir de mes péchés. Mais il est temps que tu descendes, L..., et que tu reportes l'échelle à sa place, parce que, si les infirmières te surprenaient ici, elles te croiraient plus folle que jamais, et tu prolongerais ainsi ta réclusion, je ne sais pour combien de temps.

— Cela est vrai. — Et après nous être embrassés de nouveau, L... descendit et emporta l'échelle.

Quatre jours plus tard, et à peu près un mois après notre première conversation, le médecin, la jugeant guérie, la fit sortir de l'hôpital.

CXV

J'éprouvais tant de satisfaction d'aider à la guérison de cette infortunée, que j'en fis noter les progrès à un nommé Magrini, autrefois mon condisciple en philosophie, et qui, étant venu à Faënza pour recueillir un héritage, me rendait de fréquentes visites. C'était un excellent jeune homme, fort instruit et d'une telle modestie, qu'à le voir, on l'eût pris pour un sot. J'ignore quelle opinion il s'était faite de ma folie ; mais je sais qu'il me parlait toujours comme on le ferait à un philosophe. Moi, d'abord parce que je connaissais sa bonté, ensuite parce qu'il m'était utile alors de montrer que je m'acheminais vers la guérison, je lui répondais en homme sensé ; seulement, de loin en loin, je feignais de déraisonner un peu.

Une dizaine de jours après la sortie de L. de l'hôpital, elle me visita par le guichet de ma cellule, et elle me présenta un joli cordon

de montre, en soie, travaillé de ses propres mains, en disant : — C'est un bien léger don, en remerciement du bienfait que j'ai reçu de vous ; mais, quel qu'il soit, ne pouvant faire davantage, je vous prie de l'accepter, et de le conserver en mémoire de moi. —

CXVI

A cette époque, je reçus la visite de plusieurs autres de mes amis, et, à tous, plus ou moins, je laissai croire que j'étais fou. Je parlerai seulement de ceux qui me sont les plus chers.

Oh ! combien me fut précieuse ton ingénieuse pitié, Attilius Runcaldier, lorsque, pensant aider à ma guérison, tu commenças à feindre d'être fou comme moi, au point que je dis, en plaisantant, au gardien : — Préparez une cellule pour lui ! — Tu ne prévoyais pas alors que, dans quelques mois, je foulerais une terre libre, laissant mes ennemis désappointés, et que toi, infortuné jeune

homme, arrivé à Rome pour y continuer à étudier la peinture, pour laquelle tu donnais de grandes espérances, tu serais jeté dans une dure prison, comme un criminel, et qu'on t'y ferait expier, pendant de longues années, la faute d'aimer l'Italie!!...

CXVII

Et vous André Medri, Antoine Pallafacchina, tendres et fidèles amis de mon enfance, pardonnez à ma défiance. Maudite calomnie! comme tu sais cacher ton coupable visage sous les traits de la vérité! Je ne te reconnus pas d'abord, et tu me fis douter de cette vertu, que tant de fois déjà j'avais éprouvée en eux! Chez d'autres, nos misérables gouvernants et leurs satellites punirent le saint amour de la patrie par la prison et par l'exil; chez vous, ils le punirent en vous laissant libres, et en vous faisant passer pour des délateurs. Mais la vérité triomphe toujours à la fin; je pus reconnaître de mes propres yeux,

la droiture de vos cœurs, et je me repentis de vous avoir accueillis à l'hôpital comme des étrangers, quand je devais me confier incontinent à votre affection.

CXVIII

J'accueillis de même, non par méfiance, mais par mépris, Charles Carli, cet ami si cher, dont j'ai déjà parlé, qui, ayant passé plusieurs mois en prison, avait été reconnu innocent sur tous les points. Mais la commission le sachant un jeune homme de haute espérance, voulut le déconsidérer dans l'opinion publique, en répandant le bruit qu'il avait montré en prison une grande faiblesse. Ce bruit parvint à mon oreille, peu avant que Carli vînt me voir, et cette indignité de la commission ne m'étant pas encore connue, j'étais fort courroucé contre lui, ne pouvant souffrir en aucune manière que ceux que je comptais au nombre de mes amis, montrassent dans les périls une âme sans courage. J'allai

donc à lui comme si j'eusse été fou, je le saisis par le milieu du corps, et je lui donnai une telle secousse, je le serrai si violemment contre ma poitrine, que je manquai de l'étouffer. Le pauvre jeune homme perdit la respiration, et il pâlit, soit de crainte, soit de douleur. J'en eus pitié, je le lâchai, et, prenant un visage presque riant, je me mis à extravaguer à propos de mon mariage avec sa sœur; ensuite je le congédiai.

Peu de jours après, je lui écrivis une longue lettre, dans laquelle je me moquais de la noblesse de son origine; j'ajoutai d'autres impertinences, toujours à la façon d'un fou, et cela, pour accroître davantage encore son opinion sur mon compte, afin que le jour où j'aurais fait la paix avec lui, et où je lui aurais confié mon secret, il comprit toute la force du châtement, qu'en me défiant de lui, j'avais voulu infliger à sa pusillanimité, dont j'étais alors convaincu. Mais je partis sans pouvoir t'embrasser de nouveau, cher et bon jeune homme, et qui sait si je te reverrai jamais!

CXIX

On m'envoyait souvent de petits cadeaux en fruits, en vins, en gibier et en autres choses exquisés, sans que j'aie pu savoir, malgré mes questions réitérées, d'où ils me venaient. Cette libéralité des Faëntins à mon égard, tourna au profit des pauvres convalescents : J'ajoutais de ma bourse, tantôt deux, tantôt quatre sous, à chaque petite portion de ces provisions que je leur offrais.

Bien que mon cœur ait toujours été porté à faire l'aumône, je dois dire, par respect pour la vérité, que celles que je fis alors le furent plutôt dans l'espoir d'en tirer avantage pour moi-même, que par charité pour les malheureux.

Dans son humble position de fortune, ma famille avait fait trop de sacrifices pour mon éducation, pour que j'eusse osé lui imposer de nouvelles dépenses, afin de satisfaire à des sentiments de commisération, si je n'avais

calculé qu'elles me vaudraient l'intérêt du peuple faëntin, dont les bénédictions empêcheraient plus encore la commission de me faire du mal. En outre, ces libéralités s'accordaient avec la marche de ma ruse. Je n'ai pas, du reste, de preuves suffisantes pour affirmer si elles m'ont été de quelque profit aux yeux de la commission ; mais je dirai qu'elles me valurent dans l'hôpital une telle faveur, non-seulement près des hommes et des femmes malades, mais encore près de tous les infirmiers et des élèves chirurgiens, que tous me portaient aux nues.

Je me servis de cette faveur générale, pour mettre à nu l'impudicité du directeur Foglietta.

CXX

Cette Antonia, infirmière, sa concubine, ainsi que je l'ai déjà dit, vint, une baguette à la main, chasser de devant ma fenêtre, quelques pauvres folles qui causaient avec moi,

pendant que plusieurs convalescents, assis sur l'herbe, nous écoutaient ; et en les chassant, elle dit avec sa petite voix qui avait beaucoup de la voix d'une chatte : — Hors d'ici ; vous savez bien que je vous ai défendu de vous arrêter sous la fenêtre de ce vilain fou de jacobin, dont la bouche ne prononce jamais que d'ordurières paroles.

— Les obscénités, répondis-je irrité, sortent de ta carcasse putride (Antonia était jaune comme un coing). Tu ferais mieux de chasser, avec ce bâton, tes bâtards qui encombrent l'hôpital, ou mieux encore d'en sortir toi-même, et de te retirer dans une maison de prostitution : tu es plutôt faite pour y vivre comme une m..., que pour servir ces pauvres femmes dans une sainte maison. — Antonia courut en pleurant demander vengeance de cette sanglante injure à son amant, qui, ne pouvant me faire jeter à la mer dans un sac et une pierre au cou, comme il l'aurait désiré, ordonna que je fusse sur-le-champ plongé dans le bassin.

CXXI

Jean André et deux autres infirmiers s'y refusaient, en disant : — Mais, monsieur, le remède n'a pas été ordonné par le médecin, et nous craignons qu'il nuise à la santé du jeune homme.

— Pensez à m'obéir, répondit le prêtre, ou je vous donnerai sur-le-champ le médecin et la médecine que vous cherchez. —

Il entendait par là qu'il les chasserait immédiatement.

Jean André m'instruisit de tout, et il me demanda : — Que devons-nous faire ? —

Je répondis : — Pas autre chose que de me mettre dans le bassin ; la chaleur est grande, le bain me rafraîchira. Il est vrai que je frémis en pensant que la folle brutalité d'un méchant petit prêtre puisse, au lieu de la sagesse du médecin, ordonner un remède quelconque, à plus forte raison celui-ci, l'un des plus violents par la frayeur qu'il cause aux

aliénés. Mais je promets au cher directeur de le récompenser largement de cette action, car je feindrai une telle peur, je ferai un tel tapage, je crierai et je déclamerai tant et si fort contre une si grande brutalité, que je suis certain de soulever en même temps contre lui les malades, les élèves et les infirmiers de l'hôpital. — J'agis en conséquence, et le directeur voyant qu'il ne pouvait plus faire un pas sans que quelqu'un le tourmentât, ou sans qu'on le déchirât à belles dents, se laissa abattre par le chagrin, et, tout déconfit, il répétait de loin en loin cette plainte en allant et venant : — Hélas ! que d'ennemis j'ai autour de moi ! je demanderai mon congé. —

CXXII

Cependant Thérèse Querzola avait appris par quelques gentilshommes Faëntins, confidants de la Commission, que je ne serais reconduit en prison qu'autant que le professeur Anderlini me déclarerait entièrement guéri,

et peu de jours après, Raphaël Cavina me rapporta que la Commission, rappelée à Rome, partirait sous peu, et que l'on enverrait le cardinal Macchi pour gouverner la province. Il ajouta : — Il faut vous tenir sur vos gardes, car vous pourriez bien être du voyage. —

J'envoyai alors Charlotte Querzola chez Anderlini, pour le prier, si ce n'était pas trop abuser de son obligeance, de me faire une visite dans la soirée, bonté dont je lui serais très-reconnaissant ; ce qui équivalait à la prière de venir me voir sans être suivi par les étudiants.

Il y consentit, et il vint.

CXXIII

Je lui fis lire une lettre par moi écrite au cavalier Denis Strocchi ; puis je lui demandai : — Mes idées vous paraissent-elles énoncées avec clarté ?

— Certainement ; la lettre est fort bien dictée.

— Pourquoi me tenez-vous donc encore dans les cellules, comme si j'étais du nombre des fous furieux ?

— Je n'ai pas plein pouvoir sur vous.

— A qui obéissez-vous donc ?

— A la Commission.

— M'a-t-elle placé entre vos mains pour que vous me guérissiez tout à fait ou à moitié ?

— Tout à fait.

— Et, pour y arriver, ne pensez-vous pas que la distraction et la libre promenade me soient nécessaires ?

— Je le crois.

— Alors, pourquoi n'en demandez-vous pas la permission à la Commission ?

— Je ne puis que lui démontrer que la promenade dans cet hôpital et le contact avec les personnes saines d'esprit, sont indispensables pour votre guérison : il sera bien, en outre, de faire demander cette grâce par vos parents.

— L'avis me paraît bon, et je vous en remercie ; mais répétez-vous bien réellement

à la Commission l'opinion que vous venez d'émettre? —

Le professeur Anderlini me répondit affirmativement, et se montra blessé de la défiance qui avait percé non-seulement dans cette dernière interrogation, mais dans notre conversation tout entière; en effet, bien que j'eusse laissé apercevoir ma pensée, je m'étais tenu dans une réserve que, d'après lui, je devais abandonner cette fois (du moment où nous nous trouvions sans témoins), à cause de l'assistance incontestable qu'il m'avait accordée. Il n'en dicta pas moins la relation de notre entrevue, comme il me l'avait promis, et telle qu'il la rapporta plus tard dans son *Exposition des maladies aiguës et chroniques traitées pendant l'année 1828 à l'hôpital de Faënza*, où il dit : « Mais cette controverse ne se termina pas » ainsi, attendu que la police criminelle ayant » eu connaissance de la guérison du détenu, » demanda si, dans le cas où il serait remis » en prison et soumis à de nouveaux interro- » gatoires, il retomberait dans les accès de la

» monomanie. Je crois inutile de détailler ici
» toutes les raisons à l'appui de mon opinion,
» je me bornerai à dire que la monomanie étant
» une des maladies sujettes à de fréquentes re-
» chutes, je dus répondre qu'avant de prendre
» cette résolution, il me paraissait raisonnable
» qu'on attendît quelques mois, c'est-à-dire
» que l'étude de la convalescence fût terminée,
» après quoi il deviendrait inutile de prendre
» ultérieurement l'avis du médecin sur la
» matière, et la police criminelle serait libre
» d'agir selon qu'elle le jugerait convenable. »

CXXIV

Outre les preuves nombreuses de sa bonté pour moi, le digne Anderlini, pour que je connusse son âme plus à fond, me donna à lire plusieurs autres rapports qu'il avait adressés à Rome, à différentes époques; il en résultait que, tantôt à l'aide d'un argument, tantôt à l'aide d'un autre, il avait fait rendre la liberté à un grand nombre de détenus po-

litiques, en les déclarant atteints d'une maladie telle, qu'il était impossible de les guérir en prison ; il me nomma les personnes, toutes par moi parfaitement connues.

Cette preuve servit plus que toute autre, à détruire en moi la crainte, née de ces paroles de mes amis : « Anderlini, disaient-ils, est » l'homme du gouvernement : cette qualité, » beaucoup plus que son talent, lui a valu la » protection des nobles et des prêtres de » Faënza ; c'est à cela qu'il doit d'avoir ob- » tenu d'eux la place de médecin de la ville. »

Cette opinion était si généralement accréditée parmi les Faëntins, que, lors de la dernière révolution de Romagne, un libéral qui n'avait jamais, jusque-là, agi pour la patrie qu'en criant bien haut, tenta de nuire à Anderlini, pour se mettre à sa place. Cette misérable intrigue fut sur le point de réussir, car ceux qui s'en mêlaient avaient déjà oublié toute la reconnaissance que la ville de Faënza devait à un médecin aussi distingué, et ne montraient aucune sollicitude pour sa

nombreuse famille, qui serait tombée presque dans la misère, s'il eût perdu son emploi ; mais plusieurs généreux citoyens rétorquèrent les arguments de ses ennemis, par ceux-ci :

« Quel est l'homme le plus véritablement patriote, de celui qui agit sans parler, ou de celui qui parle sans agir ? Anderlini est du nombre des premiers, son adversaire du nombre des seconds. Nous ne vous expliquerons pas une à une les preuves de ce que nous affirmons, nous nous contentons de vous rappeler un seul fait : Qui arracha Frignani des mains du bourreau ? Paul Anderlini. Qui le conduisit par la main, pour ainsi dire, de notre hôpital jusqu'au delà des frontières ? Paul Anderlini. Si tout cela ne suffit pas pour qu'on le considère comme bon patriote et homme de bien ; si au contraire, en récompense d'une noble action, fût-elle même due à un partisan du pouvoir, vous appliquez un grave châtiment, vous reniez votre foi politique. »

CXXV

On prétend que ce raisonnement eut une telle puissance sur l'âme des assistants, qu'on décida tout d'une voix, qu'on ne devait causer ni dommage ni peine à un homme aussi estimable.

Et moi qui, si j'eusse été au milieu de vous, pendant les jours de la révolution, ô Faëntins, me serais jeté à vos pieds pour demander qu'on épargnât l'homme à qui je devais la vie, en apprenant que, de vous-mêmes, vous aviez agi de la sorte par amour de la justice, et par considération pour la belle conduite d'Anderlini envers moi, j'ai senti s'accroître dans mon âme cette gratitude déjà si grande que je vous avais vouée pour tous vos bienfaits passés, et que je vous conserverai éternellement, puisqu'il me sera impossible de m'en acquitter jamais envers vous, même en partie.

CXXVI

Mon père s'occupait alors d'adresser des pétitions à la Commission, pour m'obtenir la libre promenade dans l'hôpital. Si la réponse eût été négative, ma fuite l'eût immédiatement suivie, tout ayant été par moi préparé d'avance à cet effet. Mais la Commission jugea convenable de s'en tenir à l'avis du médecin, et la demande fut accueillie. Mon rôle de fou se prolongea ainsi plusieurs mois encore, mais non sans un grand bonheur pour moi, puisque je nourrissais maintenant l'espoir d'embrasser ma mère, de revoir ma patrie et mes amis.

Je pensais, en outre, avec satisfaction, que l'ineptie de la Commission apparaissant par là plus positive, sa confusion en deviendrait plus éclatante.

Grande fut la joie que firent paraître autour de moi les pauvres malades, lorsque j'entrai pour la première fois à l'infirmierie : les

larmes que je répandis, et l'empressement avec lequel je vidai ma bourse, témoignèrent assez à quel point j'étais ému de cet accueil.

CXXVII

Quelques uns d'entre eux me prièrent d'écrire à l'évêque et au gonfalonnier pour leurs affaires. Les premières pétitions ayant été suivies de succès, je dus ensuite travailler plusieurs jours pour contenter tous ces infortunés.

L'infirmière Antonia elle-même, retenue alors au lit par une grave maladie, et oubliant les injures que je lui avais dites, me demanda d'écrire pour elle une supplique tendant à lui faire obtenir une pension viagère de l'administration de l'hôpital. Je composai une longue tirade, où j'amplifiai de telle sorte les lumières et le mérite des administrateurs, que, pour ceux qui connaissaient ces pauvres hères, il y avait de quoi mourir de rire.

Antonia montra en ma présence le travail à Anderlini, qui, l'ayant lu, dit en plaisantant : — Diable ! voilà de l'adresse d'avocat ! —

Mais les administrateurs, trop bonnes gens pour se connaître, ne comprirent pas autrement l'ironie : très-satisfaits, au contraire, de voir qu'on appréciait enfin la profondeur de leur esprit, ils accordèrent, à l'unanimité, la pension à Antonia.

CXXVIII

Je composai en outre une pétition qui fut envoyée au nom de P..., procureur, à l'évêque de Forli, dans laquelle on demandait justice contre un prêtre de ce diocèse, prêtre qui avait, par des moyens frauduleux, usurpé des biens immeubles à un paysan. Je m'aidai des Evangiles, et je démontrai avec tant de force, les criminelles menées du prêtre, et le scandale de leur impunité, que, de deux choses l'une, ou l'on devait obtenir une prompte

justice, ou l'on risquait la prison. Je n'avais pas fort à craindre pour moi, il est vrai, parce que, dans tous les cas, on aurait dit : c'est un fou qui écrit ; mais je m'inquiétais pour le procureur, qui, homme très-hardi, avait, malgré tout, expédié la pétition. Fort heureusement on y fit droit, ce qui me valut, de la part du procureur, un énorme pâté et quelques flacons de bon vin.

CXXIX

Je suivais chaque jour le professeur Anderlini, pendant sa visite des malades, et pour montrer que, moi aussi, je m'entendais en médecine, je les interrogeais, je leur tâtais le pouls, et je disais aux élèves : — Le mérite d'Anderlini n'a pas plus de valeur que les pantoufles du grand Tommasini. — Il m'écoutait avec bonté, et il souriait.

On amena dans les cellules un curé de campagne, jeune homme de vingt-huit ans, d'une figure agréable. Je demandai au professeur la

cause de sa folie, et sa réponse ayant été : — C'est une monomanie, — je voulus employer tous mes efforts à la guérir. Sans aucun doute, j'y serais parvenu, si le directeur, comme je le dirai bientôt, ne m'en eût empêché.

L'idée fixe de cet infortuné était celle-ci : Le démon, sorti de l'enfer, est venu sur la terre pour perdre les hommes : le tuer, sous telle forme qu'il se présente, c'est la mission d'un prêtre tel que moi, trop heureux si je puis l'accomplir, et sauver le monde par mes propres mains !

CXXX

Un jour, j'ouvris tout à coup le guichet de sa cellule, et je dis : — Réjouis-toi, mon frère, je suis ici pour te prêter appui dans tes desseins. Je sais où se réfugie le démon ; je te le découvrirai comme le chien découvre le lièvre ; toi, en bon chasseur, tu me le tueras.

— Bravo, morbleu, bravo ! — s'écria le prêtre, tout émerveillé ; et il voulait m'inter

roger, mais je repris : — La colombe me défend de t'annoncer autre chose aujourd'hui : à demain donc, si je parviens à gagner la bataille. Adieu.

— Adieu, camarade : sois-en sûr, si tu me le montres, je le tuerai. —

CXXXI

Le jour suivant, je priai Jean André de m'enfermer dans une des cellules et d'y amener le prêtre. Celui-ci vint en courant m'embrasser affectueusement. Moi, je feignis d'être affligé, et je lui dis : — Hélas ! je n'ai pu aujourd'hui gagner la bataille.

— Ami, qu'entends-tu par ces mots ?

— J'entends le combat que je livre au démon, combat dans lequel je suis tantôt vainqueur et tantôt vaincu. Aujourd'hui, j'ai succombé, et c'est pour cela que tu me vois prisonnier ; mais je lui ai fait une si rude guerre, qu'il n'a plus pensé à toi, ce qui t'a permis de sortir

de ta prison et de venir ici. C'est là le premier pas vers ta victoire.

— Tu crois ?

— Certainement ; parce que, pour le tuer, il faut non-seulement que nous sortions de cette prison, mais de tous les lieux pieux, où il n'entre jamais sous une forme visible.

— Tu te trompes : il y entre, car je l'y ai vu hier soir.

— Où ?

— Dans la cour.

— Sous quelle forme ?

— Sous celle d'un chien.

— Je m'aperçois, ami, que la colombe ne t'avertit pas de ce dont elle m'instruit. Sache que, sans ses avertissements, nous demeurerons ici cent ans, et nous ne tuerons pas le démon : donc, écoute-moi bien. Le chien que tu as vu, je l'ai vu aussi, j'ai même vu le chat et le rat, j'ai vu la chouette et même le hibou : comme toi j'ai cru que le diable avait revêtu ses formes, et je disais : Oh ! si j'étais libre, si je pouvais m'élancer sur lui, je le mettrais en

pièces ; mais la colombe m'a parlé ainsi .
« Tu frapperais une ombre vaine , ombre que
» le démon envoie ici pour te tromper ; car ,
» pendant que tu cours après elle , il marche
» sans obstacles dans le monde , il y fait tout
» le mal qu'il veut , et il ne te craint plus . »
Ainsi , instruit par la colombe , j'ai regardé
plus attentivement , et je me suis bientôt con-
vaincu que je ne voyais réellement que des
ombres , ou , quelquefois , de véritables ani-
maux qui entrent facilement dans cette cour .
Cherche donc , camarade , à ne pas te laiss-
er surprendre par l'astuce de ton ennemi , et
tâche de gagner la bataille afin de sortir d'ici ;
je t'amènerai alors le démon , car , je te l'ai
dit , je sais où il se réfugie .

— Mais comment sortir ? ne vois-tu pas que
les pécheurs me violentent ?

— Il faut les vaincre , ami , mais avec
adresse , vois-tu , avec beaucoup d'adresse .
As-tu déjà remarqué que je suis un grand phi-
losophe ?

Oh , mieux que cela !

— Et un grand théologien !

— Mieux que cela encore !

— Et, de plus, inspiré ! Cependant, j'ai moi-même commis une faute grave. Il est vrai que je l'ai commise par la volonté de la colombe, pour que je fusse jeté dans cette prison, afin que je t'y rencontrasse, toi, exécuteur de la justice d'en haut, et dont il était nécessaire que je fusse le conseiller ; voilà ce qu'a dit encore la même colombe. Et puisque nous nous sommes miraculeusement rencontrés, il ne nous reste plus qu'à sortir d'ici, et à aller au-devant de l'ennemi.

— De quel moyen disposes-tu pour notre fuite, mon bon conseiller ? — dit, en m'embrassant de nouveau, le pauvre curé.

— La fuite serait une action imprudente, attendu que les pécheurs, répandus partout, nous assailliraient bientôt, et nous remettraient encore en prison. Je t'ai dit que je m'y trouvais en châtiment de ma faute ; tu y es pour la même cause, et je ne comprends pas que tu l'ignores. Nous seuls au monde nous sommes aperçus

que le démon est sorti de l'enfer, seuls aussi, nous avons reçu de Dieu la glorieuse mission de le tuer, et de sauver la terre. Mais voici en quoi consiste la faute que nous avons commise. Beaucoup trop joyeux de nous voir élus pour une telle œuvre, nous avons, par des paroles et par des actions, découvert le fait aux pécheurs de la terre, et non-seulement ceux-ci, en véritables aveugles, n'y ont ajouté aucune foi, mais ils ont pensé que nous étions hors de sens. C'est pour cela qu'ils nous ont renfermés ici, où tu te crois dans une prison, tandis que c'est un hôpital de fous.

— C'est parbleu vrai!

— Et tu ne dois pas t'en étonner, s'il te souvient que Jésus-Christ lui-même fut accusé de folie par les pécheurs.

— C'est encore très-vrai.

— Or, pour arriver à notre délivrance, il ne s'agit que de prouver au monde, aveuglé sur notre compte, que nous ne sommes pas ce qu'il nous croit; la chose est facile, si nous voulons nous rappeler comment nous agis-

sions, avant que cette inspiration se saisît de notre esprit, et que cette mission nous fût donnée par Dieu. Il faudra, en outre, prendre tous les médicaments que le gardien nous présentera par ordre du médecin. Je sais qu'ils ne peuvent nuire à notre corps, mais ils serviront admirablement à tromper ces niais de pécheurs, qui, nous les ayant vus prendre, croiront que notre guérison en est la conséquence, quand ils remarqueront que nous parlons et que nous agissons de nouveau, comme ils le font eux-mêmes. Et ils nous mettront d'autant plus vite en liberté, qu'ils seront plus impatients de faire connaître les merveilleux effets de leur savoir. Puis, lorsque nous nous serons ainsi moqués de la science de ce bas monde, nous suivrons sans entraves notre glorieuse route.

— Bravo, cher camarade! bravo! Tu en sais plus long que moi.

— Aussi te suis-je donné pour conseiller.

— Je comprends : je suis puissant par le

bras, toi par le conseil. Qui nous résistera ? Viens, démon, je ne te crains plus !

— Ami, modère la violence de tes élans, si tu veux gagner la bataille, et efforce-toi de paraître doux et calme avec tout le monde : il ne faut ni s'emporter, ni sauter, ni crier haut, ni chanter, effets naturels de notre céleste joie, mais que les pécheurs, qui ne les éprouvent pas, prennent pour de la folie, parce que *pauci sunt electi*. Et surtout gardons-nous bien de prononcer jamais le nom du démon, ni de parler de la mission de le tuer ; une seule parole à ce sujet pouvant servir de prétexte à ces hommes pour nous tenir enfermés à jamais. — Pendant que je parlais ainsi, Jean André ouvrit la cellule, et dit : — Monsieur le curé, venez avec moi. — Je lui pris la main, et l'ayant tiré à l'écart : — Camarade, lui dis-je à voix basse, celui qui demain gagnera la bataille, rendra visite à l'autre : as-tu compris ? — J'ai compris. — Et alors nous nous embrassâmes encore tendrement.

CXXXII

Me prêtant à ses divagations, j'acquis toute sa confiance, ce qui était pour moi un signe certain de sa guérison. Je réprimais la fougue de ses idées, la mobilité de ses sensations, je maîtrisais les accès de sa folie.

Ce qui surtout me servit, fut la conviction dans laquelle il était que j'avais plus de liberté que lui, à cause de mon plus grand savoir, ce que j'appelais le moyen de gagner la bataille. Aussi s'efforçait-il de suivre mes conseils, et éprouvait-il un véritable chagrin des reproches que je lui adressais de ne pas savoir se conduire comme je le lui indiquais.

Corrigé de la sorte pour quelques jours, son état s'était visiblement amélioré, aussi demandai-je à Jean André d'ouvrir sa cellule, et de le laisser se promener avec moi dans le corridor.

CXXXIII

Comme d'ordinaire, lorsqu'il m'aperçut, il courut m'embrasser, et il me dit : — Ami, aujourd'hui j'ai gagné la bataille.

— Je m'en réjouis. Suis mes avis, et tu verras que, peu à peu, nous nous délivrerons entièrement. — Le premier jour, nous nous promenâmes une heure ; le second, une heure et demie ; le troisième, une heure le matin et une heure le soir ; et de même les jours suivants, sans jamais sortir du corridor. Je m'appliquais à fixer son attention sur des objets nouveaux : je lui racontais des histoires amusantes ; je l'interrogeais sur ses jeunes années et sur ses premières études. Il me répondait quelquefois avec bon sens, d'autres fois il se jetait dans de folles divagations. Alors, par d'amers reproches, je piquais son amour-propre, je le forçais à rougir de ses sottises ; et ceci, fait à propos, lui était d'un grand profit. Mais comme il était de temps en temps préoc-

cupé de cette idée fixe, qu'il avait mission de tuer le démon sorti de l'enfer, je lui parlais ainsi : — Camarade, en suivant mes conseils, tu as obtenu un peu de promenade dans le corridor, premier pas, comme je te l'ai déjà dit, vers notre victoire. Il faut maintenant arriver au second, c'est-à-dire obtenir d'aller librement à travers l'hôpital : nous ferons ensuite le troisième et dernier, en d'autres termes, nous entrerons dans le monde pour en chasser le démon, et nous lui ferons courir une rude poste. Mais nous n'arriverions jamais à un tel succès, si nous ne le trompions habilement, comme nous avons trompé jusqu'ici les pécheurs; et son astuce étant plus grande que la leur, il nous faudra user avec lui de ruses plus adroites. Je dois te dire qu'il envoie rôder autour de nous des esprits invisibles, pour épier le moindre de nos discours, et pour lire dans chacune de nos pensées. Or, en apprenant, par le rapport de ces esprits, que nous parlons toujours de lui ôter la vie, il redouble d'efforts pour nous en empêcher,

et il entretient chez les pécheurs , afin qu'ils ne nous laissent pas sortir de l'hôpital , l'opinion que nous sommes deux fous. Il importe donc de ne plus parler de lui , même de n'y plus penser. De cette manière , il se persuadera que nous avons abandonné la mission de le tuer , et il ne s'occupera plus d'insinuer aux pécheurs de nous tenir en prison. Si tu te conformes à ce conseil , je serai ton guide fidèle ; dans le cas contraire , je t'abandonnerai , et , seul , j'accomplirai l'œuvre.

CXXXIV

Malgré tous mes soins , il retomba cependant plusieurs fois encore dans sa monomanie. Alors je me tournais vers lui l'œil courroucé , je le traitais de tête sans cervelle , et je le taxais de stupidité. Il en devint si honteux , qu'en moins de trois jours il ne souffla plus mot du diable.

Aux heures pendant lesquelles on le tenait renfermé , je fixais son attention par des oc-

cupations mécaniques. Je lui donnai à polir, avec la pierre ponce, deux grands ustensiles en métal, en lui disant que je voulais les faire brunir, et les offrir en cadeau à l'un de mes amis. Je lui fis aussi copier une comédie de Goldoni.

Je racontai le résultat de cette bonne œuvre à Anderlini ; il m'en loua, et, lui ayant demandé la permission de faire sortir le prêtre de la cellule, et de le mener partout avec moi dans l'hôpital, il me l'accorda. Je dis alors au curé : — Tu vois, ami, quel profit tu retires de suivre mes conseils ; nous voici libres dans l'hôpital : sous peu, il nous sera permis de rentrer chez nous. —

— Et il n'était plus question du démon.

Je conduisais mon malade partout, dans les cours, dans les salles, dans les escaliers, tenant sans cesse son attention tendue vers de nouveaux objets. Je le faisais parler tantôt à une personne, tantôt à une autre ; et, après cinq jours d'exercice de cette nature, il parut à tous entièrement guéri.

CXXXV

Mais moi, qui le connaissais mieux que personne, je voyais clairement que la guérison n'était pas ce qu'elle paraissait être, parce que, dans ses actions et dans ses paroles, il savait se servir fort adroitement de l'art de feindre, que je lui avais appris pour le déshabituer de ses folles lubies.

Un dimanche matin, lorsque j'étais encore au lit, le directeur, ouvrant sa cellule, lui dit : — Monsieur le curé, venez célébrer la messe. —

— Jean André accourut aussitôt pour m'en avertir, et je m'écriai : — Mais c'est impossible ! peut-on croire à une telle stupidité ! — Je m'habillai à la hâte, je m'élançai vers la sacristie, j'y entrai, et je trouvai le curé déjà revêtu de ses habits pontificaux.

CXXXVI

Je tempête, et je demande aux assistants : — Où est le directeur ? — Il est à genoux au fond de l'infirmierie, prêt à entendre la messe. — Je cours à lui, et, rouge de colère, je lui crie : — Quelle est cette nouvelle bêtise ? Croyez-vous donc que le sacrifice de la messe doit être célébré par un fou ? Où avez-vous l'esprit et la conscience ? Allons, révoquez sur-le-champ votre ordre. — Je prononçais ces derniers mots, lorsque j'entendis entonner le *In nomine Patris* : je me retournai, et ma stupéfaction fut à son comble, en voyant la messe servie par un autre fou convalescent.

CXXXVII

Je courus à l'autel, et je dis à ce fou : — Va-t'en, je veux servir la messe moi-même. —

Elle fut célébrée dévotement, bien que les cérémonies de la consécration fussent faites comme je ne l'avais jamais vu. —

Le directeur vint prier le curé de communier les malades ; il fit allumer les cierges, déployer le dais, et il dirigea la procession des convalescents et des infirmiers vers le lit du premier malade, au fond de l'infirmierie.

Le curé sortit le saint ciboire du tabernacle, et mangea les hosties. Lui ayant demandé : — Que fais-tu donc, camarade ? — Il me répondit : — Les malades n'étant pas préparés aujourd'hui à recevoir le saint sacrement, il faut empêcher le sacrilège. —

CXXXVIII

Je me plaçai alors debout sur les marches de l'autel, et, me tournant vers les fidèles, qui, scandalisés, murmuraient, je dis à haute voix : — Fidèles, le scandale ne vient point du curé dont vous connaissez tous l'état : il vient de cet animal de directeur, qui, pour économiser vingt misérables sous, a fait célébrer la messe par un fou. —

Le directeur éteignit les cierges, et alla se cacher tout honteux.

La messe finie, je me mis à le chercher partout, disposé à le traiter comme il le méritait, mais je ne pus le découvrir.

Cependant le curé, sorti de la sacristie et se trouvant seul au milieu du tumulte auquel cette scène avait donné lieu, fut atteint d'un nouvel accès de monomanie, et, personne ne s'en occupant, il prit la fuite.

CXXXIX

Pendant trois jours entiers, on n'en entendit pas parler, malgré les nombreux avis donnés dans toutes les directions.

Mais voici que des carabiniers sortent d'une voiture et ramènent le curé, bras et jambes liés. En m'approchant de lui : — Qu'as-tu fait? lui dis-je. Il me répondit : — Bonne nouvelle, camarade, le diable est mort. —

Les soldats racontèrent que l'infortuné s'étant réfugié dans la maison d'un villageois

de sa paroisse, il vit un chat sauter de la cour dans la chambre : le prenant pour le diable, il saisit une hache qui se trouvait près du mur, et, pendant qu'il poursuivait, cette hache à la main, le chat, sans le trouver, il vit remuer quelque chose sous la couverture du lit. C'était un enfant de quinze mois du pauvre paysan : le prêtre lui porta plusieurs coups et le tua.

CXL

A cette époque, j'appris le départ de la Commission pour Rome, et déjà nous avions célébré cet heureux événement, mon père, l'oncle César, Joseph, Raphaël, les demoiselles Querzola et moi, dans un joyeux repas : déjà je m'étais hasardé à descendre plusieurs fois les marches de l'escalier d'entrée de l'hôpital, et j'étais allé jusque chez ces demoiselles, qui habitaient à quelques pas de là ; mais je n'avais pas osé me hasarder plus loin dans la ville.

Les cruautés exercées par la commission Invernizzi ayant laissé en Romagne un grand mécontentement, Rome décida d'y envoyer, comme légat de la province, le cardinal Macchi, prince, disait-on, plein d'humanité, et qui, parce qu'il avait été nonce apostolique à Paris, semblait en avoir rapporté une certaine teinte d'idées libérales. Un de ces hâbleurs de place publique, nommé Ruffini, avocat de profession, et directeur général de la police, contribua à donner plus de poids encore à cette opinion, quelque temps avant l'arrivée du cardinal.

Ce personnage, descendu à Faënza, courait les auberges et les cafés en s'écriant : — Heureux Romagnols ! à qui le sort accorde un prince si bon, si compatissant, si généreux, si juste et doux comme le miel ! Oh ! comme il abhorre la barbare cohorte d'Invernizzi ! Il adoucira les peines des condamnés qui se trouvent en prison ; il rappellera les exilés, et ne pouvant ressusciter ceux que l'on a tués, il les pleurera.

CXLI

Ces fables trouvèrent de l'écho dans les âmes crédules. Un grand nombre de Faëntins les accueillirent même avec joie, et voyant Ravenne sur le point d'être excommuniée et dépouillée du siège du gouvernement de la légation, parce qu'elle avait unanimement montré son horreur pour la mort de cinq de ses citoyens, ils en conçurent l'espoir que la résidence du légat serait fixée à Faënza : aussi s'apprêtaient-ils à le recevoir avec pompe.

Bien que le peu que je savais de l'histoire des promesses des princes¹ m'eût appris qu'au

¹ La parole des princes et des rois absolus, jurée même sur des objets sacrés, fut presque toujours un mensonge, ou la source d'un sacrilège. Ils s'en servirent dans tous les temps comme d'un stratagème pour se tromper mutuellement, ou pour tromper les peuples : celle des rois, surtout, fut rarement respectée par eux.

C'est que le diadème est l'apogée de la fortune, le point culminant où finit la route de l'ambition ; c'est qu'on res-

fond elles ne sont que mensonge, j'osai cependant mettre celles-ci à l'épreuve, jugeant qu'il y aurait imprudence et maladresse de la

pire sur le trône un air empesté de louanges insensées, de basses et cupides flatteries; c'est que le cœur s'y corrompt, s'il n'y est arrivé corrompu; c'est qu'on finit par s'y croire au-dessus de toute critique, au-dessus du cri de la conscience, libre d'assouvir ses passions à son gré et sans en rougir; c'est que *l'homme à couronne* a presque toujours pensé, s'il ne l'a pas dit, comme Louis XIV: « *L'État, c'est moi*; les peuples sont un bétail parqué dont je puis disposer à mon gré; » c'est, enfin, qu'on avait impudemment jeté à la face des nations, abruties par un long esclavage, décimées par la misère, comprimées par le fouet, la torture, le gibet, ces mots: « *Roi par la grâce de Dieu!* De tous les sacrilèges, le plus grand fut celui-là, car Dieu ne pouvait vouloir que la race humaine devint la *propriété* d'un petit nombre d'êtres, trop souvent gâtés par l'éducation princière ou par les paroles des courtisans, qui finissent toujours par leur faire croire qu'ils n'ont rien de commun avec les autres hommes; prodiguant, pour le faste, les plaisirs mondains, pour satisfaire leurs moindres caprices, le fruit de la sueur de leurs *sujets*; avares de bonnes actions, quand la mine en pouvait être inépuisable entre leurs mains, mais trop avides de cette gloire déplorable qui consiste à se ruër sur des provinces entières, à y porter le viol, l'assassinat, l'incendie; à y amonceler les cadavres et les débris, le tout pour de misérables querelles d'intérêts pécuniaires, de droits de succession, de partages de provinces, ou d'amour-propre offensé!!! Dieu est trop bon pour avoir voué la terre à

part du légat à détruire, dès l'abord, par un acte de sévérité, cette réputation de libéralisme qu'il avait fait répandre dans la popula-

un tel supplice; Dieu doit trop aimer son œuvre pour l'avoir donnée à ceux qui devaient l'exploiter à leur profit, au lieu de travailler à son bonheur.

Vous qui trouveriez que j'exagère, lisez l'histoire, mais l'histoire *vraie*, écrite d'après les faits, et non celle qui est torturée et brodée au profit de l'absolutisme, d'un parti, d'une croyance religieuse; lisez-la dans les annales de tous les empires et de tous les âges, depuis la grande figure de Babylone, la civilisation bâtarde de l'Égypte; depuis les monstres décorés du titre d'empereurs romains, depuis les hommes qui régnèrent après eux sur le monde, jusqu'à la domination actuelle du tyran qui trône à Constantinople, du tzar qui brandit le knout et le glaive sur la tête de cinquante millions d'esclaves, autre monstre que la postérité attachera au pilori de la haine publique; jusqu'au prêtre qui se dit le vicaire d'un Dieu de miséricorde et de paix, et qui fait tuer des hommes pour cause politique; fouillez dans ces archives des souffrances des nations; comptez les princes dont l'histoire vous aura révolté le cœur et l'âme, si vous avez une âme et un cœur de bon citoyen, d'honnête homme, d'époux et de père; comptez aussi ceux dont la vie et les actions auront provoqué en vous l'admiration, le respect et la reconnaissance, et, si vous êtes de bonne foi, vous avouerez hardiment que le tableau n'est pas chargé.

Mais la main de la fatalité semble se retirer de dessus les peuples à mesure qu'ils comprennent leurs droits, leurs forces, leur dignité, à mesure qu'ils secouent et qu'ils

tion par les discours de Ruffini et par les lettres qui pleuvaient de Rome : — Je te crois de la nature des autres princes, disais-je à part

rejetent loin d'eux les honteuses et dégradantes chaînes qu'ils s'étaient laissé imposer par la ruse, l'astuce, la mauvaise foi. Les nations ont appris de l'Angleterre d'abord, ensuite de la France, que les rois l'étaient *par la grâce des peuples*, et, de ce jour-là, l'univers est entré dans la voie d'un nouvel avenir.

Aujourd'hui, l'absolutisme tremble sur ses bases ébranlées, et s'il résiste encore au choc terrible que les grandes révolutions de 1789 et de 1830 lui ont donné, c'est en traitant les peuples, sur lesquels il pèse, comme il les traitait autrefois quand il en avait peur.

Il faut le dire, cependant, il y a des exceptions à cette règle. car une large tache de sang, un océan de larmes maternelles, une atmosphère de barbarie, couvrent et enveloppent une nation tout entière, et l'histoire aura enregistré de nos jours, dans sa chronologie des faits *glorieux* des monarques, des horreurs d'absolutisme, dignes des temps des Néron, des Tamerlan, des Charles IX. La Pologne a rougi les serres de l'aigle de Russie, et l'*autocrate* aura pu impunément briser une noble nation, en déchirer les entrailles, arracher ses enfants à leurs familles désolées, les faire mourir par milliers, de misère et de fatigue sur les grands chemins, les enrégimenter dans ses armées, véritables amas de bêtes brutes, se repaître avec une joie féroce du spectacle de tant de désolation et de douleur; il aura pu faire tout cela, sans que tous les peuples, y compris le sien, le brisassent lui-même.

C'est que les temps n'étaient pas encore venus pour le

moi, mais tu ne voudrais pas jeter le masque dès ton arrivée. »

Nord, comme ils ne l'étaient pas pour le Midi, sur lequel l'absolutisme a promené de nos jours sa hache sanglante et ses fureurs de cannibale ; c'est que les desseins de la Providence ne s'accomplissent pas en un jour. Mais la liberté marche sans cesse en avant, en illuminant de ses rayons les points les plus obscurs du monde politique, et la grande régénération de l'univers détruira enfin partout la domination de ces hommes, qui veulent régner non sur des hommes, mais sur des esclaves.

Partout le cri de *la liberté* a retenti dans les âmes, et bientôt chaque nation voudra, comme la France, rompre avec le passé, et forcer ses gouvernants à donner l'exemple des vertus civiques, à se soumettre aux lois, et à ne plus disposer à leur gré de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens. Sans doute tout chez elle n'est pas encore accompli, mais l'absolutisme y est devenu à jamais impossible, et les réformes, nécessaires encore au bien-être des masses, s'y feront par la seule force de leur volonté, dès qu'elles auront bien compris que ce sont elles qui règnent, et qu'elles peuvent tout obtenir de leurs gouvernants, sans secousses, comme sans violence, par la seule puissance de cette voix du peuple, qui a brisé le vieux joug en 1789, et qui le briserait encore si l'on cherchait à le lui imposer de nouveau.

(Note du trad.)

CXLII

Mu par cette pensée, je me promenai librement dans Faënza le jour où le cardinal Macchi y fit son entrée, et, d'après l'avis d'Anderlini, je me présentai sur-le-champ au gouverneur ; il me connaissait, et il m'aimait je crois, en outre, un peu ; l'espèce de plaidoyer que je prononçai en sa présence, lorsque j'étais très-jeune encore, pour faire restituer à mon père, par un maquignon de Faënza, un cheval qu'il lui avait enlevé au moyen d'une fraude indigne, lui ayant beaucoup plu.

Je lui parlai ainsi : — Excellence, m'étant placé ce matin sur la porte de l'hôpital, dans lequel la méchanceté, ou plutôt la sottise d'Invernizzi, me fit enfermer comme aliéné, j'ai vu que jusqu'aux pierres de cette ville s'émoveaient, et ayant demandé pourquoi, on m'a répondu : — C'est l'effet de la joie que cause l'arrivée prochaine du prince séré-

nissime.—Alors, je me suis ému, aussi, et je viens pour assister, comme spectateur, aux bals, aux feux de joie, aux courses, aux chants d'allégresse : partout où je paraîtrai, elle sera plus grande, à moins que vous jugiez insuffisants les trois mois que j'ai passés, enfermé avec des fous.

Le gouverneur, comprimant son envie de rire, me dit : — Par ma foi, si la joie est grande, elle sent un peu la folie. Mais on doit se réjouir aujourd'hui, puisqu'on fête l'arrivée d'un prince, le meilleur qui fût jamais, et qui souffrirait beaucoup, si un seul de ses sujets était mécontent ; aussi, allez en toute confiance partout où vous voudrez.

CXLIII

En retournant à l'hôpital je rencontrai Jean-André qui, pâle et bouleversé, me cherchait partout. Quand il m'aperçut, il accourut vers moi, il me sauta au cou comme un tendre père, et il dit en soupirant : — Dieu soit loué!

vous êtes sain et sauf. Je vous cherche depuis deux heures, et je craignais que votre imprudente sortie ne vous eût fait tomber entre les mains des soldats.

— Ma sortie, André, est au contraire un acte de prudence : pendant que vous vous tourmentiez à cause de moi, savez-vous ce que j'ai obtenu ? liberté entière pour Faënza.

— Vraiment !

— J'ai la parole du gouverneur. Désormais, je ne viendrai plus à l'hôpital que pour revoir les malades et mes amis, et, si je ne craignais de vous gêner, je logerais quelques jours chez vous.

— Très-volontiers, pourvu que vous vous y trouviez passablement, et que le bruit des enfants ne vous fatigue pas trop.

— Au contraire, ils m'amuseront ; vous savez, d'ailleurs, avez quel plaisir j'ai reçu les quelques services que me rendirent ces bonnes petites créatures.—L'excellent homme me céda son lit, et il me faisait préparer mes repas par sa femme.

Ayant quitté Jean André, j'allai à l'église la plus voisine, et j'y rendis grâce à Dieu de tous ses bienfaits.

CXLIV

La nouvelle de ma mise en liberté se répandit bientôt dans Fraënza : un grand nombre de citoyens m'arrêtaient pour s'en réjouir avec moi, et plusieurs d'entre eux m'offrirent le logement et la table ; le comte Gucci, mon ami intime, et les frères Mori, entre autres, voulurent affectueusement me forcer d'accepter leur invitation ; mais je refusai, d'abord parce qu'ayant promis aux demoiselles Querzola, c'eût été leur faire une impolitesse, en leur manquant de parole ; ensuite parce qu'il m'était plus agréable de me sentir entouré de ces deux bonnes filles, que je regardais comme deux sœurs chéries, et de mon Raphaël, qui venait souvent chez elles, tandis que le modeste jeune homme n'eût peut-être pas voulu mettre le pied dans la maison de mes deux riches amis.

Je dinai néanmoins plusieurs fois avec la famille Mori, et je couchai une nuit dans sa maison. Quant au comte Gucci, je le voyais chaque jour à la bibliothèque publique, dont il était le conservateur.

CXLV

Dans ces premiers moments de ma convalescence, je raisonnais presque de la même manière qu'au commencement de ma ruse ; avec cette différence, toutefois, que j'extravaguais alors chaque jour un peu plus, jusqu'à arriver au délire, tandis que je m'acheminais maintenant presque vers la raison. Et comme en prison j'avais stigmatisé la cour de Rome, je continuais d'en faire autant en public, à la grande satisfaction des libéraux, qui m'en enviaient presque ce privilège. Je parlerai ici de deux faits seulement, pour ne pas ennuyer mes lecteurs.

On représentait *la Cenerentola*, et le théâtre était toujours plein de spectateurs. Un soir,

après le premier acte, un jeune homme dit : — Il vient d'arriver un étranger qui affirme que monseigneur Invernizzi a été mis en prison à Rome, par ordre du pape. — Les assistants furent saisis d'étonnement, et tous s'accordèrent à croire impossible qu'un prélat qui avait couru tant de périls pour servir Rome, en fût récompensé de la sorte.

Alors je pris la parole, et je m'exprimai ainsi à haute voix : — Je ne sais, messieurs, si cette nouvelle est vraie ; j'affirme cependant qu'elle est d'accord avec la bonne foi ordinaire de la cour de Rome ; de tels exemples fourmillent dans l'histoire ; mais il suffira que je rappelle celui-ci : Lorsque le duc Valentin, fils d'Alexandre VI, eut conquis la Romagne, il lui donna pour gouverneur Ramire d'Orques, homme cruel, et il lui ordonna de faire mourir tous ceux qui murmuraient du nouveau joug. Peu s'en fallut qu'une telle cruauté ne causât le soulèvement du peuple. — Valentin, pour prouver qu'elle ne venait pas de lui, mais de la nature barbare de son ministre,

le fit écarteler sur la place, à Césène. Les Romagnols furent stupéfaits de ce spectacle, en même temps qu'il les apaisa. Comment vous étonnez-vous donc si Invernizzi, ministre cruel, est, en ce moment, jeté en prison par la reconnaissance pontificale ! —

Il serait impossible de peindre la joie cachée et la rumeur que ces paroles causèrent dans la salle du théâtre ; tous les regards se fixèrent sur moi, comme si j'eusse été une merveille.

CXLVI

J'ai dit plus haut que le pape menaçait d'excommunier Ravenne, à cause de l'horreur qu'elle avait montrée de la mort de cinq de ses citoyens : cette menace s'évanouit, mais elle fut remplacée par une autre, celle d'ôter à Ravenne le siège du gouvernement de la légation, pour le placer à Faënza. Précisément, afin de donner de la consistance à ce bruit, Macchi était descendu dans cette dernière ville, et, en y prolongeant son séjour, il

laissait croire qu'il y fixerait sa résidence. Les bonnes gens, conseillers de la commune de Ravenne, inquiets de cette démonstration, envoyaient des ambassades au saint-père, pour le supplier de ne pas dépouiller la ville d'un de ses plus anciens privilèges, consistant à être le siège de la légation et à avoir un cardinal ; mais bien qu'il convînt au pape de le leur envoyer, plus encore peut-être qu'à Ravenne de le recevoir, voyant l'inquiétude des conseillers, il fit le difficile, et il les tint plusieurs jours en suspens.

Pendant qu'on jouait cette arlequinade, je rencontrai un matin, près de la porte d'Imola, un conseiller et un chanoine, mes concitoyens : — Soyez les bien-venus ; il me tardait beaucoup de rencontrer quelques-uns d'entre vous, pour vous demander s'il est vrai que vous ayez perdu l'esprit ; j'ai dû le croire, puisqu'on m'affirmait que, depuis que la peur de n'avoir pas de cardinal vous galoppe, vous priez, vous suppliez, vous dépensez, vous courez, vous suez. Insensés ! vous ne voyez

donc pas que ces hommes sont comme les filles de mauvaise vie, qui font les précieuses et haussent le prix, lorsqu'on les pourchasse, mais qui vous coupent le chemin, qui vous caressent, vous demandent peu de chose, et vous engagent à monter chez elles, si vous passez outre sans les regarder? —

CXLVII

Ces propos furent rapportés au gouverneur : il me fit appeler, et il me sermonna avec bonté, en m'engageant à ne pas montrer tant de jugement dans mes discours (jugement, disait-il, d'un homme de quarante ans), mais à continuer, dans mon intérêt, comme par le passé, mon rôle de sot et d'imbécile.

Je répondis : — Vous serez obéi sans beaucoup de peine, attendu que j'étais porté à faire l'imbécile, non par calcul, mais par nature ; la preuve, c'est que si votre seigneurie n'eût pas daigné m'avertir de mon imbé-

cillité, jamais je ne m'en serais aperçu de moi-même. —

Le gouverneur eut honte de sa recommandation inconsidérée ; il voulut la tourner en plaisanterie ; mais je l'en remerciai, jugeant prudent de l'accepter presque comme un honneur. Du reste, à peine arrivé au bas des escaliers, je recommençai mes attaques ; seulement, je les rendis peu à peu moins violentes, parce que ma nouvelle position le demandait ainsi.

CXLVIII

Je continuais, dans mes actions et dans mes gestes, à conserver l'apparence d'un léger grain de folie, et pour être mieux en vue au théâtre, je me plaçais dans la loge d'avant-scène de la famille Mori. La jeune actrice qui remplissait le rôle de *Cendrillon*, était assez jolie et chantait bien. Aussi la portais-je aux nues, et l'applaudissais-je de la voix et des mains, avec une telle chaleur, qu'on devait

naturellement penser que j'étais ravi par son chant et fou d'amour pour elle. L'actrice, qui s'en était aperçue, et qui me prenait sans doute pour un grand seigneur, m'agaçait par de tendres œillades, et me souriait de temps en temps, ce qui divertissait beaucoup ceux des Faëntins qui le remarquaient. Cependant, comme quelques jours après on lui fit comprendre que je n'étais pas fou d'amour pour elle, mais bien par tout autre cause, elle rougit de son erreur, et elle cessa de s'occuper de moi, ce dont on s'amusa beaucoup encore.

CXLIX

Cependant le cardinal Macchi avait fait son entrée solennelle à Ravenne, et mon pauvre père le suppliait, lui et Ruffini, de m'accorder la grâce de retourner dans cette ville. On répondit à mon père que c'était impossible. Blessé de ce refus, je résolus de m'y rendre à tout prix. Toutefois, je jugeai convenable

d'en donner d'abord avis au gouverneur de Faënza. Le professeur Anderlini se chargea de la commission, en homme prudent tel qu'il était, et lorsqu'il l'eut faite, il me dit d'aller sous la garde de Dieu, le gouverneur ayant consenti à feindre d'ignorer mon départ.

CL

Me rendant immédiatement chez le gouverneur pour le remercier, je rencontrai dans la rue Joseph Magni, un de mes bons amis, que je n'avais pas vu depuis huit ans, qu'il avait passé aux galères¹, par suite d'une sen-

¹ Comprend-on ce qu'il y a d'atroce à jeter dans un bagne, au milieu des assassins, des faussaires, des bandits de toute espèce, celui dont le seul crime est de rêver la régénération de la patrie, de l'aimer trop saintement, avec trop d'ardeur ! N'est-ce pas un acte odieux, bien digne du despotisme, que de lier à la même chaîne le condamné politique et le scélérat couvert d'infamie ; d'accoupler ainsi l'homme de cœur à l'homme qui est le rebut de la société, de les fondre, pour ainsi dire, dans une vie commune !

Oh ! les princes, dans leur soif de vengeance, ont bien compris que ce martyr moral était cent fois plus affreux

tence du cardinal Rivarola. Il en était sorti depuis quelques mois seulement.

que la mort! Dans leur haine profonde de tout ce qui se révolte contre l'esclavage, ils se sont largement servis de cette hideuse torture, ils ont peuplé leurs galères des patriotes qui succombèrent dans les glorieuses luttes en faveur de la liberté. Plusieurs de ces courageux citoyens ont été condamnés à vivre à perpétuité dans ces lieux infâmes; d'autres à y passer de longues années. Le plus grand nombre de ces derniers, victimes du régime des bagnes, brisés par les privations, le travail forcé et les mauvais traitements, ne pouvant, malgré leur héroïque résignation, s'acclimater à l'atmosphère empestée de cet enfer terrestre, n'en sont jamais sortis; ils y ont rendu le dernier soupir, ils y ont reçu la sépulture à côté des misérables que les lois y entassent pour meurtre ou pour tout autre crime.

Loin d'un père, d'une mère désolée, de parents, d'une femme et d'enfants chéris, ils ont versé nuit et jour, et goutte à goutte, les larmes amères de la désolation; ils ont gardé dans leur âme toutes leurs douleurs, car à qui les auraient-ils confiées, au milieu de cet ignoble et morne isolement que la barbare fureur du *maître* leur avait imposé? Nul cœur, sympathisant avec leur cœur, n'était là pour partager leurs maux, pour y apporter un peu de baume consolateur; nul ami n'était là pour recueillir la dernière parole de la victime, pour lui fermer les yeux! Ces hommes, qui voulurent accomplir une œuvre sainte, s'éteignirent en prononçant la malédiction du juste contre l'oppresser, et cette malédiction se dresse, menaçante et terrible, contre les despotes qui se l'attirèrent, jus-

Après nous être tendrement embrassés, je lui demandai s'il retournerait bientôt à Ravenne? Il répondit : — Dans deux heures.

— Avec un *voiturin*¹?

qu'au jour où elle retombera sur leur tête de tout le poids de la vengeance divine.

Heureusement en France, où la liberté a pris de profondes racines, de telles horreurs ne sont plus possibles ; on n'ose plus y envoyer aux galères les condamnés politiques. C'est là un des grands bienfaits de cette crainte que l'opinion publique inspire au pouvoir, crainte salutaire, dont tous les peuples se feront une arme puissante, quand ils le voudront sérieusement.

(*Note du trad.*)

¹ L'Italie, les États romains surtout, n'ont encore que quelques grandes lignes de communication desservies par des diligences ; on y voyage généralement dans des espèces de *carrosses* appartenant à des *voiturins*. Pour un prix assez modique, ils vous conduisent à destination, et ils se chargent de tous les frais de route, même de la nourriture et des couchées, lesquelles ont lieu chaque soir, parce qu'on ne change pas de chevaux, et qu'on ne fait que dix à douze lieues par jour, presque toujours au pas. Cet arrangement avec le *voiturin* est une chose nécessaire dans un pays où les auberges sont généralement si mal tenues, qu'on n'y trouve presque jamais rien et un gîte détestable. Le *voiturin* connaît les moins mauvaises, et il obtient ce que les voyageurs se procureraient avec peine.

Cet état de choses ne saurait étonner ; la civilisation

- Non, avec une calèche à moi.
— Veux-tu que je sois du voyage?
— Comment ! tu peux donc venir à Ravenne?
— Je le puis.
— Allons. —

Il me raconta, en route, une partie de ses souffrances, supportées avec un mâle courage, et je lui dis, à mon tour, une partie des miennes.

ne peut avancer que lentement, à travers les barrières que lui opposent les terreurs incessantes des petits despotes qui se sont partagé le plus beau pays du monde; à travers les baïonnettes autrichiennes; au milieu de la paresse et de l'ignorance, entretenues à dessein dans les populations, par les gouvernants et par un clergé resté stationnaire, malgré le mouvement social qui le déborde de toutes parts, tandis que le clergé de France comprend chaque jour un peu plus que l'Évangile et la liberté sont faits pour marcher ensemble, et qu'ils forment la véritable base du bonheur des peuples.

Que si l'Italie n'a pas encore profité des améliorations matérielles que notre époque sème si largement devant nous, que dira-t-on de l'Espagne, où tout est à faire encore? du Portugal, pays éminemment commercial, dont on ne peut aborder la capitale et les centres des différentes provinces qu'à dos de mulet et par des chemins affreux?

Les adversaires de l'affranchissement des nations ose-

CLI

A l'*Ave Maria*, nous étions à la porte Adrienne. Qu'il est doux de revoir la patrie après avoir échappé à de graves périls, auxquels on s'est exposé par amour pour elle!

Je descendis chez mon ami, ne voulant pas paraître inopinément devant ma mère, à qui j'envoyai dire qu'elle m'embrasserait peut-être cette nuit-là même.

raient-ils nier que partout où elles restent sous la verge du despotisme, il n'y a pour elles que misères, entraves et immobilité? Que, partout où la liberté règne, le bien-être s'introduit avec la marche des améliorations, et que la richesse découle de cette liberté même?

Les faits sont là, incontestables et frappants. Voyez les États qui gémissent sous le gouvernement d'un seul, ou qui se débattent en ce moment contre les entraves qu'on met à leur affranchissement; comparez-les avec les pays qui ont obtenu, à force d'énergie et de persévérance, des institutions libérales, sagement combinées, qui tendent chaque jour à s'améliorer, comme cela existe en Amérique, en Suisse, en France, etc., et vous serez forcé de conclure que l'homme n'arrivera jamais à jouir ici-bas de la somme de bien-être à laquelle il a le droit d'aspirer, que sur une terre libre. (Note du trad.)

Mais l'impatience de la revoir ne me permit pas d'attendre plus d'une demi-heure. Lorsqu'elle m'aperçut, elle jeta un grand cri de joie, et elle tomba évanouie sur mon sein. J'avais à peine la force de la soutenir, tant j'étais ému moi-même, et déjà mes jambes fléchissaient, quand mon père et mes frères accoururent et nous reçurent dans leurs bras. Ainsi réunis, nous épanchâmes notre commune affection.

CLII

On sut bientôt mon arrivée, et la maison se remplit de voisins et d'amis, dont plusieurs restèrent avec nous bien avant dans la nuit. Le lendemain matin je me présentai à Ruffini, avec mon frère Joseph ; il était seul dans sa chambre. Le fixant d'un œil courroucé, je m'approchai de lui à la manière des héros qui se promènent sur la scène, et l'on pourrait appeler héroï-comique, le discours que je lui tins, dont la conclusion fut celle-ci : — Il

vous importe peu que je sois à Ravenne plutôt qu'à Faënza, et la dépense nécessaire, hors du pays, pour un fils tel que moi, est lourde pour mes parents ; ils s'en plaignent avec raison. Je veux donc leur ôter cette charge. Si vous y consentez, je vous en rendrai grâce, et je vous en serai reconnaissant : dans le cas contraire, je vous apprendrai ce que pèse ma colère. —

Ruffini, se voyant seul, eut presque peur, et il répondit : — Comme vous le dites, monsieur, il m'est fort indifférent que vous demeuriez ici ou ailleurs, ainsi choisissez la ville qui vous conviendra le mieux. —

Après qu'il eut prononcé ces paroles, je me tournai vers Joseph, qui s'était tenu à l'écart, et je lui dis : — As-tu compris? —

Lorsqu'il m'eut répondu oui, par un signe de tête, je sortis sans prendre congé de Ruffini. Sur le seuil de sa porte, je me trouvai face à face avec ce Stéphano Piavi, ce traître qui nous avait tous vendus. Craignant d'être

tué, il venait supplier le directeur de la police de faire veiller à sa sûreté.

Dès qu'il m'eut reconnu, il pâlit, il courba son front déhonté, et il n'osa ni avancer ni reculer, pendant tout le temps que je m'arrêtai devant lui à le toiser, dans un silence significatif.

— Laisse-le dans sa confusion, me dit Joseph, et viens réjouir tes amis de ton retour.

— Me prenant ensuite par la main, il m'entraîna hors de la chambre.

CLIII

Je m'arrêtai trois jours à Ravenne, et les témoignages d'estime et d'affection que me prodiguèrent mes concitoyens, me furent si précieux, que je n'aurais jamais cru recevoir une telle récompense de mes angoisses passées. Je retournai ensuite à Faënza pour dire adieu à mes amis, et pour rendre quelques visites que j'avais reçues chez Jean André, et dans la maison Querzola. J'employai à cela quatre

jours, à cause des longues séances que je faisais dans chaque maison, et particulièrement là où il y avait des femmes, curieuses d'entendre la conversation d'un fou.

CLIV

En sortant de l'hôpital, je rencontrai le professeur Anderlini, qui me cherchait pour me faire ses adieux, ayant appris que, deux heures auparavant, je m'étais présenté chez lui pour le même motif, et que, ce jour-là, je devais partir de Faënza. Après les remerciements convenables, pour l'appui que j'en avais reçu, je lui demandai combien de temps devait encore durer ma convalescence. Le digne homme sourit; puis, s'étant tourné vers moi pour m'embrasser, il me dit : — Vous suffit-il que je la fasse durer dix mois? —

Je lui répondis, en le pressant sur mon cœur : — Bon et excellent père! je me contenterais de beaucoup moins. Croyez que par-

tout où je serai , et pendant toute ma vie , je vous chérirai comme un fils. —

Lui, me serrant de nouveau la main avec une émotion toujours croissante, prononça encore le mot : adieu. Et cet adieu fut le dernier !

CLV

Après avoir rempli les devoirs de politesse et de gratitude envers les Faëntins qui m'avaient obligé , je revins au sein de ma famille, où je demeurai plusieurs mois.

Je vivais fort retiré du monde ; peu à peu je me défis de ma grande loquacité, et je repris ma taciturnité ordinaire.

Une grande partie de mes concitoyens s'étaient aperçus que ma folie avait été feinte ; mes ennemis en murmuraient , et mes amis se moquaient de la Commission par des quolibets. J'en étais flatté, tout en en concevant quelques inquiétudes, car déjà chacune de mes démarches était épiée ; aussi n'attendis-

je pas l'époque fixée par Anderlini , comme terme de ma convalescence ; mais je me disposai à fuir.

CLVI

Et comme il était assez difficile de passer la frontière , je me déterminai à me rendre à Russi , pour prendre l'avis d'Antoine-Dominique Farina et pour l'embrasser , en même temps , une dernière fois. Il approuva mon projet , et il me demanda où je pensais aller.

— En Corse , en passant par la Toscane.

— Comment ! sans passe-port ?

— Si je puis mettre le pied en Toscane , je ne craindrai plus rien , parce que j'ai là quelqu'un en position de me procurer facilement un passe-port.

— Je regrette de n'avoir pas su cela un jour plus tôt ; j'ai vu hier un cavalier corse , à qui j'ai confié cent ducats pour les porter à Bastia ; je vous aurais recommandé à lui , car il

m'a fait les offres les plus obligeantes, et je le crois un personnage important.

— Pensez-vous qu'il ait déjà quitté la Romagne ?

— Pas encore : il m'a dit qu'il s'arrêterait aujourd'hui et demain à Forlì ; il doit ensuite se rendre en toute hâte à Livourne, où son brick l'attend.

— De grâce, procurez-moi cette bonne occasion.

— Très-volontiers, répondit Farina en se levant : je vais me rendre à Forlì, et demain je vous enverrai une réponse par une personne sûre. Retournez à Ravenne, et préparez-vous sur-le-champ au départ.

CLVII

Le jour suivant, à dix heures du matin, le messager de Farina m'arriva avec une lettre ainsi conçue :

« Mon ami,

» Le chevalier X*** vous accepte pour son
» compagnon de voyage, et il vous protégera.

» Il partira demain de Forli ; vous le rejoindrez à Florence chez la marquise***, ou chez le prince***, ou dans une *telle* auberge ; ou , à Livourne, chez la baronne***, ou dans une *telle* auberge. Hâtez-vous, car le brick de M. X*** l'attend, à l'ancre, déjà depuis quinze jours. Je compte vous revoir ici , pour vous faire mes derniers adieux. »

Je pris à part mon père, et je lui annonçai ma fuite immédiate.

CLVIII

Bien que, depuis longtemps, il eût préparé son cœur à ce triste événement, il en éprouva néanmoins une douleur profonde, et il demeura anéanti. Mais encouragé par mes paroles, il se jeta à mon cou, il m'embrassa en sanglotant, et il me dit : — Pars, mon cher fils, je te bénis ; que le Seigneur soit avec toi ! —

Nous convînmes de ne pas laisser soupçonner cette triste nouvelle à ma mère, toujours

gravement infirme, et nous lui dîmes que j'irais passer à la campagne tout le mois d'août et le mois de septembre; mais, soit pressentiment maternel, soit qu'elle eût entendu les soupirs que mon père poussa toute la nuit, elle devina ma fuite. Lorsque j'entrai dans sa chambre, au moment de partir, pour lui dire adieu, elle me tendit les bras, et elle me dit en sanglotant : — O mon fils ! voici mes derniers embrassements. Hélas ! je ne te verrai plus ! — Ces paroles inattendues me déchirèrent l'âme, et sentant que le calme de physionomie que je voulais conserver en la quittant, m'abandonnait, je sortis de la chambre en disant : — Je ne veux pas écouter tes plaintes, car je sais, moi, que nous nous reverrons bientôt.

CLIX

J'allai réveiller mon frère Charles : — Adieu, mon bon Charles, lui dis-je ; je vais à la campagne pour deux mois, et j'ai in-

terrompu ton sommeil pour t'embrasser.

— Adieu, mon Angelo, me répondit-il gaiement, amuse-toi. -- Et il m'embrassa.

Cette gaité d'enfant me déchira le cœur aussi douloureusement que les larmes de ma pauvre mère.

Je descendis rapidement les escaliers, je sautai en voiture, Joseph fouetta le cheval et nous nous éloignâmes !!!...

CLX

Il était trois heures du matin ; à six heures je me trouvais avec Farina à Forlì. Il m'apprit que le chevalier X*** était parti de très-bonne heure, le matin même, en promettant que non-seulement il me mettrait en sûreté à Bastia, mais qu'il m'y ferait nommer juge de paix.

— Juge de paix ! interrompis-je ; mais une telle charge ne me paraît devoir être donnée qu'à un citoyen français.

— C'est ce que j'ai dit aussi ; mais X*** m'a

répondu qu'on peut tout obtenir avec des protections, et qu'il peut tout ce qu'il veut à la cour. Voici une lettre que j'ai préparée, avec laquelle vous vous ferez connaître de lui. Partez ; loin de vous plaindre, j'envie presque votre sort. —

C'est ainsi, honneur de la Romagne, que tu me prédis ta fin infortunée ! Et certes, ton esprit ne te présentait alors que de vagues pressentiments de prison et de gibet : mais le fer d'un sicaire, poussé soit par la haine, soit par la promesse d'une récompense, devait te donner la mort ; et ton unique et malheureuse fille devait rester spectatrice de l'impunité de l'assassin ! !

CLXI

Arrivé à Castrocaro, je trouvai, logé à l'auberge où j'étais descendu, Éléonore Soragni et Maraffi, deux de mes jeunes concitoyens, exilés depuis deux ans en Toscane, et venus à la frontière pour voir des parents.

J'en reçus un bon accueil, et leur ayant dit que j'étais en fuite et que j'avais besoin d'un guide fidèle, pour me conduire jusqu'au delà des montagnes, ils me le procurèrent aussitôt. Après l'*Ave Maria*, eux et Joseph m'accompagnèrent hors de la ville, jusqu'à l'endroit où le guide m'attendait.

Lorsque nous fûmes arrêtés, je me tournai vers Joseph, et je lui dis : — Voici le lieu de notre séparation, mon doux frère et ami, séparation des corps, car nous serons toujours unis en esprit et en amour : je te le promets et je l'espère de toi. — Et nous nous embrassâmes.

J'embrassai aussi les deux jeunes gens, et, monté sur une mule, je suivis mon guide.

CLXII

Un peu avant le point du jour nous arrivâmes à la montagne de San-Benedetto, et nous entrâmes à l'auberge pour nous reposer.

— Peut-on écorcher ainsi les pauvres voya-

geurs? — criait à perdre haleine un cavalier.

— Halte-là, répondit l'aubergiste : les faronnades n'effraient pas ici ; on n'y mange ni on n'y boit pour rien. Comment ! c'est écorcher les voyageurs que de demander quarante sous pour avoir donné à manger, à boire et à coucher? — J'examinai ce personnage, et d'après le portrait que m'en avait fait Farina, il me semblait que ce devait être X***. Mais, disais-je à part moi, il n'est pas croyable qu'un homme tel que lui entre en contestation avec un aubergiste pour une somme si modique.

— Animal, interrompit le quidam, je t'apprendrai qui je suis.

— Volontiers ; donnez-moi votre nom, car je ne veux pas me faire un mauvais parti avec la police, à cause d'une figure d'aigrefin comme celle de monsieur.

Alors l'individu, prenant un air d'importance et se levant sur la pointe des pieds, répondit : — Ecris : Le comte, chevalier

X***, régent de l'université de Bastia, professeur de langues grecque et latine, etc.

— Une chose après l'autre, — s'écria l'aubergiste, qui savait à peine écrire.

CLXIII

Entendant que c'était là la personne que je cherchais, je m'avançai vers lui, et je lui présentai respectueusement la lettre de Farina.

— Ah ! vous êtes le protégé du professeur ?

— Pour vous servir.

— Tant mieux ; je suis fort aise que vous m'ayez rejoint sans retard : de cette sorte, nous nous tiendrons compagnie, et nous voyagerons gaîment. —

Il me serra la main, et, s'étant approché de mon oreille, il continua : — Ne vous scandalisez pas de cette dispute : c'est pure plaisanterie ; je me divertis beaucoup de voir ouvrir de grands yeux à ces paysans, et de leur frayeur quand je leur annonce mes titres,

bien que je ne les aie pas encore tous dits à celui-ci. —

L'aubergiste, n'avait pas été ébloui par le pompeux étalage des titres, mais voyant qu'ils m'avaient suffi, à moi voyageur arrivé depuis quelques instants, pour reconnaître le personnage, il se découvrit, comme pour lui faire ses excuses. X*** poussa un grand éclat de rire, et, tirant de sa bourse plusieurs pièces de monnaie : — Voici, dit-il, les quarante sous montant de ton compte, et en voici vingt autres pour boire. Te semble-t-il que je sois homme à lésiner sur le prix d'un misérable souper? Ne voyais-tu pas que c'était une feinte pour te faire enrager?

— Je vous demande pardon, monsieur le comte : je ne connaissais pas votre Excellence; et j'avais pris la chose au sérieux.

— Maintenant, sers monsieur, s'il a besoin de se rafraîchir, et dis à mon muletier d'attendre. — Puis, se tournant vers moi : — Combien de temps attendrons-nous?

— Je ne sais trop ; une heure , à peu près.

— Dis-lui d'attendre une heure. —

CLXIV

Nous partîmes de San-Benedetto au lever du soleil , et la vue , nouvelle pour moi , de ces grandes montagnes , ne suffisait pas pour vaincre la profonde tristesse dans laquelle j'étais plongé par plusieurs motifs , et surtout parce que les manières et les discours du chevalier allaient détruisant mon espérance d'avoir trouvé en lui un protecteur. Je soupçonnais même que j'étais tombé entre les mains d'un aventurier , et je m'affligeais d'avoir confié le secret de ma fuite à un tel homme. Je me disais : — Qu'il soit comte , chevalier , riche , cela se peut : on en voit de plus ridicules ; il se peut encore qu'il soit professeur de langues grecque et latine : avec un peu de mémoire on les apprend. Mais qu'à son âge (X*** avait à peine vingt-quatre ans) , et avec son jugement , il soit régent d'université , je ne puis le croire : sans compter que je n'ai jamais entendu

parler de l'université de Bastia. Du reste, laissons-le se découvrir davantage.

CLXV

Lorsque nous eûmes passé les montagnes, nous nous arrêtâmes dans un petit village. Installés à l'auberge, X*** ouvrit sa malle, et se tournant vers moi : — Je veux, me dit-il, vous faire toucher au doigt la raison qui me force à rentrer promptement chez moi. J'ai voyagé cette année en trop grand seigneur, de sorte qu'il ne me reste plus à dépenser que quelques écus ; voyez. — Et il versa sur la table les cent ducats que Dominique Farina lui avait confiés, et plusieurs pièces d'or qu'il prit dans sa poche.

— Diable ! m'écriai-je : avec beaucoup moins, je voudrais aller jusqu'aux Indes.

— Je comprends ; toutes choses sont relatives aux facultés de chacun, et ce qui vous paraît un trésor, est une misère pour les gens de ma sorte. —

Je me contins, disposé à memontrer patient jusqu'au bout. Quand nous fûmes de nouveau sur la route, je lui demandai s'il logerait, à Florence, chez quelque'un de ses amis.

— Si j'étais seul, je serais allé soit à Florence, soit à Livourne, chez les grandes familles qui me désirent ; mais, puisque j'ai trouvé un bon compagnon de voyage, je n'entends pas l'abandonner : je logerai à l'auberge avec vous.

— Je vous remercie de tant de courtoisie ; mais je vous prie de penser, qu'étant un pauvre exilé, je suis forcé de calculer mes dépenses : vous vivriez trop mal avec moi.

— La bonne compagnie compense tous les désagréments : je m'accommoderai volontiers de tout, comme il le faudra. —

Quand nous fûmes près de la ville, je descendis de voiture, afin d'être aperçu moins facilement par le poste, et d'éviter la demande du passe-port.

CLXVI

Le jour suivant, à mon réveil, ma première pensée fut d'aller voir Torricelli ; et pour qu'on sache combien je me croyais sûr de trouver en lui un appui, je dois raconter ici les périls que je courus, par deux fois différentes, pour l'arracher de prison.

— Huit citoyens, parmi lesquels se trouvait Torricelli, condamnés à de très-longues peines par le cardinal Rivarola, étaient enfermés dans les prisons de Ravenne. Il leur était permis de se promener dans tout l'intérieur, de sorte qu'ils cherchaient quelques moyens de fuir. Ils remarquèrent l'endroit où le concierge mettait ses clefs, et ils virent qu'il les quittait souvent pour vaquer à des occupations de courte durée.

Les prisonniers se procurèrent un gros morceau de cire ; ils prirent l'empreinte des clefs, et ils l'envoyèrent à Jérôme Mazzoni (ce chef de la *charbonnerie*, qui fut ensuite un traître

dans les prisons d'Invernizzi) le priant de faire le nécessaire.

CLXVII

C'était un homme vil ; il n'avait de libéral que l'écorce, l'âme d'un misérable. Il amusa longtemps les prisonniers avec de belles promesses, qui s'évanouissaient toujours au moment de l'exécution. Ceux-ci voyant qu'on se moquait d'eux, feignirent de ne plus penser à la fuite ; ils me chargèrent de le remplacer, et ils m'envoyèrent d'autres empreintes. J'eus bientôt trouvé le moyen de fabriquer les clefs, mais elles ne purent nous servir pour sortir sûrement, car d'autres graves empêchements existaient.

Les prisons de Ravenne sont placées dans le château de la ville ; on en ferme les portes la nuit, excepté la principale, toujours gardée par une compagnie de soldats. Aussi eût-il été périlleux, et peut-être impossible, de faire sortir par là les prisonniers ; mais dans le nombre des cours du château, il en est une éloignée

du corps de garde, dont un des côtés a des portes intérieures donnant dans quelques boutiques de marchands de la rue Palserrato ; de l'autre côté de la cour est un angle des prisons avec une petite porte secrète. Or , les prisonniers étant descendus dans cette cour, gardée par une sentinelle qu'on y tenait toujours , il fallait qu'elle consentît à ne pas empêcher la fuite, et que l'on ouvrit une des dites boutiques.

CLXVIII

Il fut facile de se procurer de nouvelles empreintes et de fabriquer d'autres clefs ; mais quand je les essayai, tout mon sang se gela dans mes veines. La nuit, muni d'une lanterne sourde et avec de fausses clefs à la main, entrer dans la boutique d'un marchand, c'eût été me faire soupçonner capable de l'infamie d'un vol, si j'avais été découvert. Cependant le désir de conduire l'entreprise à bonne fin, surmonta toute crainte ; et

je fus si heureux, que des trois clefs que j'avais à essayer, aucune ne manqua. Ce fut l'affaire d'un instant.

CLXIX

Il me restait à gagner un soldat. Il serait trop long de raconter ici comment j'y parvins et de quelle nature étaient mes entretiens avec lui : je dirai seulement à sa louange (je regrette, à cause de sa position, de ne pouvoir le nommer) quelle fut la réponse de ce brave, à l'offre que je lui fis de cent écus de la part des prisonniers.

— Monsieur, me dit-il, bien que je porte cette livrée et ces armes d'esclave, ne croyez pas que mon âme soit vile, et qu'on l'achète avec de l'or. L'action est noble ; je l'accepte : mais veuillez ne pas l'avilir par des offres si dégradantes. Je vous prie seulement de ceci : comme je ne pourrais m'excuser d'avoir laissé, sous mes yeux, fuir les prisonniers, et qu'il m'en reviendrait, en châtement, plusieurs an-

nées de galères, obtenez de ces messieurs qu'ils me préparent un habit pour que je puisse me dépouiller de mon uniforme, de mes armes, et fuir avec eux. Je deviendrai ensuite leur compagnon d'exil, et ils m'aideront à vivre jusqu'à ce que nous soyons arrivés là où je pourrai gagner mon pain avec mes bras. —

Il me dit encore que si l'heure fixée pour la fuite ne coïncidait pas avec celle de sa faction, il la changerait facilement avec un autre soldat.

CLXX

Trois jours après j'écrivis aux prisonniers.
« Demain, à une heure après minuit, vous
» sortirez. Je vous attendrai dans la cour,
» et avec quelques amis armés, je vous con-
» duirai dans l'endroit où seront des chevaux
» pour vous et pour les guides qui vous es-
» corteront jusqu'aux frontières. Le coup est
» sûr. »

Il y avait parmi les prisonniers le cavalier M....., qui, ayant eu de Rivarola, je ne sais quelle promesse d'être mis en liberté, jugeait plus convenable d'attendre que de fuir. Mais il ne manifestait pas cette opinion à ses camarades, il leur laissait croire, au contraire, qu'il était de leur avis, peut-être dans l'espoir de la non-réussite ; mais, lorsqu'il vit que tout était prêt, il courut, je ne sais par quelle fatale inspiration (M..... avait été et fut depuis un homme courageux), découvrir la trame au concierge. Celui-ci épouvanté appela sur-le-champ la police à son secours ; on changea les serrures, on plaça des cadenas, des clous et des traverses à chaque porte.

CLXXI

Quelques mois après, Torricelli fut, par un caprice de Rivarola, envoyé dans le couvent des capucins, pour y subir sa peine ; mais ce lieu ne lui plaisant pas, et comme il

craignait qu'une nouvelle lubie du cardinal ne le ramenât en prison, je lui préparai des chevaux et des guides. Vers le soir, le conduisant par la main, nous traversâmes la ville, escortés et protégés pendant la marche par de nombreux pelotons de mes amis armés, et il put fuir en toute sûreté.

CLXXII

Or, dans ce jeune homme, riche alors et marié à une dame de la cour de Toscane, j'avais placé mon espérance pour obtenir un passe-port. Et me rappelant les protestations de reconnaissance éternelle qu'il me fit le jour où je le sauvai, et encore les risques d'être condamné que je courus pour ce fait, lequel était des plus notoires et des mieux prouvés à la Commission, puisqu'il fut exécuté sous les yeux de tous, je m'imaginai que Torricelli m'accueillerait avec joie. Je le rencontrai à la promenade ; il était avec deux autres personnes. Je courus à lui, les bras ouverts, en

m'écriant : — Torricelli, mon cher Torricelli! — Mais voyant qu'il ne faisait aucun mouvement d'accueil cordial, je m'arrêtai, et je dis : — Comment ! vous ne me reconnaissez pas ? je suis votre Frignani.

— En effet, il me semble de vous avoir aperçu à Ravenne. — Et, se tournant vers ses amis, il reprit le fil de son discours.

Je sentis que je pâlassais ; je demeurai immobile. Puis, le feu de la colère s'emparant de tout mon être, je m'approchai de lui pour le frapper, quand retenu par l'inspiration d'une meilleure pensée, je m'éloignai précipitamment.

CLXXIII

J'allai attendre X*** à l'auberge ; il s'aperçut de mon trouble, et il me demanda s'il m'était arrivé quelque malheur. Je lui racontai le fait.

— Scélérat ! s'écria-t-il ; mais prenez courage, mon cher ami, si celui-là est un ingrat,

vous aurez en moi un protecteur. Dites-moi, ne vous déplairait-il pas trop de passer pour mon domestique ?

— Pourquoi me faites-vous cette question, monsieur ?

— La raison, la voici : à un homme de ma qualité, qui a un passe-port comme celui-ci (et il le tira de sa poche), dans lequel sont détaillés mes titres, le consul français, en résidence dans cette ville, ne peut refuser d'y inscrire le nom d'un domestique que je veux emmener avec moi. Et, si le consul ne le refuse pas, quel besoin aurez-vous de passe-port pour vous embarquer ? Moi, j'aurai la gloire de vous avoir conduit sain et sauf à Bastia.

— Ceci, monsieur, est le plus grand service que vous puissiez me rendre. —

Et nous fûmes chez le consul.

CLXXIV

X** lui dit : — J'ai trouvé ici ce bon jeune homme Bolonais, qui s'appelle Attilius Canuti, et je l'ai pris à mon service. J'ai grande hâte de partir, parce que depuis quinze jours mon brick m'attend à Livourne : voudriez-vous en écrivant son nom au bas de ce papier, m'épargner l'ennui des démarches nécessaires pour lui avoir un passe-port? —

Le consul ayant examiné le passe-port de X**, y écrivit ces mots : *suivi de son domestique Attilius Canuti, Bolonais.*

Lorsque nous fûmes sortis je me jetai au cou de X**, et je l'embrassai plusieurs fois.

CLXXV

Nous partîmes ce jour-là même de Florence, et j'eus occasion en route, de défendre le chevalier de la colère des *voiturins*, avec lesquels il se disputait à chaque instant, pré-

tendant qu'ils ne lui portaient pas tout le respect qu'il croyait devoir leur inspirer. Arrivés à Livourne, il me dit : — Voulez-vous que nous descendions à l'auberge où logent mes matelots ?

— Nous descendrons où vous voudrez. —

A peine fûmes-nous entrés à l'auberge que plusieurs matelots de Bastia vinrent fêter l'arrivée du comte, et lui dirent : — Bonjour, cher X^{***}. Comment allez-vous ? Avez-vous fait bon voyage ? Vous êtes vous diverti ? Voulez-vous être des nôtres ? — Et d'autres interrogations très-familiales. X^{***} en prit un à part, il lui parla à l'oreille ; puis il s'approcha de moi, et il dit : — Ne vous étonnez pas de la familiarité de ces hommes ; nous autres Corses nous avons, en toutes choses, des usages complètement démocratiques. —

— Sont-ce là les matelots de votre brick ? lui demandai-je.

— Non, mon brick est parti, et force nous sera de nous embarquer dans un petit bâtiment.

— Comment ! votre brick , qui était venu ici exprès pour vous attendre , est parti ?

— Oui , et par la faute de mon imbécile de secrétaire. Mais , soyez tranquille , nous serons bien , même dans une barque.

— Quand part-on ?

— Après demain ; c'est à-dire aussitôt que j'aurai donné certains ordres à mon banquier , et quand j'aurai acheté différentes baguettes que je veux porter en cadeau à mes nièces. —

CLXXVI

Je suivais partout le chevalier , avec le petit sac de cent ducats que lui avait donné Farina , et lorsque nous étions devant la maison d'un banquier , il me disait de l'attendre à la porte , et il entra avec le petit sac ; puis , une fois sorti , nous allions chez un autre banquier.

Etant ainsi à l'attendre dans la rue , je vis passer le patron de la barque qui devait nous

transporter à Bastia ; je fis un pas vers lui pour le saluer ; il s'arrêta, et il me dit : — Où avez-vous laissé ce fou de X*** ?

— Pourquoi l'appellez-vous fou ?

— Ne vous êtes-vous pas aperçu de la contestation que nous avons eue ensemble ce matin ? Il voulait que j'achetasse un grand pavillon papal, et que je le hissasse à mon bord, afin d'indiquer que j'y avais un personnage d'importance. — Et il éclata de rire.

— Mais, répondis-je, n'est-il pas chevalier de la Légion d'honneur ?

— Bel honneur, ma foi ! il est chevalier de Saint-Jean-Latran : une de ces croix qui s'achètent à Rome avec dix écus. Pensez donc que nous sommes tous de Bastia, et que nous nous connaissons.

— Il est fâcheux, repris-je, que le régent de votre université ait de telles faiblesses.

— Université ! régent ! que diantre dites-vous là ? C'est tout au plus si nous avons à Bastia un collège en miniature, et nous appelons régent celui qui apprend à lire aux

enfants. — Et il se laissa aller de nouveau à un fou rire. —

— Comment ! interrompis-je, le chevalier X*** enseigne à lire ?

— Non, il montre les premiers rudiments des langues grecque et latine. —

Et quand je parlai du brick, de l'imbécile de secrétaire, le patron de la barque éclata de rire pour la troisième fois ; ensuite il me quitta.

CLXXVII

— Un instant après X*** sortit avec le sac des cent ducats.

— Enfin, j'ai fini mes arrangements avec mes banquiers. Ces gens-là sont de véritables vampires, et il faut avoir soin de tenir les yeux bien ouverts, si l'on ne veut pas être écorché.

— Permettez que je vous débarrasse de ce poids.

— Volontiers ; vous me rendrez service,

C'est un léger fardeau, sans doute, mais pour celui qui n'est pas habitué... Une autre fois je ne ferai plus la sottise de voyager sans domestiques. A propos, je veux vous montrer quelque chose de joli. Êtes-vous expert dans le blason ?

— Très-peu.

— Voyez comme on grave de nos jours ; regardez si vous avez jamais vu un plus beau cachet ! Et cependant il ne me coûte qu'un sequin. Cette couronne et ces balles de poix, sont les armoiries de mes grands parents : j'y ai fait ajouter les autres niaiseries indiquant l'ordre chevaleresque. Hein ! qu'en dites-vous ?—

CLXXVIII

Un instant ayant de m'embarquer, j'écrivis la lettre suivante à monseigneur Invernizzi, et je la confiai à un négociant de ma connaissance, en le priant de ne la mettre à la poste que vingt-quatre heures après mon départ.

« Monseigneur Invernizzi ,

» « Demain je poserai le pied sur une terre,
» non pas entièrement libre, mais où, au
» moins, la dignité de l'homme n'est pas en
» tout outragée. Là j'attendrai avec résigna-
» tion la résurrection de l'Italie, inévita-
» ble, je l'espère, bien que l'époque m'en
» paraisse encore éloignée; et, pour prendre
» patience, s'il est vrai qu'en racontant ses
» peines à autrui, elles deviennent moins vi-
» ves, je publierai les tourments et les périls
» que vous m'imposâtes pour avoir aimé la
» patrie. Je publierai aussi votre hypocrisie
» et votre barbarie, digne satellite du prêtre-
» roi !

» Vous vouliez m'envoyer au gibet; je vous
» dis que Dieu m'aiderait et me sauverait, et
» vous vous moquâtes de moi; mais Dieu
» m'a accordé le moyen de m'arracher de vos
» mains, et c'est à mon tour à me railler de
» vous. »

CLXXIX

J'entends quelques journalistes porter aux nues la clémence de l'empereur d'Autriche, du duc de Modène, et d'un petit nombre d'autres princes, qui, dernièrement, ont commué la prison en exil, pour quelques condamnés politiques.

Je prétends démontrer quel avantage retirent d'une telle clémence une grande partie de ceux sur qui elle tombe, en ajoutant à l'histoire des maux soufferts en prison, une petite partie de ceux que j'ai soufferts comme réfugié, et j'affirme savoir, de science certaine, que les mêmes misères, et peut-être de plus affreuses encore, ont pesé sur un grand nombre d'autres exilés.

CLXXX

Nous débarquâmes, X*** et moi, à Porto-Ferraio, distant de Bastia de quelques lieues

seulement ; comme nous ne pûmes nous procurer de voitures, nous louâmes un âne, que nous chargeâmes de nos bagages, et, le chassant devant nous, nous le suivîmes lentement. Le chevalier me détaillait les beautés du site : il m'indiquait les hauteurs, les vallons, les cascades, les cavernes, les torrents ; puis il se mit à parler de ma vie à venir : dès qu'il m'aurait créé une existence, disait-il, en me faisant nommer juge de paix ou professeur de l'université, il me marierait avec une femme riche ; je devais donc m'en fier à lui. Il se plaignait de ce que le local qu'on lui préparait à l'université n'était pas encore entièrement prêt, car il eût pu me céder deux chambres ; il ajoutait que, comme logement provisoire, l'appartement de sa maison était, très-petit ; que plus tard il me logerait, sans faute, dans l'un ou dans l'autre ; qu'alors il m'offrirait sa table, pour un prix modique, parce qu'il se restreindrait dans les mets et dans les vins, pour m'obliger ; qu'en attendant il me conduirait chez un de

ses intimes amis, qui se ferait un honneur de me loger pour quelque temps.

— Je vous remercie de tant d'obligeance, mais je ne suis pas disposé à accepter, parce que j'aime ma liberté, et qu'il m'en coûterait trop de vivre aux dépens de qui que soit.

— Allons donc ! ce sont là des façons inutiles : je vous dis qu'il est tellement mon ami, que vous serez chez lui comme chez moi-même. Essayez-en ; puis, s'il vous en coûte d'y rester, dites un mot, et je vous trouverai ailleurs, pour ce peu de temps, une chambre à loyer. —

Entrés en ville, X*** s'arrêta devant une auberge, et cria : — Hola, hé ! quelqu'un ! — L'aubergiste semit à la fenêtre.

— Je vous amène un de mes amis, traitez-le convenablement.

CLXXXI

Cependant l'âne continuait à marcher avec les bagages, et moi, voyant que le *chevalier*

me plantait à l'auberge, j'eus un soupçon, et je me mis sur ses traces ; j'entrai dans la boutique d'un menuisier, jy demandai à un bonhomme, qui vernissait des chaises, de bien vouloir m'indiquer la maison de M. X***. Le menuisier s'essuya les mains, ôta son bonnet, et s'avança vers moi, en disant : — Me voici à vos ordres.

— Ce n'est pas vous que je demande, brave homme ; je cherche la demeure d'un chevalier nommé X***.

— Ah ! c'est mon frère.

— Me voici, disait en accourant le chevalier, qui m'avait aperçu de la fenêtre : voyez, voilà ma domestique avec votre bagage : elle vous le porte à l'hôtel, suivez-la. —

Ma défiance n'était pas fondée, car j'appris depuis qu'il était un honnête homme ; mais il avait la manie de se croire, et de vouloir se faire passer pour un grand personnage.

CLXXXII

La veille de Noël de l'année 1829, quatre mois après mon arrivée en Corse, je m'embarquai pour la France, à la recherche d'honorables moyens d'existence.

Quand nous fûmes à la hauteur du cap Corse, il s'éleva un vent tellement furieux, qu'il nous força de rétrograder et de retourner à Bastia. Huit jours après, nous mîmes de nouveau à la voile. Une tempête si horrible survint, que les matelots eux-mêmes en furent effrayés. Le bâtiment était petit et vieux, le capitaine, Corse, était expert et très-hardi, mais ivre, et nous étions persuadés qu'il nous enverrait au fond de la mer; les passagers pleuraient, couchés sur les matelas et cachés sous les couvertures. Les matelots hurlaient et suppliaient le capitaine, qui tenait le gouvernail, de ne pas lutter contre la tempête, mais de s'abandonner au vent. Lui, avec une voix effrayante, leur criait qu'ils eus-

sent à faire leur devoir, et il leur donnait les épithètes de poltrons et de lâches. Un coup de vent déchira la grande voile ; il ne fit pas chavirer le bâtiment, mais il le jeta si violemment sur son flanc gauche, que tous ceux qui étaient debout furent culbutés ; alors les matelots poussèrent de nouveaux cris.

Dans la chute que je fis, j'aperçus un de mes compagnons de voyage et d'exil, qui, à plat ventre sur le pont, pâle comme la mort, les yeux égarés, et les cheveux hérissés, se tenait cramponné avec les mains à une caisse, ce qui me causa une frayeur aussi grande, ou peut-être plus forte encore, que celle que j'éprouvais déjà par la crainte du naufrage.

Le lendemain la mer devint meilleure, et nous trouvâmes que nous avions couru jusqu'à Gênes. Nous rasâmes, terre à terre, tout le littoral nommé la belle rivière, et quand nous fûmes sur le point d'entrer à Toulon, un vent imprévu nous repoussa jusqu'à Port-Crò, petite île de fort peu d'étendue située à trois milles de là.

Nous débarquâmes, persuadés que sur cette pointe de rocher nous trouverions à peine un abri ; notre surprise fut grande en découvrant une belle et vaste auberge, fournie de tout ce qui est nécessaire pour bien vivre : mais Dieu en préserve celui dont la bourse est légère !

CLXXXIII

Nous arrivâmes, quand il plut à Dieu, à Marseille. Six mois s'étaient déjà écoulés depuis mon départ d'Italie, et l'argent me manqua. Dans l'espoir où nous étions, mon compagnon d'infortune et moi, de recevoir de jour en jour des secours de nos familles, nous vivions à crédit ; mais, après quarante jours, nous eûmes à souffrir les reproches que notre créancier nous adressa, soit en particulier, soit en public. J'en étais si mortifié, que je n'osais rien dire, et toutes les fois que je montais ses escaliers, il me semblait que je montais au supplice. Car, aux yeux du plus grand nombre, quand les ressources manquent à un

étranger, c'est comme si la probité l'abandonnait.

CLXXXIV

Nous avions déjà mis en gage ou vendu une partie de nos vêtements et de notre linge, pour payer notre loyer et pour faire face aux besoins les plus urgents ; nous restâmes donc presque sans habits, et entièrement dépourvus de moyens d'existence. Joseph Maccabelli, notre concitoyen, nous secourait bien de temps à autre de quelques francs, ainsi qu'un nommé Morelli, son ami et Romain de naissance ; mais les bons jeunes gens étaient pauvres aussi alors, et le peu qu'ils nous donnaient si généreusement était pris sur leurs propres besoins ; aussi, finîmes-nous par ne plus les importuner, et nous souffrîmes la faim avec résignation.

CLXXXV

Pour que la souffrance fût moins vive, et aussi parce que les forces nous manquaient, nous restions au lit jusqu'au soir. De temps à autre Quattrini, mon camarade, s'écriait : — Oh ! mon Dieu, que faisons-nous ici ? voulons-nous nous laisser mourir ? — Alors, il se levait, il s'habillait, il allait demander un pain chez un boulanger, et il le partageait avec moi.

CLXXXVI

Une autre fois il disait : — C'est à ton tour aujourd'hui ; moi je ne l'ose plus ; ils m'appellent importun —

Je répondais : — J'avoue que je n'ai pas le courage de tendre la main ; plutôt la mort : vas-y, si tu l'oses ; je ne te demanderai rien. —

Le bon jeune homme sortait, et quand il

rentrait avec le pain, il le partageait encore avec moi : quand on le lui avait refusé, nous sortions ensemble, et nous allions chez le chevalier Pozzo di Borgo.¹

¹ Peut-être quelques personnes, toujours disposées à trouver que l'homme peut vivre partout lorsqu'il le veut, penseront-elles que l'auteur et son ami devaient chercher un travail quelconque, au lieu de rester ainsi, sans énergie et sans force, sous le coup de l'infortune. Lié d'étroite amitié avec l'auteur, plein d'estime pour les excellentes qualités de son âme, pour ses vertus privées, pour la droiture de son caractère, je consignerai ici quelques réflexions qui me paraissent nécessaires pour qu'on juge la position du moment sous son véritable point de vue.

L'auteur et son compagnon d'infortune ne parlaient pas un mot de français quand ils débarquèrent à Marseille : ils ne l'entendaient pas davantage. Jetés sur un sol étranger par la tempête politique, forcés d'y aborder pour sauver leurs têtes, ils ne pouvaient prévoir, en quittant leur patrie, toutes les misères de l'exil ; ils ne pouvaient penser, dans leur admiration pour le *grand peuple*, qu'ils seraient un jour exposés à mourir de faim, eux, soldats de la liberté, sur une terre libre. Bientôt l'affreuse réalité fit place à leurs illusions. Lorsque l'argent leur manqua, lorsque s'évanouit l'espoir d'en recevoir de leurs familles, ils regardèrent avec effroi autour d'eux, et ils n'y virent qu'isolement et malheur. —

Cependant, il faut le remarquer, s'ils restèrent aussi longtemps sans se mettre en quête de quelques moyens d'existence, c'est qu'ils comptaient sur des secours attendus d'Italie, secours qui ne leur parvinrent jamais,

Admirable Providence! nous croyions ne pouvoir résister huit jours à cette agonie, et cependant nous la supportâmes pendant plusieurs mois, ayant trouvé du secours chez ceux de qui nous devions le moins en attendre.

la police italienne poursuivant l'exilé jusque par delà les frontières.

Nous verrons tout à l'heure que l'auteur, élevé pour le barreau et pour les lettres, eut le courage de se mettre *garçon de boutique*, chez un fripier; je demande s'il ne fit pas là un acte d'abnégation dont bien des gens ne se sentiraient pas capables? Plus tard, nous le suivrons dans d'honorables occupations d'*artisan*, dans lesquelles il montra une rare intelligence, une ardeur bien louable, pour le travail qui lui permettait de n'être à charge à personne, de s'acquitter des dettes d'argent et de gratitude, contractées dans les jours de besoin et de souffrance.

Là s'arrêtent à peu près ses mémoires: moi j'y ajoute d'avance un mot qui me paraît avoir pour le lecteur une certaine importance.

Homme de savoir et d'esprit, l'auteur chercha à tirer parti de son instruction et de ses moyens dès qu'il en trouva l'occasion. De concert avec M. Pescantini, son compatriote, richement marié depuis peu à Genève, réfugié comme lui, comme lui avocat et plein de mérite réel; aidés de quelques autres réfugiés italiens, ils fondèrent un journal intitulé l'*Exilé*, destiné à former un cours complet de littérature italienne. Des articles de l'auteur et de M. Pescantini, fort remarquables, donnè-

Pozzo di Borgo était Corse, et parent au quatrième degré de l'ambassadeur de Russie. Quattrini lui ayant été recommandé par des lettres du président Colonna, de Bastia, il nous avait accueillis avec bonté, en nous invitant à ses soirées de famille. Nous acceptâmes d'autant plus volontiers l'invitation, que tous les siens parlaient italien. Or, fréquentant

rent à cette publication une importance qui eût été beaucoup plus grande encore, si les fondateurs avaient pu acheter assez cher la collaboration d'hommes distingués comme eux. *L'Exilé* forme 4 vol. in-8°, et l'on peut dire que l'auteur et M. Pescantini y ont donné un large aperçu d'un talent jusqu'alors ignoré.

Quelque temps après cette publication, l'auteur fit paraître, sous le titre de *Prophéties sur l'Italie*, une brochure italienne, pleine de feu, d'imagination, de brillantes images, dans le genre des *Paroles d'un croyant*, de Lamennais, et qui s'élève souvent à la hauteur du style du prophète français.

Enfin, plus tard, l'auteur s'occupa de ses Mémoires; et, pourvu maintenant en France d'un emploi que lui a valu l'estime qu'il s'est acquise, emploi dont il remplit les devoirs avec une loyauté exemplaire, il n'en continue pas moins, satisfait de sa modeste position, à s'occuper de travaux littéraires, et il prépare, en ce moment, les matériaux d'un grand ouvrage qui sera d'une haute importance pour l'histoire.

(Note du trad.)

cette maison, où nous étions toujours reçus comme des personnes bien élevées, nous n'y dîmes jamais un mot de nos misères; nous nous y montrions, au contraire, le sourire sur les lèvres. Mais eux, qui nous lisaient peut-être la faim sur le visage, nous offraient, comme par politesse, de goûter tantôt d'une chose, tantôt d'une autre. Quelquefois nous acceptions, d'autres fois nous refusions, craignant qu'on ne soupçonnât notre détresse.

CLXXXVII

J'avais prié Maccabelli de me trouver un emploi quelconque, qui me sortît de cette vie d'amertume. Il réussit à me faire entrer garçon de boutique, disait-il, chez un riche fripier, dans la rue Cannebière.

A peine arrivé dans la boutique, le fripier m'ordonna de battre l'une après l'autre, les hardes qui se trouvaient pendues aux portemanteaux. Je commençai, et comme je soulevais une grande poussière : — Cela ne se fait pas

dans ma boutique, me dit le maître en colère, mais dans la rue. — Je sortis donc, et, en brossant ces habits, il me semblait que chaque homme décoré que je voyais venir de loin était Pozzo di Borgo; que les dames étaient ses filles ou leurs amies; ma vue se couvrait d'un voile, et la honte me portait à me cacher. Le fripier, qui s'aperçut de ce que j'éprouvais, me dit avec politesse : — Monsieur, cet emploi ne vous convient pas. — Et il me congédia sur l'heure.

CLXXXVIII

A cette époque, je fis la connaissance d'une Américaine, nommée madame Vernet, femme très-riche dans sa jeunesse, mais qui, presque réduite à la misère par la trop grande bonté de son âme, et par des malheurs arrivés à son mari, vivait alors loin de lui, pendant qu'il était allé en Amérique pour y recueillir une succession. Jamais je ne vis de pauvreté plus gaie, soit que par amour-propre

elle cherchât à la cacher à autrui, soit que ce fût le résultat de sa vertu et de son bon sens. En admirant cette femme, je rougissais souvent d'avoir perdu mon énergie.

CLXXXIX

Je commençais à balbutier le français. Je racontai à madame Vernet les périls de ma prison et comment j'en étais sorti.

—Le ciel soit loué, s'écria-t-elle, de ce qu'il vous a conduit dans cette nouvelle patrie où vous respirez au moins sans crainte et en liberté.

— Je respire, il est vrai, mais pour peu de temps peut-être.

— Pour peu de temps! — interrompit étonnée la bonne dame; et elle voulait m'interroger. Moi qui me sentais déjà les yeux pleins de larmes, je sortis pour lui cacher ma faiblesse; mais elle devina ma misère à mes paroles, et poussée par la compassion, elle fit

appeler Joseph Maccabelli, et elle l'interrogea sur mon compte.

Le jour suivant, lorsque j'allai la voir, elle me reçut plus gaîment que de coutume, et, feignant d'ignorer ma triste position, elle me dit : — Ce que vous me racontâtes hier de vos malheurs a si vivement réveillé dans mon âme le souvenir de ceux que mon mari et moi nous avons soufferts, que je me suis proposé de vous les faire connaître aujourd'hui, dans l'espoir de trouver quelque soulagement dans l'intérêt qu'ils vous inspireront. —

Son histoire était à peine commencée, quand sa fille entra pour mettre la table. Je me levai alors pour me retirer.

— Restez, sans cela je croirais que ma conversation vous ennuie, ou que vous dédaignez de vous asseoir à la table du pauvre.

— J'accepte votre gracieuse invitation, lui répondis-je. — Et je m'assis de nouveau.

CXC

Le dîner se composait d'une soupe aux haricots et d'un plat de poissons frits.

— Je devrais vraiment rougir (disait avec une physionomie pleine de cordialité, la digne femme, en me présentant le poisson) de vous inviter à un pareil repas ; mais je ne fais pas ceci par politesse, le sort me refusant un tel bonheur ; je le fais par satisfaction pour moi-même. Croyez-moi, monsieur Angelo, mon plus grand chagrin n'est pas d'avoir perdu mes richesses, mais d'avoir perdu avec elles tous mes amis. Jadis ma maison était fréquentée, fêtée de tous : maintenant elle est déserte. Mon âme, pour comble d'infortune, beaucoup trop aimante, supporte avec peine une telle calamité, et ma bouche, habituée pendant de longues années à de continuels entretiens, s'accommode mal d'un silence qui dure des jours entiers. Un cœur dans lequel on puisse verser sa peine est la

plus grande des consolations : j'en suis même privée depuis que mon bon mari vit loin de moi ; et qui sait pour combien de temps encore ! Vous qui me paraissez si bon , aussi ; vous qui , quoique jeune , êtes expert dans les douleurs de la vie , vous compatierez à mes chagrins ; par vos sages raisonnements vous me donnerez du courage ; la présence d'un honnête homme me calmera. Je vous en supplie , usez de cette charité envers moi : fréquentez plus souvent ma maison ; causons plus longuement ensemble , et , si la chose vous agréé , venez partager chaque jour mon dîner. Alors , ce qui m'est le plus nécessaire au monde , une société agréable sera toujours , comme aujourd'hui , le meilleur assaisonnement de mes repas. Si j'avais voulu vous recevoir avec cérémonie , j'aurais pu peut-être , une fois au moins (hélas ! la rougeur me monte au visage !) vous présenter quelque chose de meilleur et en plus grande quantité que je ne l'ai fait ; mais j'ai voulu que vous connussiez mes ressources , comme vous connaissez mon cœur , et si vous daignez en user ,

elles me paraîtront encore quelque chose. — Je voulus d'abord m'excuser ; je cédai ensuite à ses instances réitérées, Dieu sait avec quel regret, en pensant à sa pauvreté ; et avec combien de reconnaissance, en pensant à ma position.

CXCI

Notre créancier ne nous voyant plus paraître, et ne recevant aucune promesse de paiement, vint nous dire des impertinences à la maison. Il nous accusait d'avoir su, dès le premier jour, que nous ne pourrions le payer ; il ajouta qu'il nous connaissait pour des escrocs, pour des gueux, dignes de la bastonnade, et mille autres injures semblables. La colère m'aveugla, et je m'élançais sur lui ; quand Quattrini, qui me connaissait et qui savait que je lui aurais fait payer cher son insolence, se jeta entre nous, et me contint dans ses bras.

Cet homme s'aperçut alors de son impru-

dence; il parut se repentir d'avoir prononcé toutes ces grossièretés. Je ne le laissai pas parler; mais m'emportant encore davantage, je m'écriai d'une voix terrible : — Pour Dieu, sors d'ici, je t'en conjure, tu expliqueras tes raisons une autre fois; car en ce moment je ne sais ce qui peut t'arriver; — et je me débattais avec rage pour m'arracher des bras de Quattrini. — Le créancier se décida enfin à partir.

CXCH

La révolution de 1830 s'était accomplie à Paris : nous l'avions saluée comme le précurseur de la régénération de l'Italie, tant à cause de l'exemple qu'elle nous apportait, que parce que la large application du *principe de non-intervention* semblait être, pour les Italiens, une belle occasion dont ils devaient profiter.

Mais notre joie ayant bientôt cessé et notre gêne se prolongeant, il arriva qu'un nommé Morelli, artisan romain, qui nous avait quel-

quelque fois secourus, appelé à Aix pour y diriger une fabrique d'ornemens de cuivre pour la garde nationale, qu'on armait alors dans toutes les villes de France, se rappela ma position, et pensa qu'il pourrait m'occuper à quelque travail mécanique ; il m'en prévint par lettre : il ajouta que, si je ne dédaignais pas son offre, je me hâtasse de partir, parce que si je tardais d'un seul jour je pourrais trouver la place prise.

CXCIII

Je jugeai que mieux valait accepter une occupation quelconque, que de rester dans la misère présente.

— J'y pense maintenant, me dit Quattrini, comment feras-tu le voyage ? A pied, ce n'est pas possible ; tu es encore trop faible, et bien qu'il ne faille que vingt-quatre sous pour payer la voiture, où les trouver ?

— C'est vrai, répondis-je ; malheureux que je suis ! Il faudra donc que je continue à ag-

graver la généreuse pauvreté de madame Vernet!!!

— Oh ! attends, interrompit Quattrini : je vais et je reviens sur-le-champ. —

CXCIV

Après une courte absence, je le vis rentrer tout haletant et le visage en feu ; il s'écria : — Oh ! vile et misérable avarice des nobles !

— A qui en as-tu donc ?

— Connais-tu le comte Z*** ? Ce grand exilé milanais, ce chef des sociétés secrètes ? Je me suis présenté à lui : je lui ai dit qui tu es, tes malheurs, ta noble résolution ; mais qu'il te manquait vingt-quatre sous pour l'exécuter, somme nécessaire pour te rendre à Aix ; que j'osais les demander à son humanité, parce que tu n'aurais jamais eu le courage de le faire toi-même. Le croirais-tu ! sa réponse a été pleine du plus sanglant mépris, bien que ce fût la première fois que j'importunasse sa *grandeur*. Croirais-tu que, pour rendre l'hu-

miliation plus grande, il m'a jeté avec dédain quatorze sous sur la table !

— Et tu les lui as jetés à la face, toi ?

— Indécis un instant, le souvenir de nos misères me vint en aide : j'entrevis l'espoir que tu en sortirais en te rendant à Aix, et je ramassai l'argent ; s'il ne suffit pas pour payer la voiture, il te servira toujours pour te reposer la nuit à moitié chemin, et tu continueras la route à pied.

— Tu as eu tort. Retourne chez ce manant, et dis-lui que je refuse un don offert de la sorte.

— Mon ami, si l'intention que j'eus de t'obliger mérite quelque considération, je te prie de l'accepter ; car, si je devais me trouver face à face avec cet homme une fois encore, je craindrais de n'être pas assez maître de ma colère.

— Alors, j'irai le lui rendre moi-même.

— Dieu nous en garde. Tu ferais pis encore. Je t'en supplie, cède par amour pour moi. —

CXCv

Je courus annoncer mon départ à madame Vernet et la remercier de toutes ses bontés, en lui jurant que j'en garderais un souvenir éternel. En apprenant que je partais à pied : — Ne faites pas cette folie, s'écria-t-elle; vous n'en auriez pas la force. — Je lui confiai alors que je ne possédais que quatorze sous, comment je les avais eu et de qui.

Elle demeura toute confuse; je ne sais si ce fut pour moi, pour le comte ou pour elle-même, à cause de son désir de m'aider aussi, et parce qu'elle ne le pouvait pas. Tout à coup elle se tourna vers une armoire, elle en tira je ne sais quoi, et elle parla à l'oreille à sa fille.

CXCvI

Je m'aperçus qu'elle envoyait vendre quelque chose, et je voulus en vain empêcher

l'enfant de sortir ; elle me glissa des mains, et la mère me pria de ne pas s'opposer à sa volonté. Un instant après, la jeune fille rapporta dix sous à sa mère ; celle-ci me les remit en m'embrassant, et elle me dit : — Ne regardez pas à la pauvreté du don, mais au cœur qui vous l'offre : et que Dieu vous protège ! —

Chacun comprendra tout ce qu'une action de charité aussi admirable dut porter d'émotion dans mon âme. Je me séparai de madame Vernet avec l'affection d'un fils, et je priai le ciel de m'aider assez pour que je pusse un jour lui prouver, du moins en partie, l'immense reconnaissance dont mon cœur était plein. Et Dieu exauça plus tard ma prière ¹. —

¹ Le contraste entre la conduite du riche comte Z***, et de la pauvre mais admirable madame Vernet, est un frappant épisode à ajouter à l'histoire déjà malheureusement trop chargée de faits de cette nature. — L'âme se dessèche trop souvent quand on nage dans la richesse : on ne voit pas, de cette sphère dorée, la gêne, la désolation du pauvre, ou si elle frappe les yeux de temps à autre, on se

CXCVII

Arrivé à Aix, Morelli me présenta aux frères Bourgarel, gens fort honnêtes et orfèvres distingués, s'occupant dans le moment,

dit : qu'y faire ? Les choses sont ainsi arrangées ici-bas, nous n'y pouvons rien changer. Et l'on ferme son cœur à la pitié, à tout amour véritable du prochain, parce qu'on ne se sent pas la force suffisante pour regarder en face les torturés de la misère.

Il faut l'avouer, cependant, jamais le nombre des bons riches ne fut plus grand qu'il ne l'est de nos jours, jamais ils ne comprirent, comme ils le font aujourd'hui, toutes les joies attachées à la bienfaisance, ce qu'il y a de doux pour l'âme et pour le cœur à s'attirer les bénédictions de l'homme que le sort a jeté dans la sphère du malheur, à s'endormir bercé par elles, à les trouver à son chevet au moment du réveil ; jamais ils ne furent aussi complètement persuadés que le véritable moyen de rétablir, du moins en partie, l'équilibre entre leur trop d'opulence et les besoins du pauvre, de se rendre ainsi les masses favorables, de fermer pour l'avenir la porte des tempêtes révolutionnaires, consiste à se montrer prodigue de son superflu en l'employant à de bonnes œuvres, à se retrancher même quelque peu de son faste, pour sécher les larmes amères de la désolation, pour arracher au désespoir tant de familles vouées, sans un généreux appui, à une mort funeste ou à une vie plus funeste encore.

Honneur aux riches qui accomplissent ainsi le plus

et par circonstance, de fabriquer les ornements de cuivre pour l'armement dont j'ai parlé. Morelli leur dit : — Voici l'ouvrier, mon ami, qui est venu pour nous aider. De quelle partie du travail voulez-vous que je le charge? —

saint, le plus important des préceptes de l'Évangile! Honneur surtout à ces femmes du riche, qui ne craignent pas de visiter les infirmes nécessiteux, d'aller *elles-mêmes* consoler et encourager l'ouvrier, le vieillard, la veuve qui ne sait où prendre le pain que lui demandent ses enfants, la jeune fille restée seule au monde, de leur tendre *elles-mêmes* des secours! Le ciel leur tiendra compte un jour de leurs bonnes œuvres, et leur conscience les en récompensera avec usure ici-bas.

Je connais plusieurs personnes largement dotées par la fortune, qui se font ce raisonnement, et qui agissent en conséquence. « La véritable charité chez le riche, disent-elles, consiste à dépenser en bonnes actions ce qu'une vaine gloriole, un *excès de bien-être* absorberaient; il consiste à se répéter sans cesse : Tout ce qui dépasse les besoins d'une vie sans gêne, sans privations *positives*, je le dois aux infortunés que les privations assiègent. » Ces riches-là peuvent servir de modèle à tous les gens de bien, car ils sont véritablement *chrétiens* dans le cœur.

Et que dirons-nous de l'artisan, du pauvre qui se retranche une part de la portion déjà trop exigüe que son travail lui a procurée pour vivre, et qui la donne à celui qui a faim! Oh! c'est un acte sublime qu'aucun terme ne saurait louer, qu'il faut se contenter d'admirer avec l'âme!!!

(Note du traducteur.)

Le frère aîné, nommé Auguste, répondit :
— De la partie que vous croirez devoir lui
confier. —

Je restai stupéfait en entendant Morelli me
présenter comme un bon ouvrier, et l'ayant
aussitôt tiré à part, je lui dis : — Par pitié,
ne me mets pas dans l'embarras : tu n'ignores
pas que je ne sais rien faire, et tu me donnes
pour un ouvrier consommé !

— Si je leur avais annoncé que tu n'as ja-
mais travaillé, quelle réponse pense-tu qu'ils
m'eussent faite ? Du courage, tu as de l'in-
telligence et tu apprendras.

— Je te prie, au moins, de me donner en
commençant un travail facile et de me mon-
trer à le faire, tout en ayant l'air de me par-
ler d'autre chose. —

Et je me mis à l'ouvrage.

CXCVIII

Le besoin est un grand maître. J'employais

toute mon intelligence et toute mon attention à me tirer d'affaire.

Le premier travail satisfit mes patrons : le second, plus difficile encore, les satisfit davantage, et ainsi de suite des autres ; de sorte que MM. Bourgarel me déclarèrent bon ouvrier, et m'annoncèrent qu'ils me paieraient à raison de quarante-cinq sous par jour ; ce qui commença avec la semaine suivante.

CXCIX

Je redoublai de soins et d'efforts, et le travail devenait chaque jour plus parfait. M. Hippolyte, le second des frères, et le cadet, M. Antoine, m'offrirent, outre le prix convenu de la journée, un joli logement dans la maison.

Je me levais le matin de très-bonne heure et je me rendais à l'atelier, d'où je sortais toujours le dernier. La domestique me préparait mes repas, par ordre des maîtres et

me les apportait dans ma chambre. Je réglais ainsi mes dépenses : moitié pour la table et le blanchissage, moitié pour payer mes dettes de Marseille.

CC

Pendant que je commençais à vivre ainsi avec moins de peine, Quattrini obtint le secours accordé aux exilés par la nation française, et il m'écrivit de retourner à Marseille, afin de profiter de ce bienfait et de reprendre, dans une entière tranquillité d'âme, l'étude des lettres. Mais, moi, qui avais renoncé à cette ambition, en m'attachant au métier qui m'avait arraché à tant de souffrances, je ne me rendis pas à l'invitation de mon ami, et je continuai à travailler.

CCI

Le ciel voulut que je réussisse à exécuter dans l'art du fondeur une opération qui fit

l'étonnement de mes patrons et qui me valut leur bienveillante amitié. Peu experts dans la fonte des métaux, ils faisaient *jeter* par un fondeur de leur connaissance; il en résultait une grande dépense, sans compter l'inconvénient de n'avoir pas les jets sous la main quand on en avait besoin, ce qui décida MM. Bourgarel à faire bâtir un petit fourneau et à se pourvoir de terre glaise, de moules, de creusets et d'autres ustensiles de l'art. L'artisan seul manquait, mais on pensa que Morelli, qui était très-versé dans nombre de choses, réussirait aussi dans celle-là, d'autant qu'il s'en était un peu vanté.

Il s'occupa immédiatement de préparer quatre formes, ce à quoi il passa une journée, et lorsqu'il lui sembla que le métal était à point, il le coula dans les formes : mais, en les découvrant, on trouva que l'opération avait manqué.

Il refit les formes; le résultat fut le même, ainsi que celui du troisième essai.

Alors M. Auguste voulut s'en mêler. De

trois formes qu'il fit, une seule s'emplit à moitié.

Les trois frères se désolaient d'avoir dépensé tant de bois, de temps et d'argent pour n'arriver à rien, et ils s'affligeaient bien plus encore d'être obligés d'avoir, de nouveau, recours au fondeur, qui leur avait déjà prédit, non sans ironie, qu'ils ne feraient rien de bon.

Pendant qu'ils se plaignaient de la sorte, je m'avançai vers eux, et je leur dis : — Voulez-vous, Messieurs, ajouter quelque chose à votre perte actuelle, en me permettant d'essayer à mon tour? —

Morelli, qui était présent, ne put s'empêcher de rire à cette étrange proposition; mais M. Hippolyte dit : — Parbleu, le lièvre est souvent là où on ne le croit pas, et peut-être rions-nous trop tôt. Essayez, Angelo, nous y consentons. —

CCH

Je mis la main à l'œuvre, et je fis quatre belles formes, de cette manière : je posai les plus grands modèles au fond du moule et de chaque côté, de façon qu'il restât au milieu une place assez grande pour en tirer un fort morceau de jet ; je plaçai, en remontant, de distance en distance, les modèles plus petits, en ayant soin que ceux de gauche, par exemple, ne fussent pas à la hauteur de ceux de droite, mais un peu plus bas ; et je ménageai dans le grand conduit du milieu, de bas en haut, d'autres petits conduits en biais aboutissant aux empreintes des modèles, afin que le métal ne s'éparpillât pas en coulant, mais tombât d'un seul coup jusqu'au fond du gros conduit du milieu, et qu'en remontant il remplit d'abord un des vides de gauche, puis un des vides de droite, et ainsi de suite. J'établis, en outre, un grand nombre d'évents, dans la persuasion où j'étais que plus

on en ménage, mieux les formes s'emplissent.

Morelli avait suivi l'ordre opposé : il avait mis au fond du moule les plus petits modèles, comme les plus difficiles à venir, et les plus gros au-dessus, en faisant les petits conduits de jet du haut en bas, sans pratiquer aucun évent; aussi les formes ne s'emplissaient-elles pas, la nature du feu étant de monter et non de descendre, et encore à cause des petits conduits de jet qu'il établissait de haut en bas, parce que le métal, en coulant, ne se précipitait pas tout entier jusqu'au fond du gros conduit, mais s'éparpillait et entraît goutte à goutte dans les petits conduits précités. Ces gouttes se refroidissaient aussitôt et empêchaient, de la sorte, le métal de courir dans les formes, à mesure que le grand couloir du jet s'emplissait.

CCHII.

Outre ces précautions, je fis sécher mes formes, ou plutôt je les fis presque cuire, près du fourneau, et comme mes patrons m'avaient donné à fondre le même cuivre déjà tant de fois employé, je jetai dans le creuset un beau morceau de zinc, pensant que la longue action du feu avait pu détruire l'alliage du cuivre, ce qui le rendait moins apte à bien couler. Peu d'instant après, il s'éclaircit, et il brillait admirablement.

Trois formes se trouvèrent remplies de la sorte; la quatrième ne s'emplit qu'à moitié, faute de métal. L'espérance du succès s'accrut en moi par suite des résultats que je venais d'obtenir, d'autant que Morelli laissait dans le creuset la moitié du cuivre, tandis que la totalité ne m'avait pas suffi pour remplir mes formes, preuve certaine qu'elles l'étaient convenablement.

Aussi les trouvais-je telles toutes quatre, quand je les découvris, seulement le grand

conduit de la dernière n'était pas tout à fait rempli.

CCIV

M. Antoine était présent à l'opération, et voyant que tout avait parfaitement réussi, il ne se tenait pas de joie ; il prit les quatre jets encore chauds, il courut à la boutique, où étaient les ouvriers et ses frères, et, en criant : — Vive Frignani, — il les laissa tomber aux pieds de Morelli. Tous accoururent pour les voir, tous me complimentèrent de la réussite, excepté Morelli, qui fut saisi d'un étonnement d'autant plus profond, que lui seul, d'entre tous, savait que je n'étais pas ouvrier, et aussi parce qu'il me croyait beaucoup moins adroit. Ils me demandèrent comment je m'y étais pris : je le leur expliquai, en indiquant les lois physiques qui m'avaient guidé : — Ne vous l'avais-je pas dit, interrompit M. Hippolyte, le lièvre se tapit souvent là où on le croit le moins. M. Angelo en savait plus que

nous tous. — Puis, se tournant vers moi, il continua en souriant : — Courage, cher Frignani, continuez à former et à jeter, et laissez à ces pauvres diables le travail de la lime et du marteau. —

J'obéis, heureux de pouvoir être utile à mes bons patrons.

Par suite de ce qui précède, leur bienveillance s'étant encore accrue, ils venaient, tantôt l'un, tantôt l'autre, causer avec moi familièrement, ce qui m'enhardit à leur dire un mot de mes aventures passées, et à leur confier qui j'étais réellement. Ils s'en étonnèrent beaucoup, et ils redoublèrent d'estime à mon égard, au point qu'ils m'aimèrent, non plus comme un bon ouvrier, mais comme un ami, comme un frère. Ils m'invitaient souvent à dîner avec eux, ils me menaient à la chasse, ils me faisaient participer à leurs autres amusements, ils me présentaient comme un ami à leurs connaissances, enfin, ils m'accablaient de toutes sortes de prévenances et de bontés.

CCV

Un dimanche, M. Antoine et moi, nous allâmes, en nous promenant, visiter une ancienne tour, nommée la tour de César, et placée au sommet d'une haute montagne : nous revenions à la maison, lorsque nous vîmes accourir vers nous M. Hippolyte, tout hâletant, qui sautait pour nous montrer sa joie.

— Quelle nouvelle nous apportes-tu, au moins ? — cria M. Antoine, presque étonné de sa venue.

— L'Italie est libre ! répondit-il. Elle a fait sa révolution : la nouvelle en arrive à Aix, à l'instant, et je me suis hâté de vous l'apporter. Venez, nos femmes nous préparent un repas pour y porter des toasts au bonheur de l'Italie. —

La joie me rendait presque fou. Je dansais, je chantais à perdre haleine, et je fis ainsi tout le trajet jusqu'à Aix : les deux jeunes gens partageant mon allégresse, sautaient et chan-

taient avec moi. La fête se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit, et nous trinquâmes cent fois en honneur de ma patrie

CCVI

Dès que je vis la nouvelle se confirmer, et que la révolution s'étendait, je pris congé de mes patrons, résolu de rentrer en Italie. Ils se plainquirent d'abord avec bonté que je les abandonnasse, puis ils louèrent ma résolution, en ajoutant qu'ils en agiraient de même à ma place. Je leur fis donc mes sincères remerciements, et je partis en leur jurant de ne les oublier jamais, de conserver pour eux une gratitude éternelle.

M. Antoine voulut m'accompagner jusqu'à Marseille, où je comptais m'embarquer.

CCVII

Mais, à peine arrivé, j'appris de plusieurs Italiens, qui de tous côtés étaient accourus à

Marseille dans le même dessein, que le gouvernement français refusait les passe-ports et nous défendait de partir.

J'avais déjà eu quelques soupçons de ce changement de politique, ce refus et cette défense les confirmèrent entièrement, et Dieu sait l'indignation qu'ils causèrent dans mon âme. Je me rendis chez le docteur Pironi pour lui demander conseil : je le trouvai plus consterné que moi. J'allais donc repartir pour Aix, lorsque je fis une rencontre des plus attendrissantes.

CCVIII

Dix ans s'étaient écoulés depuis qu'un ingénieur de Modène, nommé Levêque, fuyant la persécution du duc, se sauva à Ravenne, et s'y plaça sous la protection des *Carbonari*; il fut, par hasard, confié à ma garde. Lui ayant trouvé un logement qu'il eût été difficile de découvrir, je le servis pendant vingt jours avec la plus grande obligeance, et je lui

procurai, non-seulement ce qui lui était nécessaire pour vivre, mais toutes les jouissances possibles dans cette espèce de prison. Puis j'obtins pour lui un passe-port, et je lui donnai des guides fidèles qui le conduisirent jusqu'en Toscane.

Levêque, reconnaissant de tous mes soins, m'en paya, en s'occupant, par de sages conseils, de corriger mon caractère : il m'apprit ce qu'il faut entendre par la vraie liberté, quels sont les devoirs d'un bon citoyen, et il m'inspira l'amour de l'étude; toutes choses non comprises alors par moi, jeune homme de seize ans seulement.

Ces conseils me montrèrent le droit chemin de la vie, et comme il me semblait qu'ils portaient en moi d'heureux fruits, je sentais croître dans mon cœur, avec les années, mon affection et ma gratitude pour lui, ainsi que le désir de recevoir de ses nouvelles. Mais il ne m'écrivit jamais et, malgré toutes mes recherches, je n'avais pu savoir, pendant dix ans, s'il était mort ou vif.

CCIX.

En saluant, pour prendre congé des commensaux de Pirondi, un jeune homme d'entre eux me répondit par un sourire, et à ce sourire je reconnus Levêque. Je m'élançai vers lui, et je lui dis avec anxiété : — Vous êtes Levêque?

— Oui, et vous?

— Frignani. —

Il poussa un cri, se leva, se jeta à mon cou, et en m'embrassant, en m'étreignant, en pleurant, il s'écria : Voici mon libérateur, voici celui qui me sauva! —

Le tenant dans mes bras, je demeurai la tête penchée sur ses épaules, laissant un libre cours à mes larmes et à mon émotion. Les spectateurs, attendris, s'étaient levés : ils nous regardaient en silence, et nous, comme si nous eussions été muets, nous continuions notre éloquente conversation de baisers et d'étreintes.

CCX.

J'avais dit déjà à M. Antoine, qui fut présent à cette scène, que, puisqu'il m'était défendu de passer en Italie, je retournerais bientôt à mon travail, et il avait déjà retenu deux places dans la diligence qui partait pour Aix le jour suivant dans la matinée, mais lorsqu'il me vit si heureux d'avoir rencontré cet ami, il me dit : — Voulez-vous que nous nous arrêtions ici un jour de plus? — Oui, je vous en saurai gré : même deux jours si vous le pouvez. —

Pendant leur durée, je ne quittai presque pas mon cher Levêque, et grande fut la douceur de nos entretiens, que j'aurais voulu renouveler souvent ensuite. Mais il partit de Marseille peu de temps après moi, et je ne l'ai plus revu.

Je sus depuis qu'ayant appris les privations par moi souffertes à Marseille et les dettes que j'acquittais peu à peu, le généreux

et bon jeune homme voulut m'aider, et qu'il paya pour moi soixante francs de sa bourse. —

CCXI.

Le travail diminuant, MM. Bourgarel renvoyèrent leurs ouvriers, et reprirent leurs occupations d'orfèvres. Seul je demurai, tant à cause de l'affection qu'ils me portaient, que parce qu'il y avait encore à confectionner quarante fourniments pour la cavalerie, et qu'aucun autre ouvrier ne savait former et jeter comme moi : j'avais, de plus, appris à limer et à polir le travail aussi bien que personne.

Les fourniments finis, je n'eus plus rien à faire, et je voulus partir ; les trois frères me prièrent de demeurer, me promettant de me donner de l'ouvrage, dès que l'orfèvrerie en fournirait davantage, et, en attendant, les excellents jeunes gens subvenaient à mes besoins ; seulement, je me rendais utile le plus possible.

Je travaillai moi-même une petite bague en or, que j'offris à la fille de M^{me} Vernet, et je donnai à celle-ci, autant que je le pus, des preuves de ma reconnaissance, qu'elle accepta de bon cœur.

CCXII.

La révolution de Romagne m'avait permis de correspondre avec ma famille ; ma position s'en trouva changée, et le travail tardant à venir, je quittai Aix, et je repris ailleurs mes modestes occupations littéraires¹.

¹ Voir la note de la page 321.

Chez le même Éditeur

LA MIA PAZI

NELLE CARCERI

Memoria

D'ANGELO FRIGNAN

Un fort volume in-12.

3 fr. 50 c.